



# Insécurité et territoires

## Division sociale et participation politique

### INSOCPOL

---

**Antoine Jardin<sup>1</sup>, Edmond Préteceille<sup>2</sup>, Philippe Robert<sup>3</sup>, Renée Zauberman<sup>4</sup>**

## **RAPPORT DE RECHERCHE**

**Projet ANR- 16-C E41-0004-01**

2021

---

<sup>1</sup> Ingénieur de recherches CNRS, CESDIP (CNRS, MJ, UVSQ, UCP)

<sup>2</sup> Directeur de recherches émérite CNRS, OSC (Sciences Po Paris)

<sup>3</sup> Directeur de recherches émérite CNRS, CESDIP (CNRS, MJ, UVSQ, UCP)

<sup>4</sup> Directrice de recherches émérite CNRS, CESDIP (CNRS, MJ, UVSQ, UCP), coordinatrice de la recherche.



## Introduction

C'est quelque part vers le milieu des années 1970 que la délinquance s'insinue dans le débat public sous les espèces de l'**insécurité**.

Sur le moment, beaucoup n'y ont vu qu'une finesse de politiciens cherchant à détourner l'attention de problèmes angoissants par leur nouveauté, comme le chômage. L'élection présidentielle de 1981 a semblé leur donner raison : on attendait une campagne sur la sécurité et les libertés, elle a tourné autour de l'emploi. Mais il a fallu en rabattre quand un nouveau venu<sup>5</sup> – le Front national – en a fait son thème de prédilection deux ans plus tard dans des élections locales. Depuis – à travers périodes de fièvre et d'accalmie – l'insécurité ne s'est jamais vraiment absentée des préoccupations de notre société.

Non seulement, l'insécurité représente, avec la xénophobie, un élément constitutif du fonds de commerce de l'extrême-droite, mais encore elle occupe une place centrale dans la feuille de route de la Droite depuis les lois Peyrefitte de 1978<sup>6</sup> et 1981<sup>7</sup>. Et la Gauche, elle-même, ne s'y est-elle pas convertie, de plus ou moins bon cœur, au moins depuis le Colloque de Villepinte de 1997<sup>8</sup> ? Voilà donc cette insécurité devenue, en un tiers de siècle, omniprésente dans le débat public.

Les attentats terroristes ont porté le thème à l'incandescence. Le terrorisme semble actuellement capturer toute l'attention portée à l'insécurité. Ce n'est pas que les citoyens soient incapables de distinguer le terrorisme de l'insécurité liée à la délinquance ordinaire, si du moins on prend soin, dans les enquêtes, de les interroger sur les deux articles. Mais la figure du *jeune de banlieue* descendant d'immigré paraît typique à la fois du délinquant et des auteurs d'attentats djihadistes<sup>9</sup>... L'opinion commune se figure facilement le toboggan qui conduit du vol à l'assassinat sur le refrain *Qui vole un œuf vole un bœuf*. La longue théorie des réfugiés qui tente de gagner l'Europe accroît encore la tension. Derrière le prétexte des Syriens, ce que l'on rejette en fait c'est l'autre immigration, bien plus ancienne, celle qui vient du Maghreb et d'Afrique subsaharienne. Et l'État – hyperactif militairement en Afrique et au Moyen-Orient – donne l'impression de résumer sa réponse sur le territoire à l'instauration d'un état d'urgence permanent.

Et pourtant, si l'on se bornait à l'observer dans l'arène médiatique/politique, comprendrait-on pourquoi l'insécurité peut prospérer depuis si longtemps ? C'est ici que commence la difficulté. Les territoires où elle prolifère ne sont pas toujours ceux où la délinquance fleurit le plus ; les plus insécures ne sont pas toujours les plus exposés. Pour le dire autrement, l'insécurité ne se développe pas nécessairement *à cause* de la criminalité, mais souvent plutôt *à propos* d'elle.

En France, la recherche sur l'insécurité a été malaisée et elle présente des singularités : les premières tentatives ont hésité entre mise en cause des médias et incrimination des rumeurs<sup>10</sup>. Puis le thème a surtout été abordé par des spécialistes de la vie locale<sup>11</sup>. Il a fallu attendre la décennie 1990 pour que la pénétration tardive des recherches américaines<sup>12</sup> conduise à creuser la question du lien de l'insécurité avec la délinquance<sup>13</sup> et à montrer les différentes dimensions – peur personnelle ou préoccupation pour un problème social – qui se cachent sous la simplicité du terme<sup>14</sup>. La nature

<sup>5</sup> Quoique créé en 1973, il n'émerge vraiment qu'une dizaine d'années plus tard.

<sup>6</sup> Permettant d'assortir une peine d'emprisonnement d'une période de sûreté.

<sup>7</sup> Loi dite sécurité et liberté aggravant les peines en matière 'd'infraction violente'.

<sup>8</sup> Colloque sur la sécurité organisé par le ministre de l'Intérieur du gouvernement Jospin.

<sup>9</sup> À partir de données de presse concernant les attentats terroristes islamistes entre 2013 et 2018, Crettiez & Barros (2019) battent en brèche la généralité de cette liaison entre délinquance et terrorisme, tout en remarquant qu'on la relève davantage dans les attentats réussis (13 sur 24) que dans ceux qui ont échoué (42 sur 99). Or les premiers sont nettement plus 'visibles' que les seconds ; ils ont plus de chances de marquer le débat public.

<sup>10</sup> P. ex. Coing, Meunier, 1980 ; Dulong, 1983.

<sup>11</sup> Lagrange, 1984b ; Roché, 1993 ; Duprez, Hedli, 1992.

<sup>12</sup> Zauberman, 1982.

<sup>13</sup> Lagrange, 1993 ; Grémy, 1996.

<sup>14</sup> Robert, Pottier, 1997.

des données alors disponibles et le fort écho du thème dans le débat public ont incliné à s'intéresser plus à l'insécurité comme 'problème de société' qu'aux peurs personnelles ; c'est une caractéristique qui distinguera durablement la recherche française de ses homologues anglo-américaines. C'est aussi le moment où de premières théorisations ont été esquissées : soit l'hypothèse d'une crise de la civilisation des mœurs décrite par Norbert Elias<sup>15</sup>, soit celle de mutations du rapport du citoyen à l'État à propos du crime<sup>16</sup>. On observera par la suite un retour en force d'une analyse politique de l'insécurité au moment où le thème monte en puissance dans l'arène politique à partir de l'élection présidentielle de 2002<sup>17</sup>.

Au cours des années récentes, l'étude française s'est surtout attachée à situer le statut de l'insécurité dans le contexte contemporain, par là à rattacher le sentiment d'insécurité lié à la délinquance aux autres facettes de l'insécurité. On peut, en effet, l'évoquer sur toute une série de registres, du changement climatique à l'extinction des espèces, du chômage à la pauvreté ou à la croissance des inégalités, de la mondialisation à la financiarisation de l'économie... beaucoup d'entre eux constituent des enjeux d'une autre ampleur que les agressions, les vols ou même le terrorisme. Bien loin d'être coupée des autres formes d'insécurité, celle qui concerne la criminalité entretient avec elles des relations complexes. C'est ainsi que les travaux français récents se sont attachés à situer l'insécurité dans une mutation globale des formes de gouvernement et parfois même de société.

Leur version la plus visible pointe une mutation du style de l'État : moins 'social', il revêt de plus en plus des habits qualifiés, selon les auteurs, de 'punitifs'<sup>18</sup> ou de 'sécuritaires'<sup>19</sup>. Que cet argument soit le plus développé n'a rien d'étonnant : il est facile de l'illustrer en mobilisant – quelquefois pêle-mêle – un matériau facilement accessible de discours politiques, de faits divers, de lois, de dispositifs administratifs... Utilisé isolément, ce matériau permet difficilement de distinguer la rhétorique des pratiques, les assertions des mises en œuvre ; il expose aussi à unifier bien rapidement les périodes et les positions des différents acteurs et ne préserve pas toujours de verser dans l'imprécation. Un philosophe foucauldien a tenté de clarifier cette mutation en distinguant un État qui garantit la sécurité à ses citoyens par le déploiement d'un trio juge-policier-soldat et un État qui cherche à contrôler les déplacements, les paroles et les actes d'une population grâce à l'accès aux données numériques<sup>20</sup>. Cette veine a été poursuivie en mettant un accent particulier sur les changements du travail social<sup>21</sup>.

Ordinairement, ces études attribuent la mutation de l'État à la domination d'une idéologie néolibérale. Michaël Foessel (2010) en a donné une version fouillée : à un État-providence fondé sur l'articulation du social et du juridique se substitue un État 'libéral-autoritaire' basé sur un renforcement des pouvoirs et un certain mépris des gouvernants à l'égard du droit. L'affaiblissement de l'autorité de l'État va de pair avec un accroissement de sa puissance coercitive ; sa souveraineté blessée tente de se rétablir par des moyens répressifs. L'éventail des menaces est quasi illimité et la politique sécuritaire est condamnée à entretenir l'inquiétude qui la légitime<sup>22</sup>. Cette 'vigilance', conclut-il, ne serait jamais devenue un éthos majoritaire sans trois décennies d'horaires flexibles, d'affaiblissement du contrat de travail, de développement de la sous-traitance...

Cette note finale rejoint la veine qui s'attache davantage aux raisons économiques et sociales de l'insécurité. En 2003 déjà, Robert Castel en avait publié une version qui prenait appui sur ses travaux antérieurs dédiés à la société salariale. La logique de l'État social consistait à sortir de son insécurité celui qui ne pouvait accéder à la sécurité du propriétaire en conférant un statut au salariat, en érigeant des services publics et en mutualisant les grands risques (vieillesse, maladie, finalement

---

<sup>15</sup> Lagrange, 1995 ; Roché, 1996.

<sup>16</sup> Robert, 1999.

<sup>17</sup> Bonelli, 2008.

<sup>18</sup> Wacquant, 2012.

<sup>19</sup> Bourgoin, 2013.

<sup>20</sup> Gros, 2012. Le problème particulier de l'identification biométrique a donné lieu entre autres à une importante publication collective (Ceyhan, Piazza, 2011) ; voy. aussi Dubey (2008)..

<sup>21</sup> Clavel, 2014

<sup>22</sup> Peut-être faut-il lire là l'influence du célèbre ouvrage de Corey Robin (2004).

chômage). Depuis la fin des années 1970, la précarisation des relations de travail, le chômage de masse ont entraîné le salariat dans un jeu de disparités catégorielles, de mise en concurrence des salariés entre eux, soit au total un effritement de la société salariale. Chez les précarisés, ressentiment et frustration déclenchent une peur d'autrui qui trouve dans la peur du crime un abcès de fixation. Mais l'autorité que la puissance publique déploie pour faire face à cette insécurité civile (*i.e.* liée à la délinquance) contraste avec le libéralisme permissif qui accueille la nouvelle insécurité sociale.

Sans révoquer entièrement cette histoire socioéconomique de l'insécurité, Laurent Bouvet a tenté en 2015 de mettre au premier plan une dimension 'culturelle' : c'est sa culture, ses origines ethno-raciales, sa religion, son mode de vie qui font percevoir autrui comme une menace. Si Bouvet souhaite étendre sa réflexion culturaliste autant aux banlieues à concentration immigrée qu'au périurbain traditionnel, c'est bien ce dernier qui est sa cible, surtout dans la veine de l'évolution d'un Guilly passé, au fil de ses nombreux ouvrages<sup>23</sup>, d'une féconde mise en lumière des spécificités du périurbain à une posture fortement militante. Cédant à la pression de nouveaux mouvements sociaux, les élites auraient délaissé la sphère sociale pour conférer des droits spécifiques à des minorités de toutes sortes au grand dam des couches populaires 'autochtones' qui le vivraient particulièrement mal dans un contexte de sévère crise économique.

Actuellement, l'étude française de l'insécurité est menacée par une inflation des idées : les essais la dominent, mais l'empirie peine à suivre. Au mieux trouve-t-on des sondages d'une qualité souvent variable, des éléments du discours politique/médiatique ou des monographies difficilement généralisables. Et si des données quantitatives sont citées, il est rare qu'elles fassent l'objet d'un véritable travail d'analyse et de modélisation. Ce déséquilibre empêche de mettre à profit les avancées conceptuelles que contiennent certains de ces essais, faute de pouvoir les éprouver en rétablissant un jeu normal de va-et-vient entre théorie et empirie.

Sont pourtant désormais disponibles des données qui permettent peut-être de surmonter les risques de l'essayisme. Avant de les détailler et d'exposer comment nous avons entrepris de les analyser, il est toutefois juste de souligner que notre travail s'inscrit à la convergence de plusieurs courants de recherche – l'analyse territoriale de la délinquance, celle également de l'insécurité, puis leur combinaison – pour finalement mobiliser de nouvelles bases de données empruntées à la sociologie urbaine et à la science politique.

## I. L'analyse territoriale de la délinquance.

En 1889 déjà, le philosophe spiritualiste Henry Joly a produit, à partir d'une géographie de la délinquance par département, une théorie qui attribuait à la mobilité spatiale l'aggravation de cette 'maladie morale' que constituait à ses yeux le 'penchant au crime'. On retrouve là l'héritage de la statistique morale du premier XIX<sup>e</sup> siècle et de sa cartographe criminelle : Guerry (1833) en France, Quételet (1835) en Belgique, Rawson (1838), Booth (1889) et Mayhew (1861) en Angleterre avaient déjà pointé la répartition spatiale inégale de la délinquance. Tous montraient que cette inégale distribution allait de pair avec celles d'autres caractéristiques et comportement sociaux<sup>24</sup>. Mais Joly n'en restait pas là : si la mobilité renforce le penchant au crime, c'est, disait-il, parce qu'elle déracine et brise les solidarités territoriales. Déjà, on voyait poindre les théorisations qui allaient être systématisées par l'École de Chicago : déracinement brisant les solidarités territoriales, mécanismes d'apprentissage et de transmission de la criminalité.

La grande référence classique a été écrite par Shaw et McKay (1942) dans le Chicago de l'entre-deux-guerres. Ils ont remarqué la concentration de la délinquance juvénile dans certains quartiers de la ville. Ces zones conservaient durablement des scores élevés de délinquance, alors que leur population se renouvelait pourtant très rapidement au fil des vagues d'immigration d'origines différentes. Au contraire, les taux de délinquance des habitants de ces quartiers se fondaient dans la

<sup>23</sup> P. ex. 2000, 2014.

<sup>24</sup> Éducation, revenus, urbanisation, activité économique, pathologies...

normale urbaine du moment qu'ils portaient vivre ailleurs. Nos auteurs en ont déduit que les lectures 'ethniques' alors en vogue ne fournissaient pas une explication satisfaisante de la criminalité. Même les conditions socioéconomiques régnant dans ces quartiers ne permettaient pas de rendre directement compte de la forte et durable concentration en leur sein de jeunes délinquants : leur aggravation ne l'accroissait pas. Ils ont donc eu recours au concept de désorganisation sociale. Thomas et Znaniecki (1918-1920) avaient expliqué par cette notion la situation des ruraux polonais émigrés aux États-Unis, l'introduisant comme dimension intermédiaire entre les variables socioéconomiques et les comportements : ces immigrants ne trouvaient plus, dans les quartiers où ils s'installaient à leur arrivée, des normes sociales stables et partagées pour guider les comportements, notamment des plus jeunes. En effet, à Chicago et dans les autres grandes villes américaines, les vagues successives de nouveaux arrivants se dirigeaient vers les quartiers où le logement était le moins cher ; ceux de la vague précédente fuyaient alors devant cette invasion. Mais ce phénomène ne cessait de se reproduire de sorte que la population de ces zones interstitielles se renouvelait continuellement. Les institutions et les standards conventionnels qui assurent d'ordinaire le contrôle social de première ligne y perdaient leur hégémonie. Des influences contradictoires se heurtaient. La rue, espace de jeu des enfants, était aussi le théâtre où ils voyaient des délinquants d'habitude afficher tous les attributs d'une réussite sociale insolite au milieu de la misère qui régnait sur le quartier, celui aussi où ils apprenaient que le chapardage ou la dégradation volontaire peuvent représenter le jeu le plus excitant, celui qui permet de gagner le plus de prestige parmi ses pairs. Il n'existait pas, dans ces quartiers, un front uni de désapprobation capable d'endiguer de telles dérives. En résumé, ce n'est pas la misère en soi qui engendre la déviance, mais le désordre normatif qui l'accompagne dans les aires où un perpétuel renouvellement de population empêche toute stabilisation des relations sociales.

L'invention des enquêtes de victimation a autorisé une réémergence des tests empiriques de la théorie de la désorganisation sociale, que ses promoteurs initiaux avaient seulement étudiée à partir de statistiques des institutions pénales. La plupart de ces travaux récents affectent les enquêtes des caractéristiques sociodémographiques de leur voisinage, puis ils testent l'influence des variables qu'ils associent à la désorganisation sociale (par exemple, la diversité ethnique du peuplement) sur les variables de victimation<sup>25</sup>. C'est surtout l'œuvre de Robert Sampson qui illustre cette réapparition. En mobilisant les deux premières enquêtes du *British Crime Survey*, il avait déjà observé que les données de statut socioéconomique n'agissaient guère directement sur la victimation, mais à travers des variables intermédiaires de désorganisation sociale<sup>26</sup>. Dans sa grande enquête sur Chicago<sup>27</sup>, il a pointé la persistance des effets de quartier<sup>28</sup> et plaidé pour que l'on s'écarte d'une quête étiologique rivée au niveau de l'individu et que l'on détermine des variables permettant de rendre compte directement des effets de quartier et de leur persistance, sans se borner au sempiternel ghetto, mais en étudiant toute la gamme des quartiers d'une métropole.

---

<sup>25</sup> Bénéficiant de données de géocodage permettant de localiser précisément leurs enquêtes, Van Wilsem, Wittebrood et De Graaf (2006) ont poussé l'analyse sur les trois niveaux de l'enquête, du quartier et de la ville, grâce à la taille (environ 70 000 répondants à l'époque) de l'enquête néerlandaise de victimation. Cette analyse multiniveau leur a permis de combiner désorganisation sociale et dynamique des quartiers. C'est aussi une analyse multiniveau qui a conduit Oberwilder (2004) à pointer l'effet de la désorganisation socioculturelle de quartier sur la délinquance sérieuse des adolescents.

<sup>26</sup> Sampson, Groves, 1989.

<sup>27</sup> Sampson, 2012. Il y prend en compte les critiques adressées à la notion de désorganisation sociale dans la foulée de Whyte ou de Reiss (1986) et promeut celle d'efficacité collective (Sampson, Raudenbusch, Earls, 1989) qui unit cohésion sociale et attentes partagées.

<sup>28</sup> *Despite macro-political changes and urban social transformation towards the end of the 20th century and gentrification in the early 21st century, neighborhoods remained remarkably stable in their relative economic standing even as they witnessed considerable inflow and outflow of individual residents. It follows that there is an enduring process of stratification not specific to any one neighborhood and that it is not simply a result of individual, demographic or economic explanations* (2012, 364)

La veine a été aussi exploitée par le groupe britannique de criminologie quantitative autour de Hope<sup>29</sup> : les riches s'éloignent des pauvres en 'clubbissant' des zones de résidence que le prix du foncier rend inaccessibles à ces derniers<sup>30</sup>.

## II. L'analyse territoriale du sentiment d'insécurité

En interrogeant des échantillons de population sur les victimations subies, il a semblé aller de soi de questionner aussi les enquêtés sur la manière dont ils avaient vécu ces expériences. Ces questions adjacentes allaient déclencher une grande perplexité : victimation effective et sentiment d'insécurité se superposaient mal.

Le débat qui a suivi s'est d'abord attaché à l'influence des médias ou aux caractéristiques des victimes. La prise en considération des territoires dans l'analyse de l'insécurité a cependant resurgi à travers l'attention portée aux désordres urbains, appelés aussi *incivilities* : la peur du crime serait particulièrement forte dans certaines zones, en raison de la concentration en leur sein de différents 'désordres'. Les auteurs distinguent les désordres 'physiques' (dégradation de l'environnement matériel) dus à une mauvaise gestion du territoire local par ses responsables (municipalité, bailleurs, sociétés de transport, etc.) et les désordres 'sociaux' imputables, eux, à des individus 'désordonnés' (les groupes de jeunes qui traînent dans l'espace public, les toxicomanes, mendiants, prostitués...)<sup>31</sup>.

Ces développements classiques ont suscité des critiques de plus en plus vives, notamment parmi les chercheurs européens<sup>32</sup>. Les perspectives initiales étaient beaucoup plus ouvertes : la Commission américaine d'enquête sur le crime qui avait conduit à la création des enquêtes de victimation renvoyait clairement les anxiétés soulevées par la criminalité au contexte politique et social très particulier de l'époque<sup>33</sup>. Lors de son installation, les États-Unis baignaient dans un climat de tension raciale consécutif aux combats pour la déségrégation et aux grandes émeutes des ghettos noirs. On a pu rattacher les sentiments d'insécurité de l'époque à l'atmosphère d'inquiétude (d'une partie) de la population blanche devant une évolution jurisprudentielle qui avait progressivement reconnu et étendu les droits des Noirs : Harris (1969) a analysé l'*Omnibus Crime Control and Safe Streets Act* de 1968 promu par le Sénateur McClellan comme une opération de réaffirmation de la suprématie blanche, entreprise par pure malveillance et dans un véritable climat d'hystérie<sup>34</sup>. Les sociologues que la Commission avait mandatés pour mettre au point les nouvelles enquêtes avaient d'emblée analysé le *fear of crime* comme débordant largement l'expérience de victimation. Ainsi, Biderman *et al.* (1967, 121) voyaient dans la peur du crime le symbole des inquiétudes pour un ordre social et moral plus large. Leur instrument d'enquête tentait de saisir les attitudes vis-à-vis de la délinquance en interrogeant les répondants sur la manière dont s'expérimente la vie collective dans leur quartier.

Des chercheurs anglais<sup>35</sup> ont tenté de reconfigurer l'étude du sentiment d'insécurité. Ils ont d'abord montré qu'une interrogation plus précise et plus circonstanciée produisait des niveaux de peur moins élevés que ceux relevés grâce à la question standard utilisée jusqu'alors<sup>36</sup>. Ils ont ensuite confirmé l'intuition de Furstenberg (1971) : peur personnelle d'être victime ressentie dans telle ou telle circonstance, ou inquiétude plus diffuse, non suscitée par des incidents précis, les deux facettes de la peur du crime se situent aux extrémités d'un *continuum* qui va des aspects les plus émotifs de l'expérience vécue à une angoisse plus vague exprimant la conscience du risque et des attitudes et opinions plus générales sur la vie en société.

<sup>29</sup> Hope, 2000, 2001.

<sup>30</sup> ... une analyse qui converge avec d'autres processus d'auto ségrégation des classes supérieures mis en lumière par la sociologie urbaine (voy. p. ex. Préteceille, 2006)..

<sup>31</sup> Wilson et Kelling, 1982 ; Skogan, 1990 ; Ferraro, 1995 ; Innes, 2004.

<sup>32</sup> Zauberman, 2008, 18 *sq.*

<sup>33</sup> President's Commission, 1967, 37 *sq.*

<sup>34</sup> Voir aussi Stanko (2000).

<sup>35</sup> Parmi de très nombreuses publications, on retiendra l'ouvrage de synthèse de Farrall, Jackson et Gray (2009).

<sup>36</sup> De type *how safe do you feel walking alone in your neighbourhood after dark?*

Les recherches françaises sur l'insécurité ont principalement investi deux thèmes : les incivilités<sup>37</sup> et la préoccupation sécuritaire distinguée des peurs concrètes<sup>38</sup>; quelques travaux ont cependant mis à profit la focalisation sur la vie des quartiers des Enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages (EPCVM) de l'Insee pour pointer la forte insécurité qui se manifestait dans les quartiers en difficulté, notamment ceux classés en zones urbaines sensibles (ZUS)<sup>39</sup>.

### III. Combiner des analyses territorialisées de la victimation et de l'insécurité

En exploitant les données d'une enquête sur les risques urbains à Amiens, Zauberman, Robert et Pottier (2000) avaient constaté que la victimation des enquêtés résidant dans les quartiers de relégation du nord et de l'est de l'agglomération s'accompagnait d'une forte poussée du sentiment d'insécurité, tandis que celle des habitants de la zone résidentielle du sud était vécue de manière moins dramatique. Leur hypothèse était que la victimation des seconds était liée à leur mode de vie, qu'il suffisait de modifier un peu pour se mettre à l'abri (ainsi en évitant de sortir seul le soir dans certains coins du centre-ville) – d'où leur irénisme – tandis que celle des premiers était liée à un cadre de vie qu'ils ne pouvaient modifier puisqu'ils n'avaient pas les moyens de déménager dans un quartier plus tranquille – d'où leur crispation sécuritaire.

En mobilisant les données de l'enquête de l'Insee sur les conditions de vie des ménages de 2001, Herpin et Lagrange (2005) ont distingué *a priori* cinq sortes de territoires et étudié pour chacune les caractéristiques des enquêtés et de leur environnement, les victimations, les peurs et les précautions. Il ressort de leurs conclusions une sorte de trio : des zones résidentielles aisées faiblement concernées par la délinquance, des centres-villes exposés à la victimation sans en être très inquiets, enfin des zones populaires de relégation également exposées mais beaucoup plus affectées<sup>40</sup>.

En utilisant une série d'enquêtes dans une perspective typologique, Zauberman, Robert, Névaenen et Bon (2013) ont complexifié le schéma, d'abord en distinguant deux figures de centres-villes, l'une plus vigilante que l'autre, surtout en faisant émerger deux figures urbaines faiblement exposées à la victimation et d'ailleurs peu apeurées, mais fortement crispées sur les préoccupations sécuritaires, l'une plutôt de type populaire traditionnel, l'autre plutôt de petites classes moyennes, ce qui n'est pas sans évoquer l'essai de Young (2007) sur l'insécurité et le désarroi de ces dernières. Cette typologie pâtit cependant de reposer sur la mobilisation des seules enquêtes de victimation sans pouvoir les confronter systématiquement avec des enquêtes régulières sur la division sociale de l'espace, sur l'importance des migrations dans les différents territoires, enfin sur les choix électoraux, et sur leurs évolutions au long d'un laps de temps suffisant.

### IV. Mobiliser de nouvelles bases de données

La **présente recherche** tente de pallier ces limitations en mobilisant des bases de données empruntées à la sociologie urbaine et à la science politique.

Pour mener l'exercice à bien, nous avons choisi de travailler à une échelle – l'**Île-de-France** – qui réunit deux caractéristiques :

Elle présente d'abord une diversité de territoires propice à l'analyse que nous voulons mener : une ville-centre – en fait une ville-monde – où l'on peut distinguer des arrondissements cossus et d'autres marqués par la concurrence de l'immigration et de la gentrification ; de proches banlieues, certaines résidentielles et d'autres en proie à la relégation ; enfin des confins urbains, les uns plus populaires, d'autres plus classes moyennes.

---

<sup>37</sup> Voir par exemple Roché (1996), qui se distancie là de l'interprétation des premiers travaux grenoblois, plus focalisés sur l'importance des relations et des réseaux microsociaux (Lagrange et Roché, 1987-1988).

<sup>38</sup> Robert et Pottier, 1997, 2004.

<sup>39</sup> Peretti-Watel, 2000 ; Le Jeannic, 2007.

<sup>40</sup> Quant aux autres zones populaires, il est difficile de les caractériser dans la mesure où elles constituent généralement la modalité de référence des régressions logistiques.

L'Île-de-France se caractérise aussi par une exposition à la victimation globalement supérieure à celle de la France européenne entière, quoique très variable selon les territoires. C'est aussi vrai des deux facettes – la préoccupation sécuritaire et les peurs personnelles – du sentiment d'insécurité<sup>41</sup>.

Nous avons pris les moyens, pour la présente recherche, de dépasser les limitations du dispositif de l'analyse géosociale publiée en 2013 en nous appuyant sur des données indépendantes. Des enquêtes sur la victimation et l'insécurité en Île-de-France, nous n'avons emprunté que ces seules variables qui ont permis de caractériser ses différents territoires par leur exposition à la délinquance et l'intensité de l'insécurité. En revanche, pour les caractériser par la distribution socioprofessionnelle et migratoire ainsi que par les choix électoraux, c'est à d'autres bases de données que nous avons eu recours ; on évite ainsi de typifier les territoires par les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés.

D'une part, nous nous sommes tournés vers l'analyse de la distribution socioprofessionnelle et migratoire des IRIS franciliens mise au point par Edmond Préteceille sur la base des recensements de 1999, 2008 et 2013<sup>42</sup>. Pour les choix électoraux, d'autre part, nous avons mobilisé les résultats des premiers tours des élections européennes, présidentielles et régionales en Île-de-France entre 1999 et 2019.

Évidemment, la confrontation de ces données produites dans des champs disciplinaires différents – la sociologie urbaine, la science politique, la sociologie de la déviance – s'est heurtée à un certain nombre de difficultés.

En conséquence, le chapitre suivant est dédié à la relation des tâtonnements successifs qui nous ont finalement conduits à une démarche opérationnelle.

Les trois chapitres suivants seront consacrés à présenter les bases de données utilisées dans la recherche.

En ce qui concerne l'insécurité, on a eu recours aux enquêtes réalisées tous les deux ans depuis 2001 par l'Institut Paris Région<sup>43</sup> (IPR). C'est l'occasion de remercier à nouveau l'Institut, sa mission Prévention et Sécurité – notamment Sylvie Scherer et Hélène Heurtel – qui nous permettent de procéder à l'analyse secondaire de leurs enquêtes.

On présentera dans des chapitres ultérieurs les données concernant les structures socioprofessionnelle et migratoire des territoires franciliens, puis celles relatives aux comportements électoraux mesurés à travers les résultats des premiers tours des élections européennes, présidentielles et régionales en Île-de-France entre 1999 et 2019.

Un ultime chapitre exposera les résultats de l'analyse qui confronte ces différentes bases de données.

---

<sup>41</sup> Dans l'enquête CVS réalisée en 2017, les prévalences franciliennes sur 2 ans sont supérieures à celles de la France européenne entière pour le cambriolage de résidence principale (4,31% vs 3,42), le vol de voiture (1,91 vs 1,57), les vols de deux-roues à moteur (1,01 vs 0,49) et ceux de vélos (3,48 vs 2,26), les violences physiques (3,34 vs 2,25), les injures (13,01 vs 12,39), les vols personnels sans violence (4,43 vs 2,62), la préoccupation sécuritaire (10,42 vs 8,71), la peur au domicile (8,68 vs 8,16), surtout la peur dans le quartier (16,48 vs 11,02).

<sup>42</sup> Dernier recensement complet selon l'ancienne procédure, premier et deuxième recensements complets selon la nouvelle procédure ; Préteceille, 2006 ; Oberti, Préteceille, 2016.

<sup>43</sup> Au moment de la première enquête, cet organisme s'appelait Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France (IAURIF), puis Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France (IAU-IdF). Il est devenu maintenant Institut Paris Région (IPR).



## **Chapitre I.**

### **Évolution des choix méthodologiques et méthodes d'analyse**

#### **I. Une analyse sur données individuelles**

Le projet initial de l'ANR INSOCPOL visait à étudier i) les structures à un moment donné et ii) les évolutions du rapport à l'insécurité, aux peurs et à la préoccupation sécuritaire des individus en relation avec leurs caractéristiques sociales et les contextes sociaux et politiques dans lesquels ils s'inscrivent.

Pour cette raison, nous avons d'abord cherché à constituer un fichier de données cumulées selon une structure longitudinale permettant de réaliser des analyses géométriques à la fois statiques et dynamiques des données collectées depuis 1999.

Il est rapidement apparu que les données recensant les caractéristiques individuelles des enquêtés existaient en version partiellement dégradée dans les fichiers où les répondants étaient géolocalisés à l'échelle infracommunale. Dans le même temps, nous avons constaté que l'identification de l'IRIS de résidence des enquêtés était renseignée de façon partielle dans plusieurs vagues d'enquête et manquait parfois totalement dans les collectes les plus anciennes.

Nous avons cherché dans un premier temps à décrire et évaluer l'intensité des évolutions dans trois domaines de l'analyse : les peurs personnelles et pour les enfants dans différents contextes (dans la rue, dans les transports, au domicile, à l'école), les victimations personnelles et de ménage (vols, agressions, cambriolages, etc.) et la préoccupation sécuritaire des individus (c'est à dire le fait de considérer que la sécurité constitue un enjeu prioritaire par rapport à d'autres thématiques comme le chômage, la pauvreté ou la pollution).

Un premier fichier cumulé a été constitué pour tracer ces évolutions. L'analyse a révélé de très faibles variations de l'ensemble de ces indicateurs au cours du temps. Les principaux facteurs de mesure de l'insécurité n'avaient pas connu d'évolution significative sur la période observée.

Pour valider cette première analyse descriptive, nous avons procédé à une analyse multitableaux sur fichier cumulé. Chaque vague d'enquête a fait l'objet d'une analyse factorielle spécifique. Nous avons ensuite comparé l'ensemble des plans factoriels obtenus en réalisant des compromis d'interstructure selon trois méthodes différentes mais voisines : l'analyse STATIS, l'analyse factorielle multiple (AFM) et l'analyse des co-inerties multiples (MCOA). Ces trois analyses ont dégagé des compromis d'interstructures très proches et ont également confirmé que chacun des plans factoriels obtenus à un instant  $t$  ne différait pas significativement du compromis d'interstructure.

Ces résultats ont apporté la preuve que les légères évolutions observées sur certains indicateurs spécifiques (notamment les victimations concernant les véhicules et la baisse de la préoccupation sécuritaire à partir de 2001) n'étaient pas de nature à constituer des évolutions notables dans l'évolution du rapport à l'insécurité. En cherchant à identifier les principales transformations temporelles au moyen des analyses multitableaux, nous avons rapidement montré qu'elles n'existaient pas, confortant ainsi la thèse de la stabilité en structure du rapport à l'insécurité sur une période d'une quinzaine d'années à l'échelle de l'Île de France.

#### **II. À la recherche de structures spatiales**

Le constat obtenu à partir du premier fichier cumulé – produit à partir des données individuelles – a conduit à rechercher la structuration spatiale des attitudes et des rapports individuels à l'insécurité. Nous avons réalisé de nombreuses analyses ACM et AFM, à partir de spécifications différentes, pour tenter de dégager des organisations territoriales des différentes configurations de peurs/préoccupations/victimations. Les premiers résultats obtenus ont laissé paraître que ces analyses n'étaient pas concluantes pour deux raisons principales.

En raison du très grand nombre d'individus pris en compte dans le fichier (80 000 personnes environ) et du grand nombre de variables qualitatives polytomiques incluses, les parts d'inerties résumées par des espaces factoriels de faible dimensionnalité étaient très faibles selon le critère de Greenacre (environ 5 % de l'inertie totale captée sur deux axes). Ces taux d'inerties faibles s'expliquaient par la structure même des données initiales et par la nature des déterminants individuels du rapport à l'insécurité et aux victimations.

Les facteurs individuels dominants du rapport à l'insécurité sont l'âge, le genre et, beaucoup plus secondairement, le niveau de diplôme. Ces facteurs sociodémographiques qui influencent le plus le rapport à l'insécurité ne font pas, par leur nature, l'objet d'une forte structuration spatiale. La ségrégation spatiale des générations, et *a fortiori* des genres n'est pas un phénomène sensible. Il est donc apparu qu'à l'échelle des individus, l'espace jouait un rôle très secondaire et s'effaçait devant des caractéristiques personnelles dominantes mais non organisées territorialement.

En conséquence, nous avons constaté qu'il n'était pas possible de faire émerger des structures spatiales de l'insécurité à partir des données organisées par variables qualitatives à l'échelle des enquêtes. Pour y parvenir, nous avons fait le choix d'agglomérer les données, sur la base de critères sociaux et spatiaux, permettant de classer non plus les individus mais directement les territoires.

### III. Une première projection dans la nomenclature socioprofessionnelle et migratoire des IRIS.

En première intention, nous avons souhaité projeter les données dans un découpage territorial directement utile pour l'analyse. En conséquence, nous avons tenté de projeter les données des enquêtes de victimation dans le découpage territorial des différents types d'IRIS de la nomenclature socioprofessionnelle.

Nous sommes parvenus à la conclusion qu'une telle projection était insuffisante, dans la mesure où les typologies socioprofessionnelles amenaient à négliger la dimension migratoire dans l'analyse. Après avoir constitué une typologie croisée des types migratoires et des types socioprofessionnels, nous avons tenté à nouveau une projection spatiale des données d'enquêtes.

Nous avons à ce stade retenu un croisement en six classes distinctes :

Les espaces populaires à surreprésentation des immigrés extra-européens (par rapport à la moyenne régionale)

Les espaces populaires à sous-représentation des immigrés extra-européens

Les espaces moyens mélangés à surreprésentation des immigrés extra-européens

Les espaces moyens mélangés à sous-représentation des immigrés extra-européens

Les espaces supérieurs à dominante des cadres du secteur public

Les espaces supérieurs à dominante des cadres du secteur privé

Cette typologie tenait compte de la rareté des espaces supérieurs à surreprésentation des populations immigrées extra-européennes. Les données INSEE indiquent que l'immigration dans les espaces supérieurs est davantage caractérisée par la présence de cadres et diplômés provenant de pays de l'Union Européenne.

Cette projection s'est révélée insuffisamment précise pour deux raisons principales.

D'une part, en réalisant une caractérisation sociale des territoires, nous perdions les dimensions spécifiquement spatiales du rapport à l'insécurité, ce qui affaiblissait notre capacité à distinguer des territoires similaires du point de vue de leur composition sociologique, mais distincts par leur inscription territoriale dans l'ensemble francilien.

D'autre part, en associant *a priori* données sociales et données de rapport à l'insécurité, nous introduisions sans le vouloir un biais tautologique dans la structure des données analysées. Le lien entre profils sociaux et rapport à l'insécurité était constitué par l'association des données, que cela relève d'une correspondance statistique territoriale ou non.

Pour améliorer l'analyse, nous avons tenté de croiser cette typologie sociale et migratoire en six groupes avec une nomenclature spécifiquement spatiale.

#### IV. Une projection socio-spatiale des données d'enquête

Dans un second temps, nous avons donc combiné les types sociaux et migratoires des territoires avec le département dans lequel ils s'inscrivent. Nous avons extrait les communes rurales dans un groupe spécifique pour permettre une distinction entre espaces ruraux et périurbains. Par ailleurs, le croisement avec les données territoriales permettait à ce stade de comparer des espaces de même type implantés dans des contextes départementaux différents.

Un temps, cette analyse nous a semblé satisfaisante, dans la mesure où elle donnait à voir des structures du lien entre catégories sociales, territoire et insécurité qui s'inscrivaient de façon convaincante dans la continuité des résultats de recherche obtenus depuis l'analyse géosociale publiée en 2013 à partir des premières vagues de l'enquête francilienne<sup>44</sup>. Toutefois des difficultés sont apparues lorsque l'on a quitté le domaine de l'analyse factorielle et de la structure relationnelle des données pour entamer la cartographie des résultats.

En raison du découpage socio-spatial constitué, nous couvrons avec des effectifs très variables les différents types de territoires. Il est apparu que certaines zones de l'Île-de-France étaient affectées à des classes de la typologie ainsi constituée sans qu'un nombre suffisant d'observations relève de ces territoires. Face à ce problème d'imputation des données, amenant à classer des territoires selon leur rapport à l'insécurité à partir de variables dépendant *in fine* principalement de leurs caractéristiques socio-territoriales, nous avons à nouveau buté sur le problème de l'extension excessive de la couverture territoriale des informations dont nous disposons en matière de rapport à l'insécurité.

Ce constat nous a amené à soulever un problème supplémentaire. Si cette analyse était convaincante du point de vue des structures relationnelles qu'elle mettait en évidence entre les variables, elle nous conduisait à surestimer l'homogénéité du rapport à l'insécurité dans les différents territoires correspondant à un même type socio-spatial. Les limites de la méthode étaient moins sérieuses que dans la phase précédente, mais les résultats ne présentaient toujours pas la robustesse que nous attendions d'une analyse combinée de grandes bases de données sociales, électorales et d'enquêtes de victimation.

Certains espaces étaient toujours couverts à partir de données collectées dans d'autres communes. Par ailleurs nous voulions éviter de considérer *a priori* que les espaces de même type social dans différents territoires soient envisagés comme présentant le même type de rapport à l'insécurité.

En progressant dans l'établissement d'un compromis plus satisfaisant entre finesse explicative de l'analyse typologique et parcimonie de la description d'une structure de données à haute dimensionnalité, nous avons opté pour une troisième approche dans le courant de l'année 2019.

#### V. Une approche exclusive par les structures territoriales

Nous souhaitons, à cette étape du raisonnement, produire une analyse qui soit basée sur les seules caractéristiques du territoire, sans présupposer ou induire *a priori* une relation particulière entre types sociaux et rapports à l'insécurité. De plus, nous souhaitons éviter de constituer des ensembles territoriaux *a priori*, qu'ils découlent d'une proximité spatiale ou de similarités sociales. Dans cette nouvelle analyse, les territoires limitrophes les uns des autres peuvent, dans tous les cas, présenter des caractéristiques variant librement à partir de leur profil social, électoral et de rapport à l'insécurité.

Il fallait choisir les 'individus statistiques' de l'analyse à une échelle territoriale qui soit acceptable tant pour les données socioprofessionnelles et migratoires que pour les comportements électoraux et enfin pour les informations sur les victimations et l'insécurité tirées des enquêtes franciliennes. Nous avons fini par sélectionner la commune – à Paris l'arrondissement municipal – comme le compromis le plus acceptable. Si l'analyse par grappes territoriales charrie trop d'hypothèses et de

<sup>44</sup> Zauberman, Robert, Névanen, Bon., 2013.

relations implicites entre les variables, l'analyse par IRIS ne disposait pas d'un nombre d'observations suffisant pour garantir la validité statistique des résultats, notamment pour les phénomènes rares comme les victimations. Alors que 80 000 enquêtés sont identifiables à la commune, seuls 50 000 d'entre eux sont convenablement IRISés, soit une perte de 40%. Par ailleurs, le regroupement des IRIS à partir de leurs caractéristiques sociales, présentait le même caractère d'imputation abusive que le regroupement des communes que nous avons opéré précédemment.

Nous n'avons toutefois conservé que les communes regroupant au moins 50 enquêtés dans l'ensemble des vagues de l'enquête de victimation réalisée par l'Institut Paris Région, soit un ensemble de 330 communes et arrondissements, représentant les zones les plus denses et par conséquent les mieux échantillonnées. Si les communes ainsi écartées de l'analyse sont nombreuses, elles ne représentent qu'environ 13% de la population francilienne, principalement situées dans les parties les moins urbanisées de la Grande Couronne.

Nous avons tenté dans un premier temps de regrouper les zones les moins couvertes par l'enquête dans des ensembles territoriaux plus larges que la commune, mais cela nous amenait à retomber dans les travers de l'imputation rencontrés lors des stades précédents de la recherche. Il est apparu qu'il n'était pas possible de couvrir de façon satisfaisante les zones les moins denses à partir des données dont nous disposions.

Une analyse des données *a posteriori* nous a permis d'estimer qu'il aurait été nécessaire de disposer d'environ 250 000 enquêtés pour permettre une couverture convenable des quelques 5 200 IRIS qui composent la région parisienne, en y incluant les espaces les moins densément peuplés (voir figure I.1).

Pour rappel donc, les individus statistiques que nous avons sélectionnés sont les communes (et arrondissements parisiens) pour lesquels nous disposons de plus de 50 enquêtés dans le fichier cumulé des enquêtes de l'Institut Paris Région de 2001 à 2017.

Les variables d'intérêts sont :

- les profils socioprofessionnels et de rapport à l'immigration de chacun des territoires, définis à partir de leur dominante démographique définie à l'échelle des IRIS à partir des données INSEE à trois années de recensement (1999, 2008, 2013) ;
- les résultats électoraux des premiers tours des élections régionales, européennes et présidentielles de 1999 à 2019 ;
- les résultats cumulés des enquêtes IPR en matière de victimations, peurs, préoccupation sécuritaire et rapport au quartier.

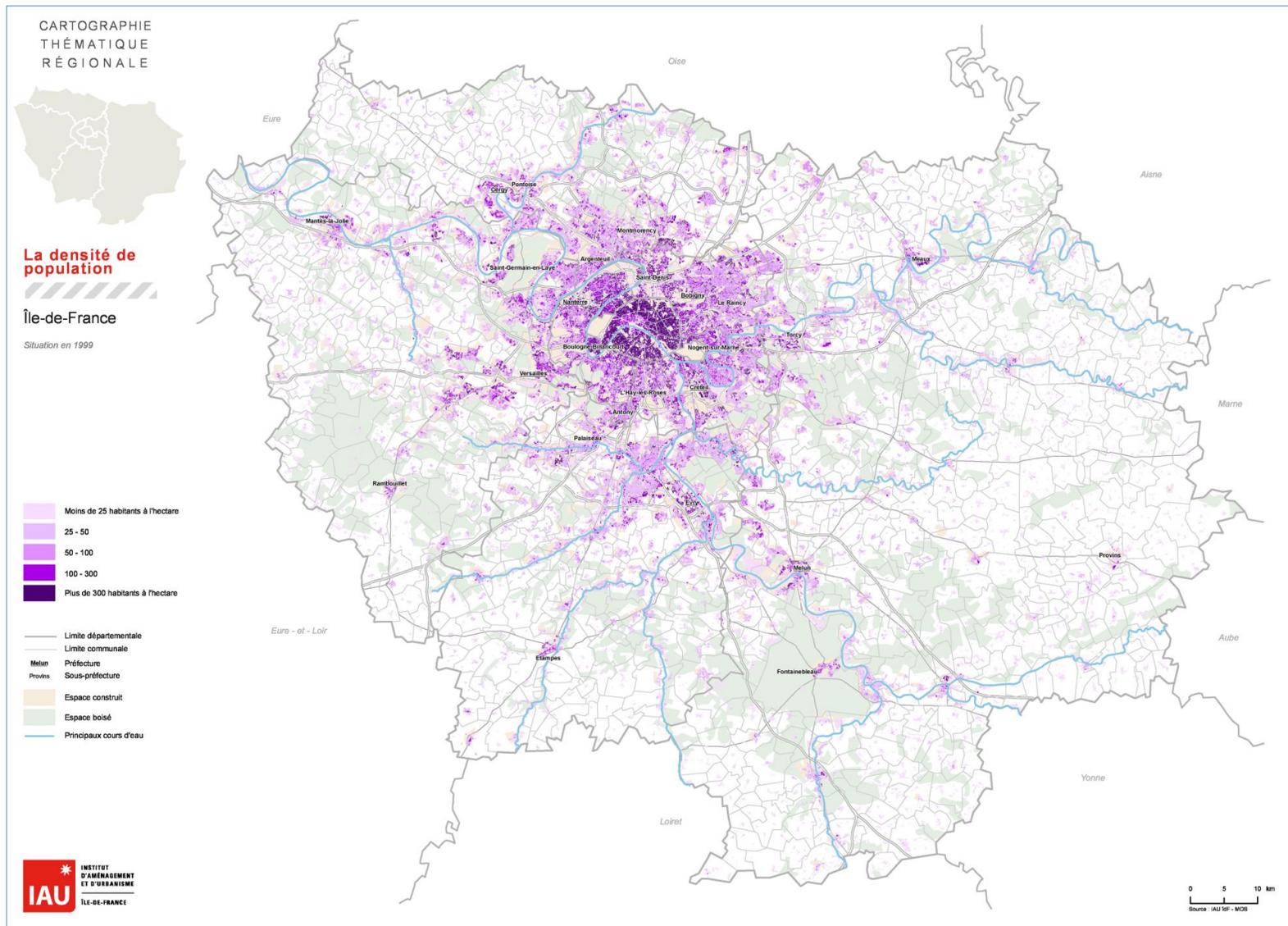
Toutes ces variables ont fait l'objet d'une standardisation, pour tenir compte de leur variation en structure d'un territoire à l'autre, et de manière à homogénéiser l'importance des phénomènes rares (les victimations) et de ceux qui sont plus fréquents comme les peurs.

Dans les chapitres suivants du rapport, nous présentons successivement les analyses séparées de ces trois blocs de variables (d'insécurité, sociales et électorales), avant d'en proposer une analyse conjointe.

Les analyses des caractéristiques sociales et migratoires des territoires (chap. III) sont la résultante d'une analyse par composantes principales (ACM) à partir des données individuelles du recensement de la population.

Pour étudier le rapport à l'insécurité (chapitre II), les comportements électoraux (chapitre IV), ainsi que pour l'analyse conjointe de toutes les bases de données, on a procédé par analyse factorielle multiple (AFM) distinguant les principaux blocs de variables. Dans tous les cas, les résultats de l'AFM ont été confirmés par la réalisation complémentaire d'une analyse STATIS (Structuration des tableaux à trois indices de la statistique) et d'une analyse des co-inerties multiples (MCOA) qui ont permis de tester la robustesse des structures dégagées. Dans cette mesure, on se borne à présenter les résultats de l'AFM, sauf pour le chapitre sur les comportements électoraux où l'on recourt à ceux de STATIS.

Fig. I. 1 : Densité à l'hectare des populations franciliennes.



Sources IPR



## Chapitre II.

### Victimations, peurs du crime et préoccupation sécuritaire.

#### Leurs combinaisons dans les territoires franciliens

Ce chapitre est consacré à présenter les données utilisées pour mesurer l'insécurité.

Depuis 2001, au début de chaque année impaire, l'Institut Paris Région fait interroger quelque 10 500 Franciliens sur les victimations subies au cours des trois années précédentes et sur leurs peurs de la délinquance dans différentes situations, ainsi que sur leur préoccupation sécuritaire.

Pour chacune des neuf campagnes<sup>45</sup>, l'Institut a passé contrat avec un sous-traitant qui a administré le questionnaire par téléphone à un échantillon d'enquêtés tirés dans chaque département de manière aléatoire sur une liste d'abonnés filaires. Pour éviter des calculs de redressement, ce premier échantillon a été complété par un tirage complémentaire destiné cette fois à combler les quotas déficitaires. Lors des dernières campagnes, les sous-traitants ont mis à profit cette seconde partie pour tenter d'atteindre également les titulaires de portables exclusifs qui échappent par définition à un tirage sur liste d'abonnés filaires.

Au total, la force de cette enquête de victimation tient à la taille de son échantillon et à la stabilité de l'instrument d'enquête. En revanche, il est plus difficile d'évaluer la portée des compléments d'enquête effectués lors des deuxièmes phases par des sous-traitants qui ont pu en outre changer d'une campagne à l'autre.

Les enquêtes de l'IPR ne contiennent aucune information sur l'origine migratoire des enquêtés ; il est donc impossible d'évaluer leur représentativité de ce point de vue par rapport aux caractéristiques de leur IRIS ou de leur commune. En ce qui concerne leurs caractéristiques socioprofessionnelles, elles figurent bien dans les fichiers 'à la commune', mais pas ou mal dans les fichiers IRISés obtenus ultérieurement. Faute d'un identifiant unique, il est impossible de passer de l'un à l'autre, de sorte que nous n'avons pu tester la représentativité socioprofessionnelle qu'à l'échelle communale. Les tests auxquels nous avons procédé conduisent à conclure, globalement et pour chaque campagne, à une surreprésentation des enquêtés ayant des caractéristiques socioprofessionnelles supérieures à celles de leur commune (ou arrondissement parisien). Il est peu probable que cette distorsion modifie la structure des informations collectées, même si elle peut avoir un effet sur le niveau de certains indicateurs. En tout état de cause, les profils socioprofessionnels des territoires ne sont pas empruntés aux données des enquêtes de victimation.

Ces enquêtes ont déjà servi de bases à toute une série de recherches parmi lesquelles on peut citer l'étude du renvoi par les victimes à la police<sup>46</sup> et à l'assurance<sup>47</sup>, l'étude des deux facettes du sentiment d'insécurité (les peurs pour soi et ses proches, la préoccupation sécuritaire)<sup>48</sup>, l'analyse géosociale de l'exposition à la délinquance et l'intensité de l'insécurité dans les différents territoires franciliens<sup>49</sup>, enfin la construction d'un site en ligne<sup>50</sup> sur l'observation dans la durée des

---

<sup>45</sup> Comme nous ne disposons pas encore de ses données, nous n'avons pu intégrer dans l'analyse la dixième campagne réalisée en 2019.

<sup>46</sup> La connaissance des taux de renvoi est fondamentale pour comparer les données policières et les enquêtes en population générale. C'est elle qui faisait défaut dans les débats sur le 'chiffre noir'. Sans elle, les enquêtes de victimation seraient peu utilisables. L'utilisation de ces taux suppose de distinguer l'information de la police (ou gendarmerie) du dépôt formel de plainte. Voy. p. ex. Zauberman, 2010 ; Robert & al., 2010 ; Robert, Zauberman, Jouwahri, 2016.

<sup>47</sup> On estime parfois secondaire l'exploration de ce recours 'privé'. Tout au contraire, elle permet de comprendre le rapport de la victime à la police : le projet de recourir à l'assurance détermine, au moins pour la délinquance acquisitive, l'attitude qu'aura la victime vis-à-vis de la police. Voy. <https://oscj2.cesdip.fr/renvoi-a-lassurance/>.

<sup>48</sup> Voy. p. ex. Robert, Zauberman, 2017 ; Robert, Zauberman, 2018 ; Robert, 2018.

<sup>49</sup> Zauberman, Robert, Névanen, Bon, 2013.

<sup>50</sup> Observatoire scientifique du crime et de la justice (<https://oscj2.cesdip.fr/>)

victimations, des peurs, de la préoccupation sécuritaire et des renvois, grâce à une sérialisation des données sur le plus long terme possible.

## I. Les variables retenues pour l'analyse<sup>51</sup>

Pour saisir les principales informations contenues dans les enquêtes IPR-Île-de-France, nous avons retenu plusieurs séries de variables que nous avons constituées et analysées en groupes dans le cadre de l'analyse factorielle multiple.

Cette distinction en groupes répond à des critères statistiques (visant à éviter la sous-estimation de la structure spatiale des phénomènes rares comme les victimations) et théoriques (par distinction des variables relevant d'attitudes distinctes selon les principaux résultats théoriques disponibles).

Le premier groupe comporte l'ensemble des **victimations**. On saisit premièrement l'occurrence et deuxièmement le lieu (dans le quartier, dans la commune, hors commune en Île-de-France, hors Île-de-France) de chaque type de victimation. Nous ne connaissons de façon détaillée que la dernière victimation vécue par les enquêtés, cependant nous avons également inclus dans l'analyse les victimations plus anciennes pour lesquelles nous ne possédons pas d'informations concernant les circonstances précises de l'évènement. Cette façon de faire permet tout de même de prendre en compte la multivictimation homogène (*i.e.* concernant un même type d'atteinte). La multivictimation hétérogène est saisie par le décompte des différents types de victimation. On estime ainsi la part de la population résidente qui déclare chacune des victimations possibles, et nous établissons par contraste la part de la population indemne. Les victimations concernées sont des victimations personnelles (le vol, l'agression, l'agression sexuelle et l'agression par un proche cohabitant) mais aussi les victimations de ménage (vol de deux roues, vol de voiture, vol dans les voitures, dégradation sur véhicule et cambriolage)

Le deuxième groupe de variables rassemble les **peurs dans les transports en commun**. Ces peurs sont présentes à des niveaux élevés et sont également fortement associées aux pratiques de mobilité des individus, à leur domiciliation et à l'existence d'une offre de transport dans la zone de leur résidence. Nous mesurons les peurs dans le bus, le RER, le métro, le train, le tramway, en incluant pour chaque mode de transport une mesure de la fréquence et de l'intensité de la peur (en cas de refus d'usage d'un transport en raison d'une peur trop importante), mais aussi l'absence d'usage provoquée non par la peur mais par d'autres pratiques de mobilité.

Le troisième groupe de variables rassemble les **peurs dans le voisinage, au domicile et dans le quartier**. Ces peurs sont plus rares que celles dans les transports. De plus, elles ne se recoupent pas entre elles : les espaces dans lesquels la peur au domicile est la plus fréquente ne sont le plus souvent pas des espaces dans lesquels la peur dans le quartier est forte. Elles permettent de mieux comprendre le rapport au contexte de vie immédiat des individus<sup>52</sup>.

Le quatrième groupe de variables concerne les **préoccupations prioritaires** des enquêtés. La préoccupation pour la sécurité y est confrontée à celles pour la pauvreté, le chômage, le SIDA et la pollution. Cet indicateur constitue une mesure sociotropique du rapport à l'insécurité, s'inscrivant dans les attitudes politiques et non seulement dans les émotions (comme les peurs) où les pratiques du quotidien.

Le cinquième groupe de variables porte sur les **problèmes de voisinage**, c'est-à-dire l'évaluation de la gravité des problèmes de bruit, de bandes, de vandalisme, de drogue dans le quartier de résidence de l'enquêté. Ce dernier groupe de variables constitue une mesure intermédiaire entre les victimations et les peurs personnelles (notamment dans le voisinage) et la préoccupation pour

---

51 On trouvera en annexe de ce chapitre la distribution des variables de victimations, de peurs dans les transports, au domicile, dans le quartier, de préoccupation sécuritaire, enfin d'appréciations sur les difficultés du voisinage.

52 Initialement, on avait également sélectionné les peurs pour les enfants. On ne les a pas conservées par la suite car, ne concernant pas tous les enquêtés, elles imposent des contraintes d'effectifs plus strictes qui réduisent les possibilités d'analyse territoriale.

l'insécurité. En prenant en compte les difficultés environnantes, même lorsqu'elles ne touchent pas directement le répondant, elles permettent de saisir plus finement l'articulation entre peurs, préoccupation sécuritaire et rapport au territoire.

Ces cinq groupes de variables font l'objet d'une analyse conjointe, après avoir été agrégés par communes ou arrondissements (parisiens) et avoir été standardisés. Ils sont la base de l'analyse spécifique dédiée au rapport à l'insécurité et constituent une composante cruciale de l'analyse conjointe présentée dans le dernier chapitre de ce rapport de recherche.

## II. Analyses

Nous avons envisagé initialement de localiser les enquêtés à l'IRIS puisque les données socio-professionnelles et migratoires sont calculées d'emblée à cette échelle mais nous nous sommes heurtés à une difficulté : les fichiers livrés par l'Institut Paris Région sont d'emblée localisés à la commune – à l'exception de la campagne 2005 qu'il a fallu écarter parce que la localisation de la moitié des enquêtés restait incertaine. Dans les fichiers IRISés que nous avons demandés par la suite, un certain nombre d'enquêtés sont dépourvus d'IRIS. C'est notamment le cas pour la première campagne (2001) et pour les tirages complémentaires de chacune des autres campagnes, notamment les enquêtés interrogés sur portable<sup>53</sup>. Comme nous l'avons mentionné *supra*, au total, on dispose de quelque 80 000 enquêtés géolocalisés à la commune, mais de seulement quelque 50 000 qui le sont à l'IRIS. Nous avons donc décidé de mener l'analyse à l'échelle communale, ce qui suppose de transformer les données de composition sociale des territoires pour disposer de ces variables à la commune (voy. *infra*).

Les variations de niveau des victimations sont globalement faibles ; on peut toutefois observer une diminution continue des vols de voitures, conséquence probable de l'adoption dans la dernière décennie du XX<sup>ème</sup> siècle de technologies plus efficaces de protection contre l'enlèvement des véhicules. Quant aux cambriolages, ils semblent avoir connu une évolution en V, un long affaissement de l'hyper-cambriolage parisien des années 1980 suivi d'une reprise récente. On ne relève pas de variations notables des peurs ; quant à la préoccupation sécuritaire, sa baisse brutale dès le début de la période observée correspond surtout à l'effacement du pic insécure des premières années du siècle. Outre la faible intensité des évolutions observées au long des différentes campagnes de l'enquête, il importe encore plus de constater leur large transversalité : elles n'affectent pas de manière spectaculaire un territoire plutôt qu'un autre.

Ces observations ont autorisé à travailler sur l'empilement des campagnes, ce qui permet de disposer d'une base de données de forte taille.

Pour voir comment se combinent les victimations, les peurs, la préoccupation sécuritaire et les opinions sur le quartier dans les différents territoires franciliens, on a fait porter l'analyse non sur les enquêtés mais sur les communes (ou arrondissements parisiens). On rompt là avec la pratique des études françaises antérieures. Déporter l'attention de l'individu sur le territoire met en mesure d'observer plus directement les contrastes territoriaux. Cependant, remplacer les enquêtés par des communes comme 'individus' de l'analyse a eu comme conséquence que l'on a dû abandonner celles comprenant moins de 50 enquêtés. Elles sont situées pour l'essentiel en Grande Couronne. Si leur nombre paraît élevé, leur taille est généralement faible de sorte qu'elles ne représentent qu'une portion limitée – 12,7% précisément – de la population francilienne<sup>54</sup>.

On a calculé pour chacun de ces territoires le pourcentage de chaque item des variables retenues et l'on a standardisé ces scores, ce qui renforce le poids relatif des caractéristiques rares comme les

---

<sup>53</sup> Il s'est aussi heurté à la variabilité des codages à l'IRIS : l'Irisation est tantôt présente dans les fichiers initiaux, tantôt obtenue par fusion d'un fichier annexe avec le fichier maître. Elle repose sur des nomenclatures qui varient selon les sous-traitants (IRIS 00, 08, 13). L'Irisation de la campagne 2011 est particulièrement inexploitable, celle de la campagne 2017 l'est partiellement dans la mesure où certains IRIS sont sans équivalent dans les fichiers INSEE et IGN.

<sup>54</sup> Sur la base du recensement de 2015

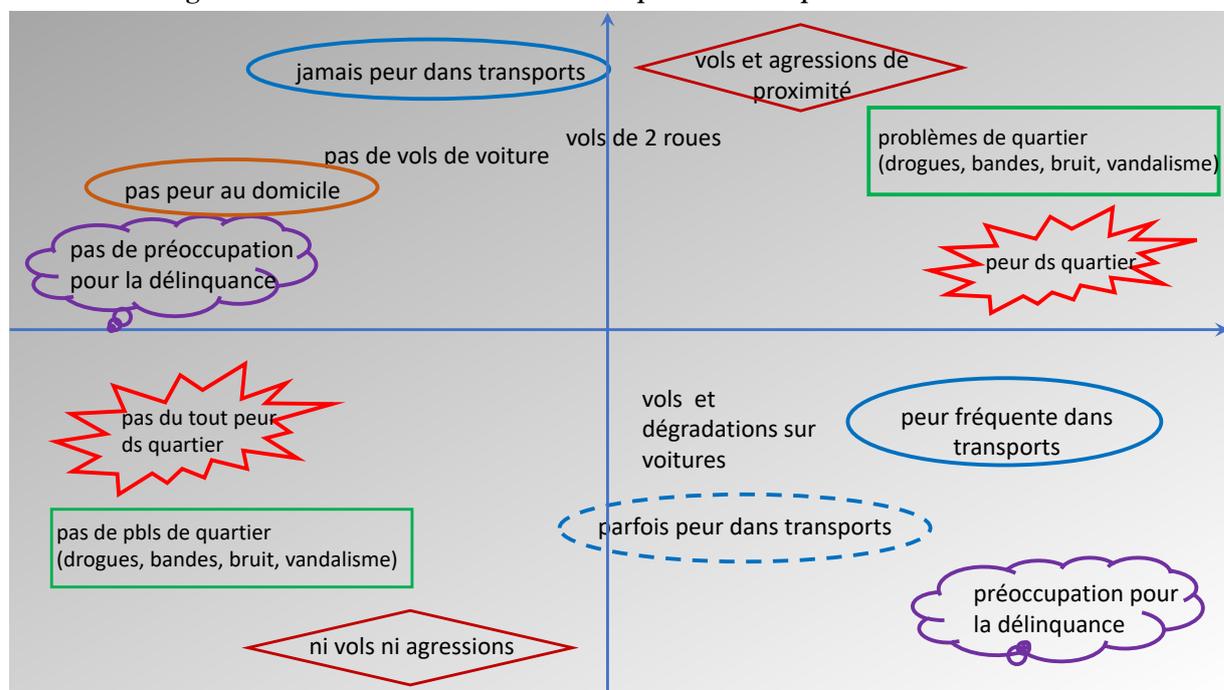
victimations. On a procédé ensuite à une analyse factorielle multiple (AFM) sur ces variables et sur les 'individus' (i.e. les communes).

Les variables d'insécurité (peurs personnelles, préoccupation, opinions sur les problèmes de quartier) tiennent une plus grande place dans la structuration du plan factoriel que l'expérience de victimation.

Le premier facteur oppose l'absence à la présence d'insécurité : d'un côté, on ne trouve ni insécurité personnelle (pas de peurs dans les transports, le domicile et le quartier), ni préoccupation sécuritaire, ni non plus d'opinions critiques sur l'environnement (absence de problèmes de bandes, de drogue, de bruit et de vandalisme) ; c'est l'inverse de l'autre côté.

Le deuxième facteur est structuré par une opposition entre une victimation personnelle de proximité (vols et agressions de proximité et, jusqu'à un certain point, vols de deux-roues) et l'absence de ce type de victimation qui fait place à une victimation plus 'collective' (car touchant tout le ménage) ; elle concerne les voitures plus que les cambriolages qui sont eux très proches de l'origine des axes. La présence ou l'absence de problèmes de quartier contribuent secondairement à structurer ce deuxième facteur. Il en va de même de la peur dans les transports publics.

Figure II.1 : Schéma des variables dans le plan des deux premiers facteurs

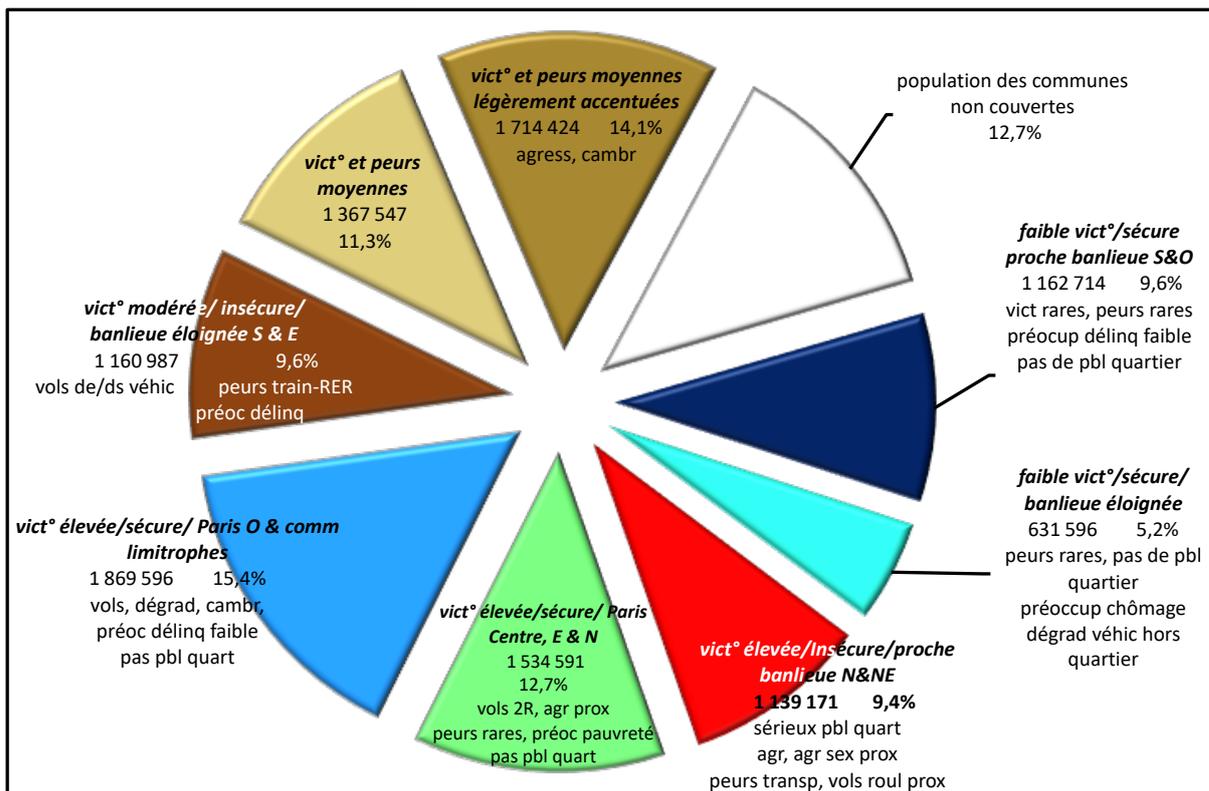


Source : OSCJ/CESDIP d'après des données de l'enquête de l'Institut Paris Région sur la victimation et l'insécurité  
Champ : Île-de-France

Sur cette base, on a procédé enfin à une classification ascendante hiérarchique sur les coordonnées des variables et celles des 'individus' (ou communes)<sup>55</sup>. Après avoir écarté de l'analyse les communes qui réunissaient moins de 50 enquêtés, on parvient à distinguer huit classes.

<sup>55</sup> Le découpage typologique en classe est une opération statistique reposant sur de multiples paramètres. Autrement dit, nous présentons la nomenclature qui apporte selon nous le meilleur compromis entre finesse et lisibilité des résultats. Il serait possible de procéder à d'autres découpages, plus spécifiques ou plus génériques, à partir des mêmes données.

Figure II. 2 : Classes de communes



Source : OSCJ/CESDIP d'après des données de l'enquête d'Institut Paris Région sur les victimations et l'insécurité franciliennes  
 Champ : Île-de-France

1. Apparaît d'abord une classe de communes – leur population représente un peu moins du dixième (9,6%, en bleu foncé) de celle de la région - marquée par de faibles niveaux de victimation, une faible préoccupation sécuritaire, une absence de peur dans le quartier ou au domicile et des peurs rares dans les transports en commun comme le RER ou le métro. On relève, certes, des cambriolages et des vols de véhicules, mais le plus souvent hors Île-de-France, par exemple dans des résidences secondaires. Les problèmes de quartier (bandes, drogue, vandalisme) sont décrits comme rares et les violences intrafamiliales faibles. Cette classe est concentrée dans la proche banlieue ouest et sud. On peut parler d'une classe **sécure et peu victimée de proche banlieue**.
2. On peut en rapprocher une petite classe – 5,2%, en turquoise – qui regroupe principalement des communes marquées par de très faibles peurs dans le quartier, une absence totale de problème de voisinage, un faible usage des transports en commun et une faible peur relative à ces modes de transports. Le chômage y est présenté comme le principal problème de société. Les agressions y sont très rares et les principales victimations sont les dégradations de véhicule loin du domicile. Elle aussi **sécure et peu victimée**, cette classe se distingue cependant de la précédente parce que ses communes sont situées dans une **banlieue plus lointaine**.
3. La classe suivante – 9,4%, en rouge – fait contraste avec les précédentes : elle regroupe des communes marquées par d'importants problèmes de quartier (bandes, drogue, vandalisme). Les habitants sont touchés par de fortes victimations en matière d'agression et d'agressions sexuelles, notamment en proximité (dans le quartier ou la commune). Les peurs y sont fréquentes également dans les transports en commun qui sillonnent la banlieue, le bus et le tramway. Les atteintes aux véhicules y sont relativement rares à l'exception des vols dans les véhicules en proximité du lieu de résidence. **Fortement insécure et victimée**, cette classe est localisée dans la **proche banlieue nord et nord-est**.

Nous sommes donc en présence d'une opposition entre des communes peu exposées au risque délinquant et largement sécurisées et d'autres largement exposées à ce risque et fortement insécurisées. Si l'on néglige la petite classe de grande banlieue, ce couple oppose deux types de proche banlieue, l'un dans l'Ouest et le Sud, l'autre dans le Nord et l'Est.

4. On observe ensuite une classe – 12,7%, en vert – caractérisée par une absence totale de peur dans les transports, une très faible victimation d'atteintes aux véhicules, possible conséquence d'un faible taux d'équipement et d'usage de ce moyen de transports. En revanche les vols de deux roues sont fréquents et on y trouve un niveau non négligeable d'agressions de proximité. Cependant, on s'y plaint assez peu de difficultés de quartier. C'est la pauvreté et non l'insécurité qui est placée au premier rang des problèmes de société. **Victimée mais sécurisée**, cette classe **parisienne** regroupe des arrondissements du Centre, de l'Est et du Nord.
5. La classe suivante – 15,4%, en bleu moyen – est marquée par une faible peur dans les transports, au domicile et dans le quartier. Les problèmes de voisinage y sont très rares de même que les agressions, les victimations sont plus souvent des vols ou dégradations de véhicules à distance du domicile, ainsi que des cambriolages, notamment de résidences secondaires. Les agressions y sont rares. Comme la précédente, cette classe est **sécurisée quoique victimée** (mais différemment) ; on la trouve concentrée dans les arrondissements ouest de **Paris** et dans les communes de la banlieue ouest.
6. La classe suivante – 9,6%, en brun – est marquée par une forte préoccupation sécuritaire associée à des peurs dans les différents modes de transports en commun, notamment le train et le RER. En revanche les peurs au domicile et dans le quartier sont faibles et les agressions sont rares. Les principales atteintes sont les vols de véhicules en proximité et à distance, ainsi que les vols dans les véhicules. Paradoxalement, la forte **préoccupation sécuritaire** y va de pair avec une **exposition pourtant modérée au risque délinquant** : cette classe fait contraste avec les classes parisiennes décrites précédemment. Elle est principalement localisée dans des **confins sud et est** de la région.

On découvre donc ici une seconde opposition entre des classes parisiennes exposées à la délinquance mais qui résistent pourtant à l'insécurité et une classe excentrée où une moindre exposition n'empêche pas une flambée de la préoccupation sécuritaire.

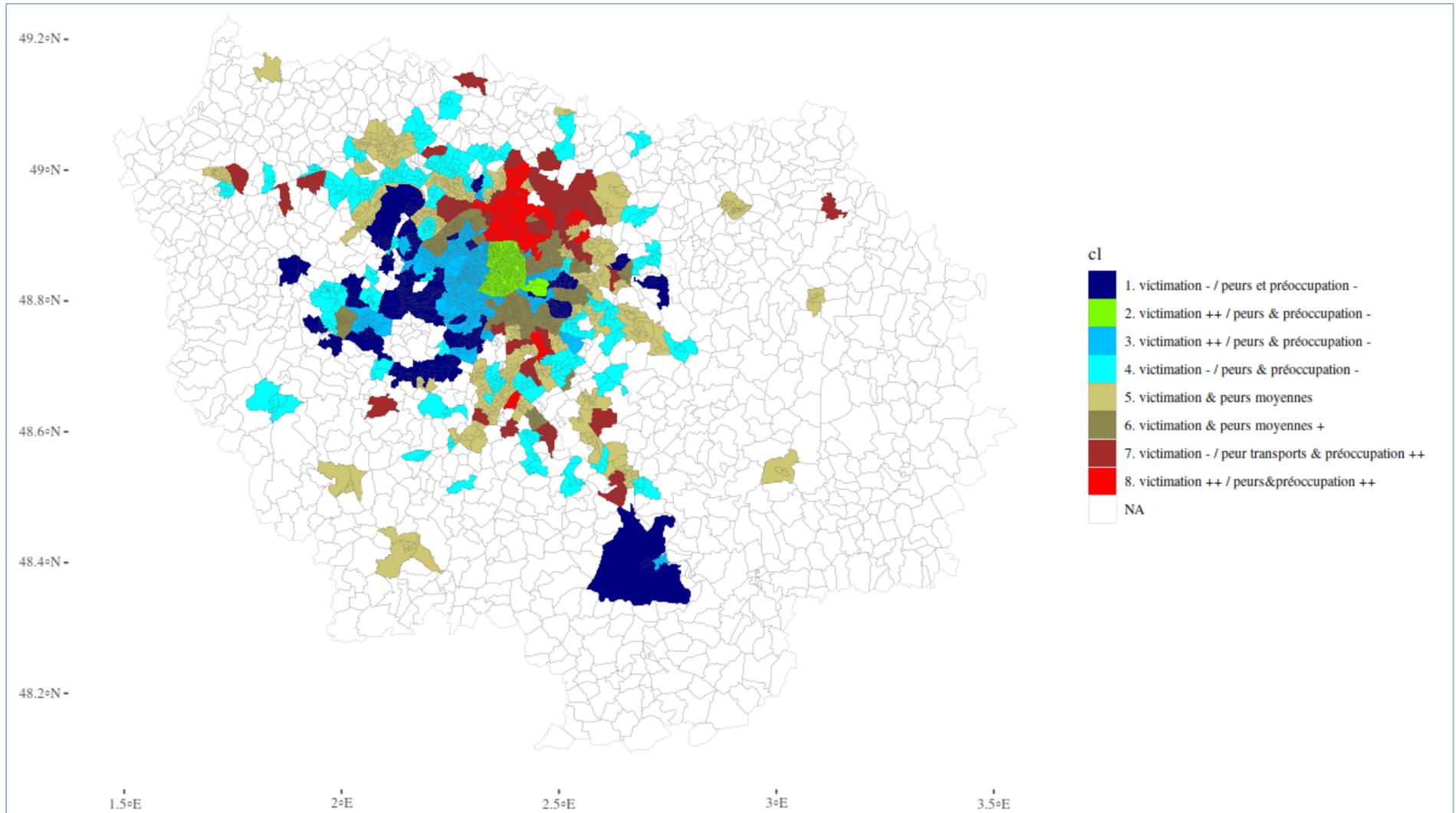
Restent encore deux classes peu typées et difficiles à caractériser.

7. L'une – 11,3%, en kaki clair – est toute proche de la moyenne régionale. On y relève des cambriolages au domicile principal, quelques agressions et atteintes au véhicule mais sans polarisation particulière. Les peurs également sont à leur niveau médian sur l'ensemble des modalités ; les usages des transports en commun sont assez rares mais sans que ce faible usage soit particulièrement lié à des peurs. En résumé, **peurs et victimations y sont à la moyenne régionale**. Cette classe se trouve surtout dans une grande banlieue est, sud et nord.
8. L'autre – 14,1%, en kaki foncé – regroupe des communes qui combinent à la fois d'assez fortes victimations en matière d'agressions, mais aussi un nombre de cambriolages légèrement supérieur à la moyenne. Les problèmes de quartier sont peu saillants, la préoccupation sécuritaire faible. Symétrique de la classe précédente, elle en est le reflet avec de plus fortes victimations personnelles et des peurs dans le quartier légèrement plus fortes associées à un usage plus important des transports en commun. Ici aussi, on est **proche des moyennes régionales, avec cependant une légère accentuation des peurs et victimations**. On la trouve dans le nord des Hauts-de-Seine, le sud de la Seine-Saint-Denis et le nord du Val-de-Marne

Peu typées, mais assez nombreuses – elles réunissent le quart de la population francilienne – ces deux classes constituent en quelque sorte des situations intermédiaires. Elles présentent l'intérêt de montrer que les combinaisons de l'exposition au risque délinquant (victimations) et de sa

perception (peurs personnelles et préoccupation sécuritaire, opinions sur les problèmes de quartier) en Île-de-France ne se limitent pas aux cas de territoires très typés. Un nombre de communes non négligeable se situent en réalité dans des positions intermédiaires.

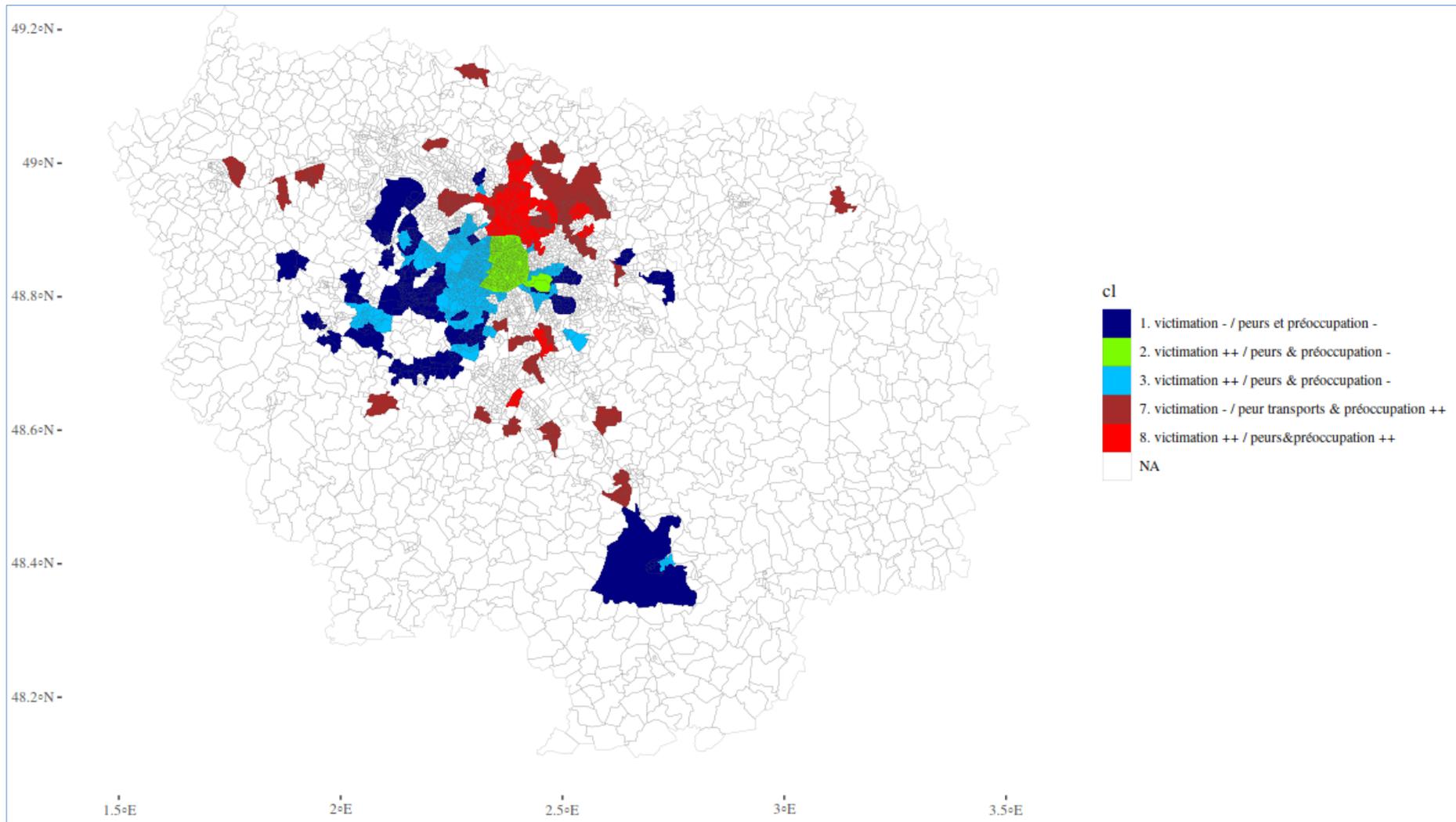
Figure II. 3 : Les typologies de l'insécurité en Île-de-France



Source : OSCJ/CESDIP d'après des données de l'enquête d'Institut Paris Région sur les victimation et l'insécurité franciliennes

Champ : Île-de-France

Figure II. 4 : Les typologies de l'insécurité. Contrastes géographiques



Source : OSCJ/CESDIP d'après des données de l'enquête d'Institut Paris Région sur les victimation et l'insécurité franciliennes

Champ : Île-de-France

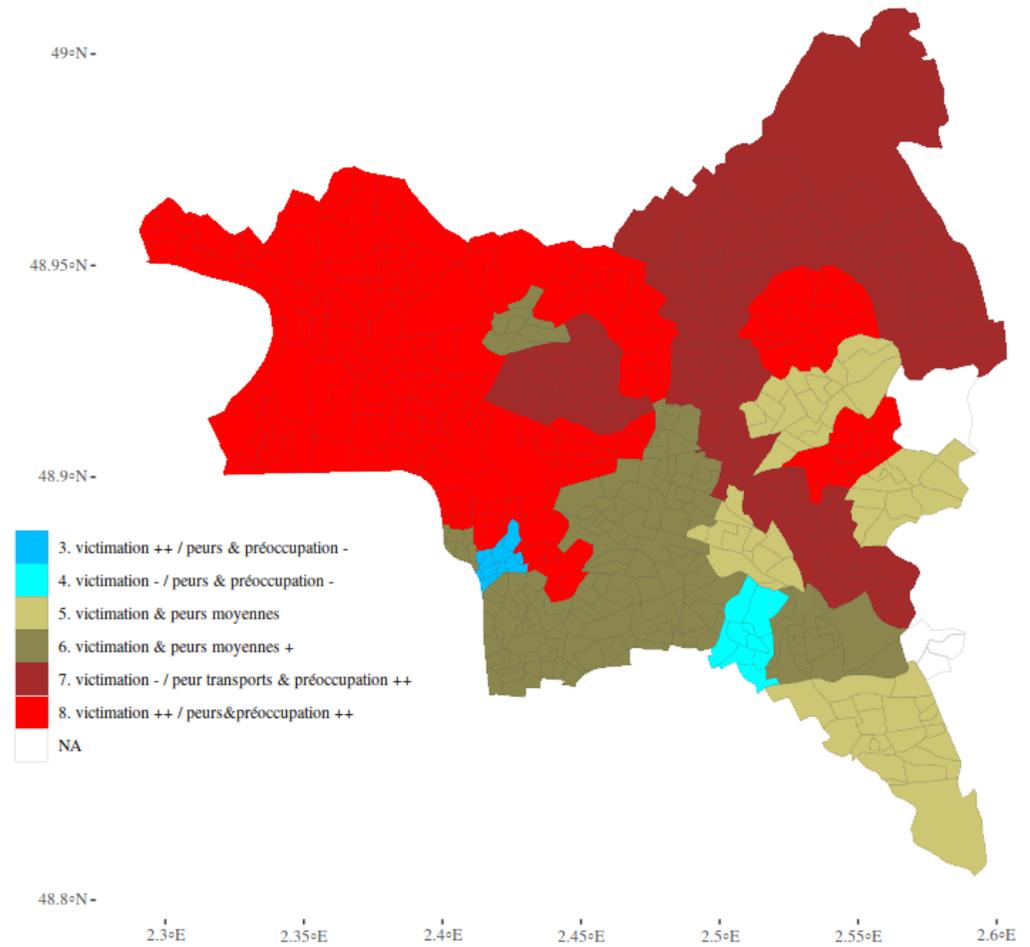
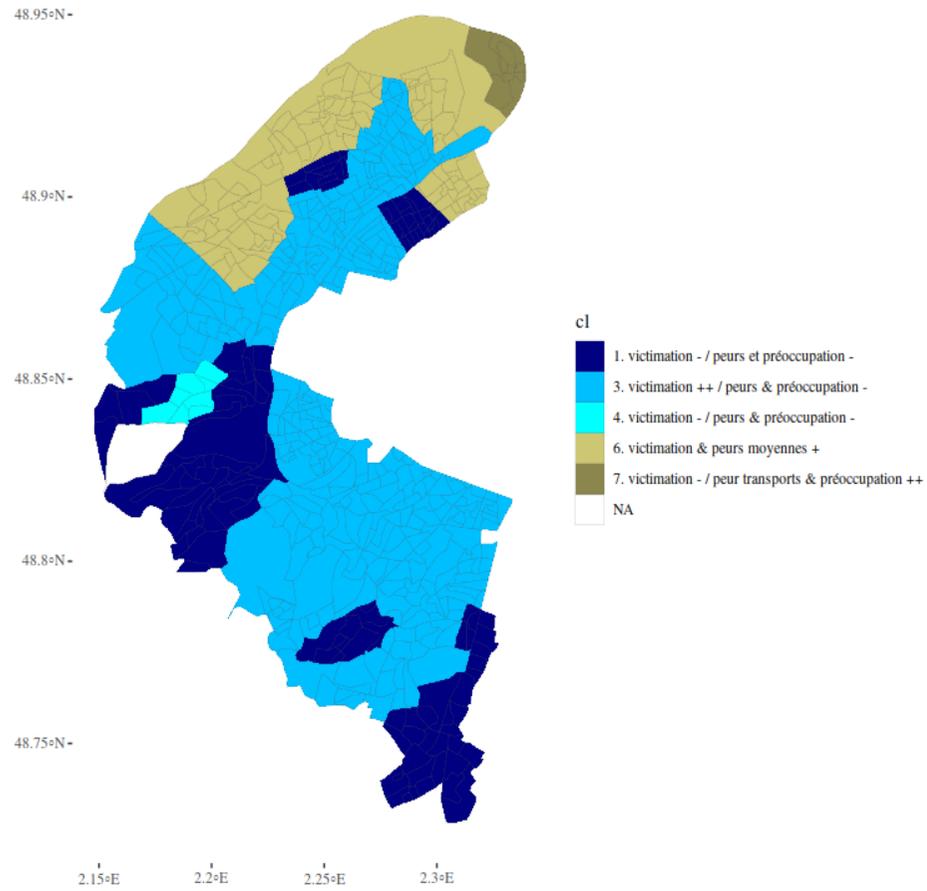
Sous la réserve de cette remarque, ce sont pourtant les polarisations typiques qui permettent de saisir au mieux la typicité francilienne en matière de sécurité.

Une première opposition n'a rien de surprenant : d'un côté, la faible victimation va de pair avec l'absence de peurs et de préoccupation ; de l'autre une forte exposition à la victimation s'accompagne de peurs et de préoccupation sécuritaire.

Mais il en surgit ensuite une seconde, elle moins attendue : d'un côté, une exposition marquée aux victimations ne s'accompagne ni de peurs ni de préoccupation sécuritaire ; de l'autre, on trouve une moindre exposition au risque de victimation que dans le reste de la région et une peur limitée aux transports en commun, mais avec une spectaculaire préoccupation sécuritaire

À le dire de manière simplifiée, le premier couple oppose tendanciellement l'Ouest parisien à la proche banlieue nord et nord-est, mettons les Hauts-de-Seine à la Seine-Saint-Denis

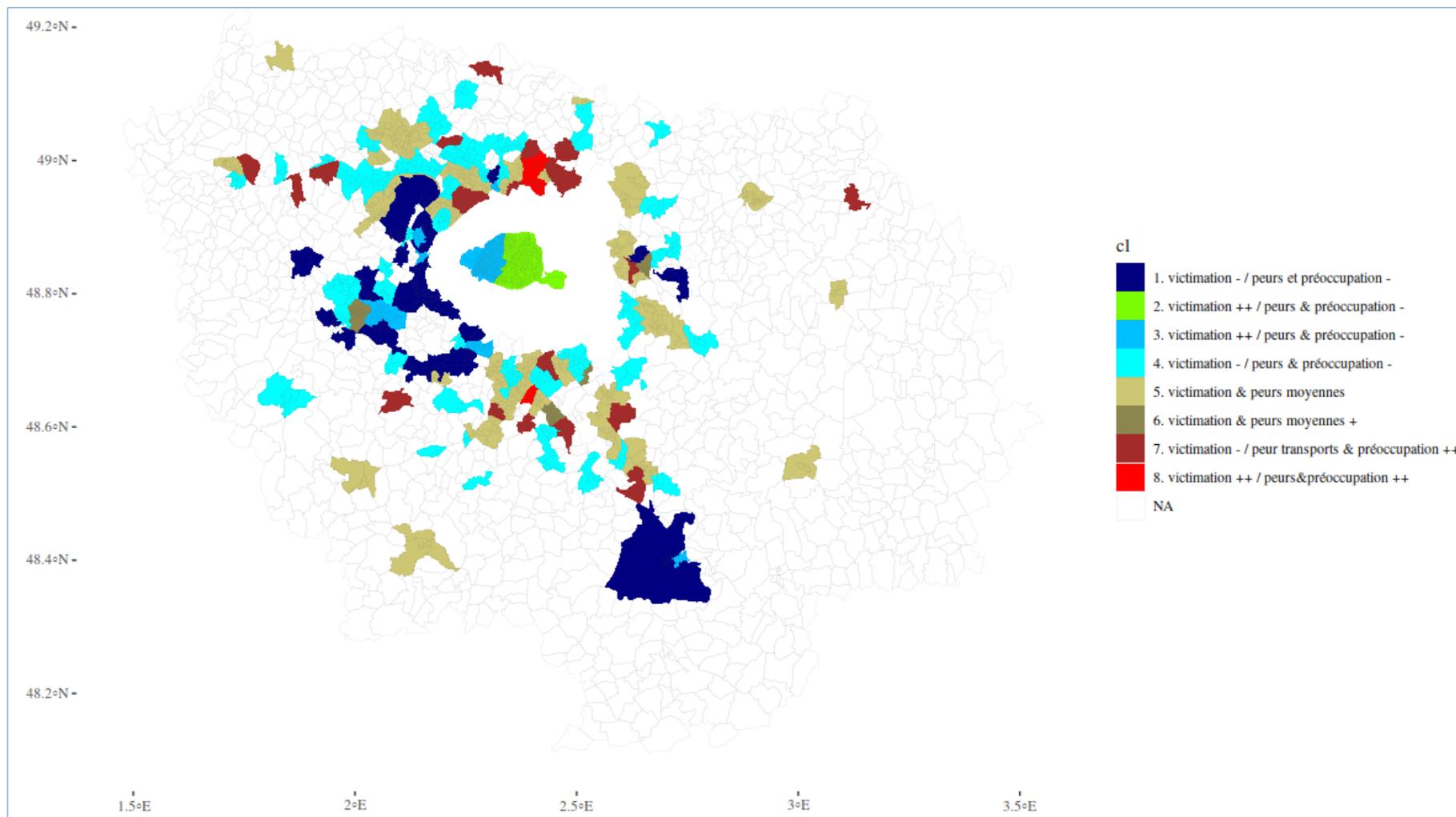
Figure II. 5 : Les typologies de l'insécurité. Hauts-de-Seine et Seine-Saint-Denis



Source : OSCJ/CESDIP d'après des données de l'enquête d'Institut Paris Région sur les victimations et l'insécurité franciliennes  
 Champ : Île-de-France

... le second oppose Paris et la grande banlieue, surtout nord, est et sud.

Figure II. 6 : Les typologies de l'insécurité. Paris et Grande Couronne



Source : OSCJ/CESDIP d'après des données de l'enquête d'Institut Paris Région sur les victimations et l'insécurité franciliennes

Champ : Île-de-France

Autrement dit, l'exposition au risque délinquant (les victimations), l'insécurité personnelle (les peurs dans le quartier, au domicile et dans les transports) et la préoccupation sécuritaire ne se combinent pas toujours de la même façon. On relève, au contraire, des modèles très différents, certains inattendus.

### Annexe 1 : Victimations (prévalence, %)

agressions							
	domicile	commune	ailleurs IdF	hors IdF	inconnu	indemne	total
2001	2,1	1,6	2,5	0,5	1,6	91,7	100
2003	1,8	1,3	2,4	0,4	1,8	92,3	100
2007	2,2	1,6	3,1	0,4	0,4	92,3	100
2009	2,2	1,2	2,4	0,5	0	93,7	100
2011	1,9	1,2	2,3	0,3	1,5	92,8	100
2013	2,0	1,3	2,5	0,3	0,0	93,9	100
2015	2,6	1,8	3,4	0,5	0,5	91,2	100
2017	2,1	1,3	2,4	0,3	0,0	93,9	100
total	2,1	1,4	2,6	0,4	0,7	92,7	100
$\chi^2=728.399 \cdot df=35 \cdot \text{Cramer's } V=0.041 \cdot p=0.000$							

agressions sexuelles							
	domicile	commune	ailleurs IdF	hors IdF	in-connu	in-demne	total
2001	0,2	0,2	0,2	0,1	0,4	98,8	100
2003	0,3	0,2	0,3	0,1	0,4	98,8	100
2007	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	99,4	100
2009	0,2	0,1	0,2	0,1	0	99,3	100
2011	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	99,1	100
2013	0,3	0,1	0,3	0	0	99,2	100
2015	0,2	0,2	0,3	0,1	0,1	99	100
2017	0,3	0,3	0,5	0,1	0	98,8	100
total	0,3	0,2	0,3	0,1	0,1	99,1	100
$\chi^2=206.637 \cdot df=35 \cdot \text{Cramer's } V=0.022 \cdot p=0.000$							

agressions familiales			
	non	oui	total
2001	98,4	1,6	100
2003	98,6	1,4	100
2007	98,8	1,2	100
2009	98,7	1,3	100
2011	98,6	1,4	100
2013	98,8	1,2	100
2015	98,4	1,6	100
2017	98,8	1,2	100
total	98,6	1,4	100
$\chi^2=17.469 \cdot df=7 \cdot \text{Cramer's } V=0.014 \cdot p=0.015$			

**vols**

	quartier	commune	ailleurs en IdF	hors IdF	inconnu	indemne	total
2001	2,1	1,8	3	1	3,2	88,9	100
2003	2,3	2,2	3,7	0,9	3,6	87,3	100
2007	2,5	2,1	4,2	1,2	0,9	89	100
2009	1,9	1,6	3,2	1,0	0,1	92,2	100
2011	1,5	1,2	2,4	0,7	3,2	91,1	100
2013	1,9	2,1	3,4	0,8	0,1	91,8	100
2015	2,7	2,9	4,0	1,1	1,3	88,0	100
2017	2,3	2,3	4,2	0,8	0,5	89,9	100
total	2,2	2,0	3,5	0,9	1,6	89,8	100

$\chi^2=1297.340 \cdot df=35 \cdot \text{Cramer's } V=0.055 \cdot p=0.000$

**cambriolages**

	domicile	commune	ailleurs IdF	hors IdF	inconnu	indemne	total
2001	8,0	0,2	0,6	0,7	2,2	88,2	100
2003	7,1	0,1	0,7	0,6	2,2	89,3	100
2007	8,7	0,3	0,6	0,8	0,7	88,8	100
2009	7,5	0,4	0,6	0,8	0,0	90,7	100
2011	6,7	0,5	0,7	0,7	2,3	89,1	100
2013	7,9	0,3	0,6	0,6	0,0	90,6	100
2015	10,0	0,4	0,8	0,9	0,7	87,1	100
2017	8,7	0,5	0,7	0,6	0,0	89,5	100
total	8,1	0,3	0,7	0,7	1,0	89,2	100

$\chi^2=991.498 \cdot df=35 \cdot \text{Cramer's } V=0.048 \cdot p=0.000$

**vol de voiture**

	domicile	commune	ailleurs IdF	hors IdF	inconnu	indemne	total
2001	9,6	1,2	3,2	1	1,7	83,4	100
2003	8,5	1,1	3,0	0,9	2,3	84,3	100
2007	6,3	0,7	2,2	0,5	0,5	89,8	100
2009	5,9	0,7	2,0	0,5	0,0	91,0	100
2011	5,7	0,5	1,4	0,4	1,2	90,8	100
2013	4,9	0,6	1,2	0,3	0,0	93,0	100
2015	5,4	0,5	1,3	0,3	0,4	92,0	100
2017	4,5	0,6	1,1	0,1	0,0	93,7	100
total	6,3	0,7	1,9	0,5	0,8	89,7	100

$\chi^2=1660.173 \cdot df=35 \cdot \text{Cramer's } V=0.062 \cdot p=0.000$

**dégradations de véhicule**

	domicile	commune	ailleurs IdF	hors IdF	inconnu	indemne	total
2001	11,9	1,8	4,3	1,2	4,5	76,3	100
2003	11,3	1,4	4,1	1,1	5,3	76,7	100
2007	12,1	1,7	4,4	1,0	1,0	79,9	100
2009	10,9	1,8	4,3	1,0	0,8	81,2	100
2011	10,0	1,3	3,6	1,0	5,3	78,9	100
2013	10,5	1,3	4,1	0,7	1,1	82,2	100
2015	10,9	1,9	4,2	1,0	2,5	79,5	100
2017	9,7	1,6	3,8	0,7	0,9	83,3	100
total	10,9	1,6	4,1	1,0	2,7	79,7	100
$\chi^2=1311.355 \cdot df=35 \cdot \text{Cramer's } V=0.055 \cdot p=0.000$							

**vols à la roulotte**

	domicile	commune	ailleurs IdF	hors IdF	inconnu	indemne	total
2001	11,9	1,6	4,5	1,2	3,3	77,4	100
2003	10,4	1,5	4,2	1,3	4,0	78,6	100
2007	10,2	1,3	4,2	1,0	0,8	82,5	100
2009	8,0	1,3	3,4	1,0	0,7	85,6	100
2011	7,4	1,1	3,0	0,7	3,6	84,2	100
2013	7,9	1,0	3,0	0,6	0,8	86,7	100
2015	9,1	1,4	2,9	0,9	1,8	83,9	100
2017	6,5	0,7	2,4	0,5	0,7	89,1	100
total	9,0	1,2	3,5	0,9	2,0	83,5	100
$\chi^2=1446.685 \cdot df=35 \cdot \text{Cramer's } V=0.058 \cdot p=0.000$							

**vols de deux roues**

	domicile	commune	ailleurs IdF	hors IdF	inconnu	indemne	total
2001	5,8	1,4	1,3	0,3	1,1	90,0	100
2003	4,4	1,1	1,2	0,4	1,3	91,7	100
2007	4,5	1,3	1,3	0,3	0,3	92,2	100
2009	4,6	1,4	1,3	0,3	0,0	92,5	100
2011	4,4	1,4	1,2	0,3	1,0	91,8	100
2013	5,1	1,1	1,3	0,3	0,0	92,1	100
2015	5,4	1,8	1,8	0,2	0,3	90,5	100
2017	5,6	1,5	1,5	0,3	0,0	91,1	100
total	5	1,4	1,3	0,3	0,5	91,5	100
$\chi^2=515.077 \cdot df=35 \cdot \text{Cramer's } V=0.035 \cdot p=0.000$							

## Annexe 2 : Peurs dans les transports, %

### peur dans le train

	trop peur pour le prendre	souvent	parfois	jamais	non usage	total
2001	2,1	5,2	45,1	33,1	14,5	100
2003	1,9	5,6	45,5	34,2	12,9	100
2007	1,8	4,8	51,0	35,5	7,0	100
2009	1,4	4,3	48,1	37,2	9,1	100
2011	2,1	5,1	54,5	32,9	5,3	100
2013	1,7	5,4	47,0	38,5	7,5	100
2015	1,6	5,2	51,9	37,4	3,9	100
2017	1,2	4,2	46,3	42,5	5,9	100
total	1,7	5,0	48,7	36,4	8,2	100
$\chi^2=1875.443 \cdot df=35 \cdot \text{Cramer's } V=0.066 \cdot p=0.000$						

### peur dans le RER

	trop peur pour le prendre	souvent	parfois	jamais	non usage	total
2001	2,5	7,1	46,2	24,3	19,9	100
2003	2,6	7,7	46,5	24,0	19,2	100
2007	2,4	6,6	52,0	25,5	13,5	100
2009	2,0	6,8	50,8	26,2	14,1	100
2011	3,5	7,5	57,2	22,9	9,0	100
2013	2,7	8,7	50,7	25,8	12,0	100
2015	2,7	8,0	55,1	25,6	8,6	100
2017	2,2	6,4	50,6	30,5	10,2	100
total	2,6	7,3	51,2	25,6	13,3	100
$\chi^2=1620.792 \cdot df=35 \cdot \text{Cramer's } V=0.062 \cdot p=0.000$						

### peur dans le métro

	trop peur pour le prendre	souvent	parfois	jamais	non usage	total
2001	2,2	6,0	47,4	30,3	14,1	100
2003	2,1	6,9	47,7	30,6	12,7	100
2007	1,9	5,4	50,8	33,5	8,5	100
2009	1,5	4,9	50,2	34,5	8,9	100
2011	2,7	6,1	56,2	29,4	5,5	100
2013	1,9	7,3	50,1	32,8	7,8	100
2015	2,1	6,7	54,4	31,8	5,0	100
2017	1,6	5,8	49,6	36,5	6,6	100
total	2,0	6,1	50,8	32,4	8,6	100
$\chi^2=1431.546 \cdot df=35 \cdot \text{Cramer's } V=0.058 \cdot p=0.000$						

peur dans le bus

	trop peur pour le prendre	souvent	parfois	jamais	non usage	total
2001	1,3	3,2	39,6	39,8	16,1	100
2003	1,3	3,2	41,3	40,4	13,8	100
2007	1,4	3,4	44,7	40,7	9,7	100
2009	0,9	2,3	42,9	43,1	10,7	100
2011	1,4	3,8	49,8	38,1	7,0	100
2013	1,0	3,4	43,8	42,1	9,6	100
2015	1,1	3,3	46,6	42,8	6,2	100
2017	0,8	2,5	42,1	46,3	8,2	100
total	1,2	3,1	43,9	41,7	10,2	100
$\chi^2=1317.615 \cdot df=35 \cdot \text{Cramer's } V=0.056 \cdot p=0.000$						

peur dans le tramway

	trop peur pour le prendre	souvent	parfois	jamais	non usage	total
2001	0,7	1,3	13	15,9	69,2	100
2003	0,8	1,7	15,1	17,9	64,5	100
2007	0,8	1,4	21,5	24,7	51,6	100
2009	0,5	1,2	23,7	31,6	43	100
2011	1,3	2,2	33,7	33,9	28,9	100
2013	0,9	2,3	28,6	35,0	33,2	100
2015	0,9	2,5	34,1	36,5	25,9	100
2017	0,8	2,4	31	39,8	26,1	100
total	0,8	1,9	25	29,3	42,9	100
$\chi^2=9323.962 \cdot df=35 \cdot \text{Cramer's } V=0.148 \cdot p=00000$						

**Annexe 3 : Peurs au domicile et dans le quartier**

peur au domicile

	jamais	rarement	parfois	total
2001	81,1	12,2	6,8	100
2003	79,2	13,4	7,4	100
2007	76,8	16,0	7,2	100
2009	79,5	14,0	6,6	100
2011	76,6	16,1	7,3	100
2013	77,6	15,2	7,2	100
2015	74,8	17,0	8,2	100
2017	78,8	14,8	6,3	100
total	78,0	14,8	7,1	100
$\chi^2=212.104 \cdot df=21 \cdot \text{Cramer's } V=0.029 \cdot p=0.000$				

**peur d'être seul dehors le soir dans le quartier**

	trop peur pour sortir	souvent	parfois	rarement	jamais	total
2001	7,3	5,6	16,2	23,3	47,6	100
2003	7,7	4,8	15,5	25,5	46,5	100
2007	5,5	4,7	14,9	27,6	47,2	100
2009	4,6	3,9	14	28,2	49,3	100
2011	4,8	4,6	14,9	29,4	46,2	100
2013	4,0	4,4	14,3	27,1	50,1	100
2015	3,5	5	14,8	28,2	48,5	100
2017	3,2	4	12,7	27,5	52,6	100
total	5,1	4,6	14,7	27,1	48,5	100
$\chi^2=674.408 \cdot df=28 \cdot \text{Cramer's } V=0.044 \cdot p=0.000$						

**Annexe 4 : Préoccupations, %**

**priorité pour le gouvernement**

	chômage	délinquance	sida	pollution	pauvreté	total
2001	24,6	39,2	4	6,3	25,9	100
2003	37,8	27,3	3,2	4,2	27,4	100
2007	37,8	18,6	2,6	8,0	33,1	100
2009	40,6	12,7	1,7	5,0	40,1	100
2011	46,1	18,0	1,8	3,3	30,8	100
2013	56,7	13,3	1,3	2,5	26,2	100
2015	55,1	18,6	0,8	3,3	22,1	100
2017	44,1	15,3	0,9	8,1	31,6	100
total	42,8	20,4	2,0	5,1	29,7	100
$\chi^2=6563.199 \cdot df=28 \cdot \text{Cramer's } V=0.139 \cdot p=0.000$						

**Annexe 5 : Problèmes de voisinage, %**

**Dans votre quartier les bandes de jeunes sont un problème**

	pas important	peu important	assez important	très important	nsp	total
2001	38,6	30,9	17,4	11,1	2,1	100
2003	41,9	31,3	15,2	9,6	2	100
2007	40,8	36,4	13,7	8,6	0,5	100
2009	43,2	34,0	13,4	8,4	1,0	100
2011	41,5	33,0	14,9	9,9	0,8	100
2013	44,3	32,6	13,1	9,2	0,8	100
2015	40,6	35,3	14,9	8,9	0,4	100
2017	44,9	33	12,9	8,6	0,6	100
total	42,0	33,3	14,4	9,3	1	100
$\chi^2=655.336 \cdot df=28 \cdot \text{Cramer's } V=0.044 \cdot p=0.000$						

**Là où vous habitez le vandalisme est un problème**

	pas important	peu important	assez important	très important	nsp	total
2001	35,6	31,7	19,7	12,3	0,7	100
2003	37,6	33,3	17,4	10,9	0,9	100
2007	37,3	37,7	15,7	9,1	0,2	100
2009	40,7	35,0	14,9	8,8	0,6	100
2011	39,1	35,4	15,5	9,6	0,4	100
2013	43,5	32,6	14,0	9,4	0,5	100
2015	39,1	37,4	14,3	9,0	0,2	100
2017	41,9	34,5	14,3	8,8	0,6	100
total	39,3	34,7	15,7	9,7	0,5	100
$\chi^2=607.271 \cdot df=28 \cdot \text{Cramer's } V=0.042 \cdot p=0.000$						

**Dans votre quartier la drogue est un problème**

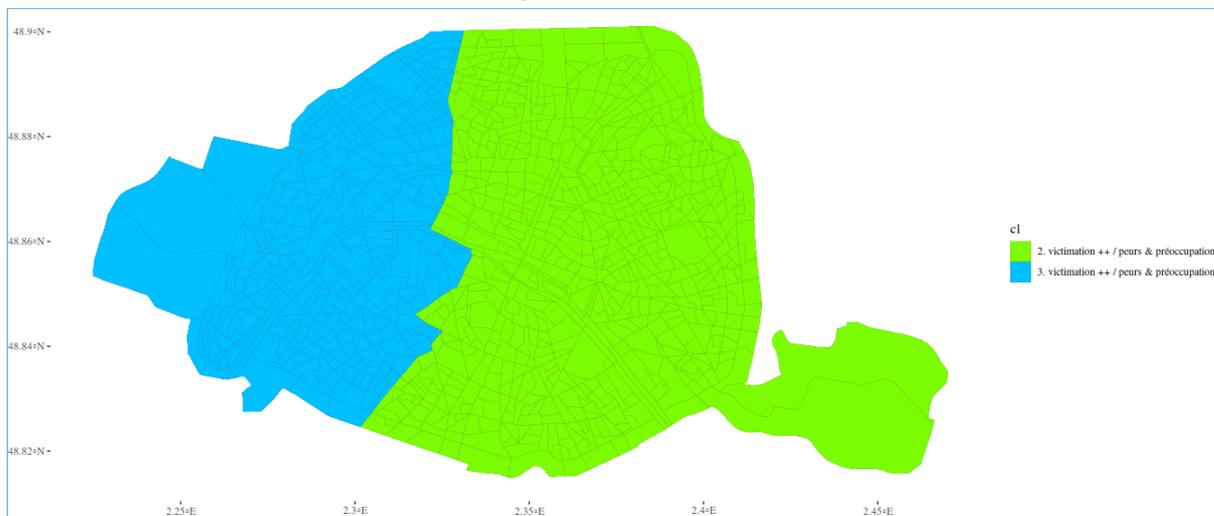
	pas important	peu important	assez important	très important	nsp	total
2001	33,1	21,3	13,1	12,0	20,4	100
2003	36,8	22,7	12,4	11,1	17,0	100
2007	41,1	31,0	12,6	9,4	5,9	100
2009	43,4	26,5	11,9	9,4	8,8	100
2011	41,5	26,6	12,1	11,1	8,7	100
2013	45,7	24,6	11,6	10,7	7,5	100
2015	41,7	30,1	13,4	10,8	4,0	100
2017	46,6	24,9	12,5	10,4	5,6	100
total	41,2	26,0	12,4	10,6	9,7	100
$\chi^2=3383.871 \cdot df=28 \cdot \text{Cramer's } v=0.100 \cdot p=0.000$						

**dans votre quartier les gens bruyants sont un problème**

	pas important	peu important	assez important	très important	nsp	total
2001	42,8	28,2	15,8	12,3	0,9	100
2003	41,8	29,1	16,1	11,8	1,2	100
2007	36,8	36,8	15,5	10,6	0,3	100
2009	40,4	32,2	15,4	11,3	0,8	100
2011	35,6	35,2	16,0	12,3	0,8	100
2013	39,7	33,2	15,0	11,4	0,6	100
2015	34,4	38,7	16,0	10,5	0,4	100
2017	38,5	34,3	16,0	10,6	0,6	100
total	38,7	33,5	15,7	11,4	0,7	100
$\chi^2=589.845 \cdot df=28 \cdot \text{Cramer's } v=0.042 \cdot p=0.000$						

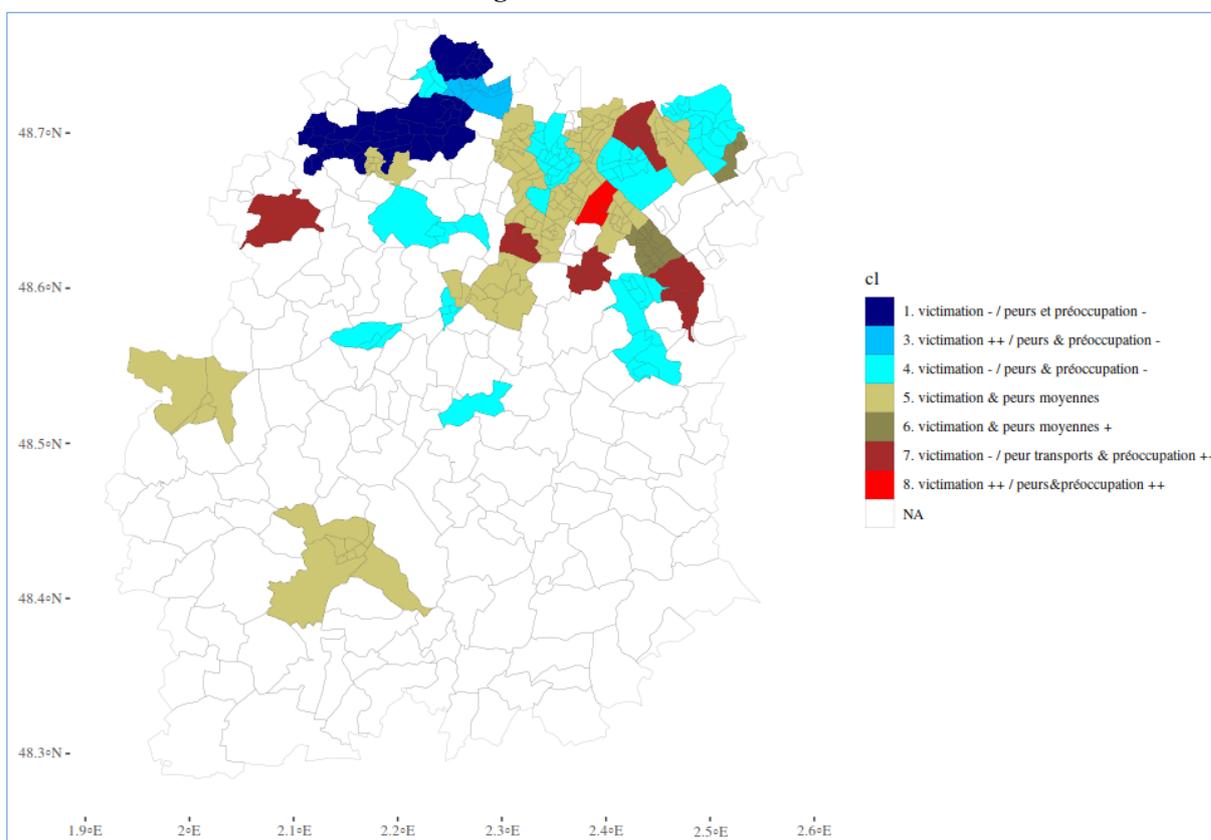
## Annexe 6 : Typologies de l'insécurité par département<sup>56</sup>

Figure II. 7 : Paris



Source : OSCJ/CESDIP d'après des données de l'enquête d'Institut Paris Région sur les victimation et l'insécurité franciliennes  
Champ : Île-de-France

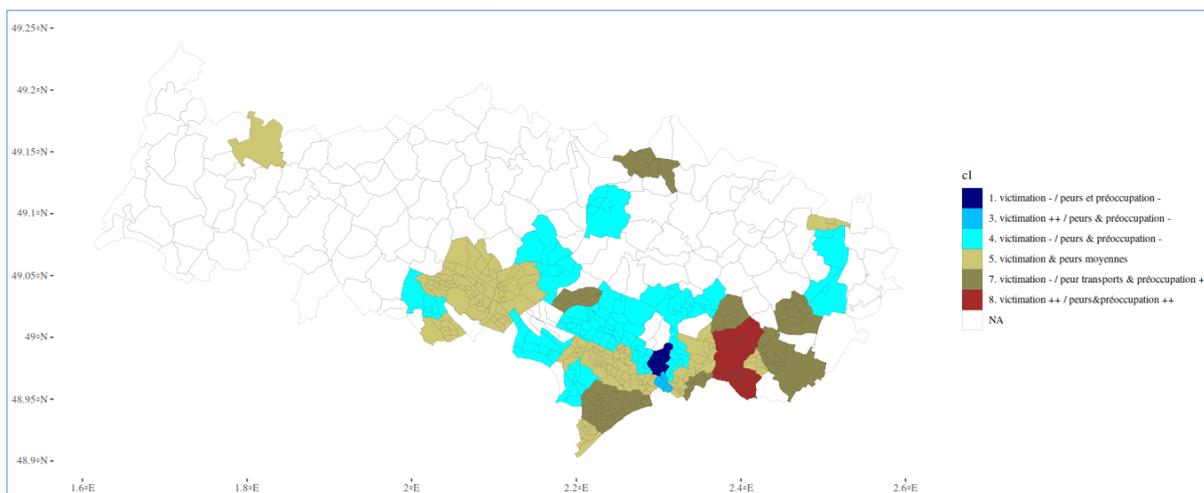
Figure II. 8 : Essonne



Source : OSCJ/CESDIP d'après des données de l'enquête d'Institut Paris Région sur les victimation et l'insécurité franciliennes  
Champ : Île-de-France

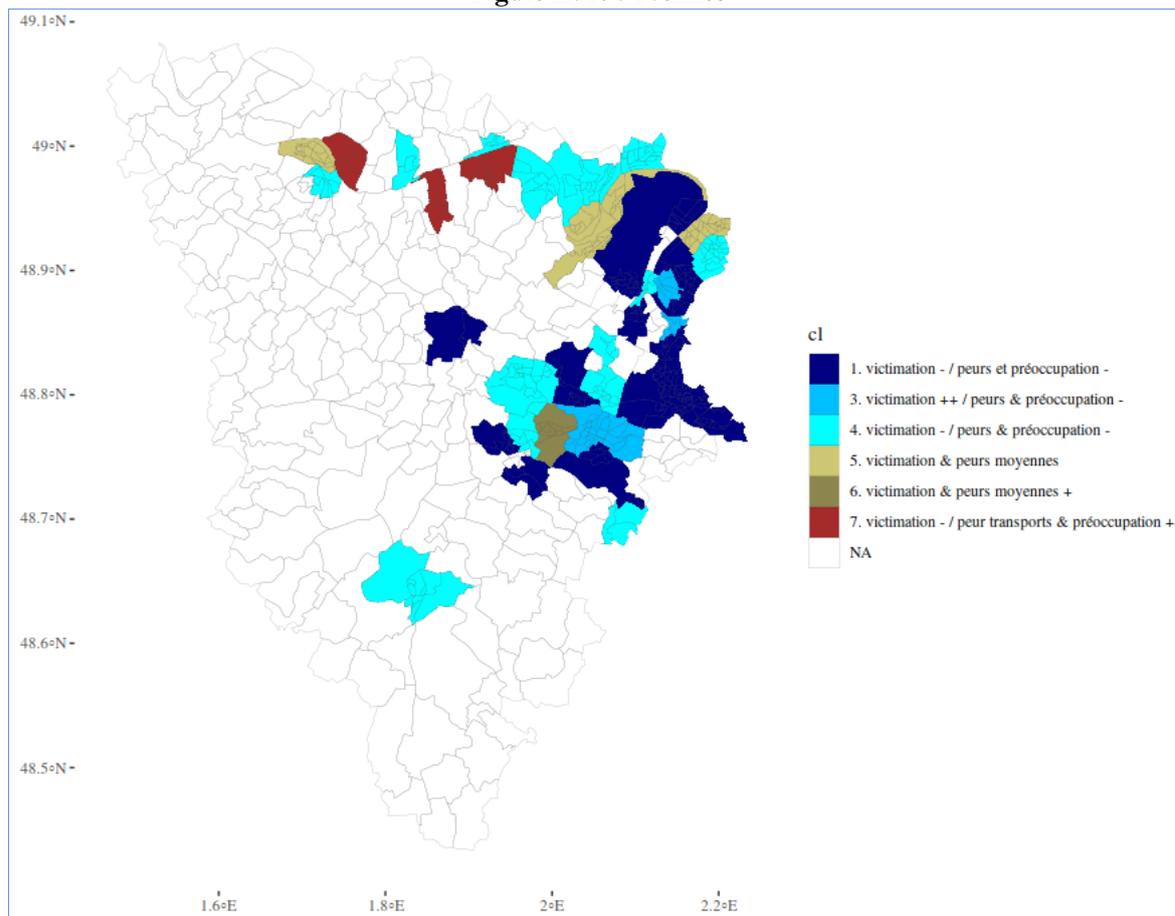
<sup>56</sup> Les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis figurent déjà à la figure 5

Figure II. 9 : Val-d'Oise



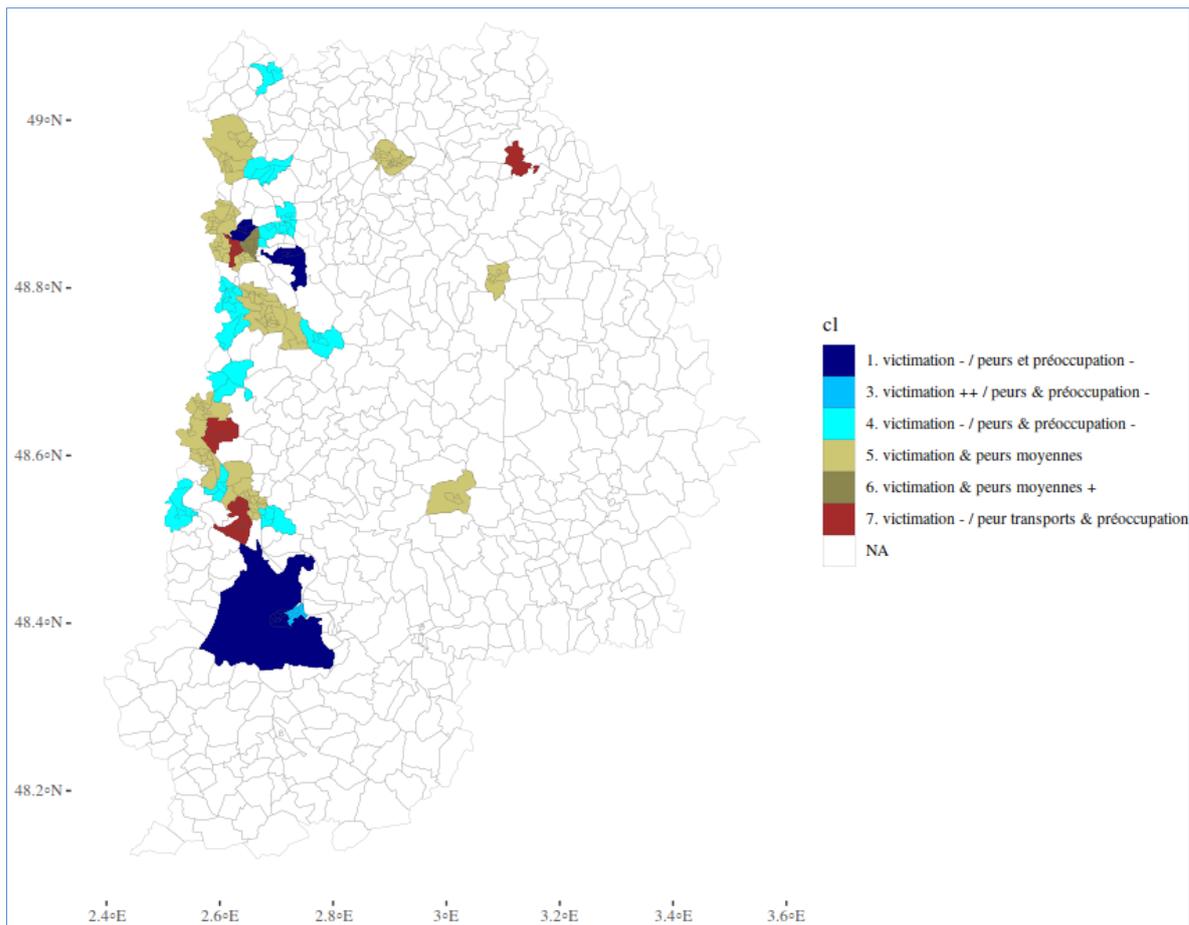
Source : OSCJ/CESDIP d'après des données de l'enquête d'Institut Paris Région sur les victimation et l'insécurité franciliennes  
 Champ : Île-de-France

Figure II. 10 : Yvelines



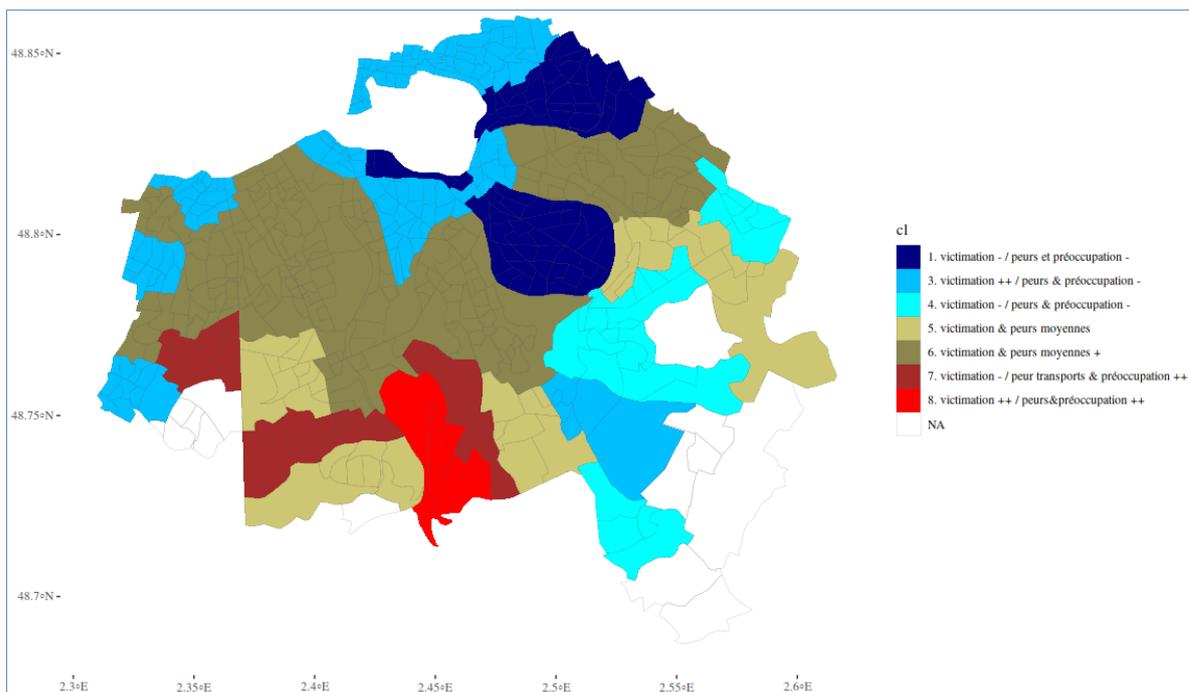
Source : OSCJ/CESDIP d'après des données de l'enquête d'Institut Paris Région sur les victimation et l'insécurité franciliennes  
 Champ : Île-de-France

Figure II. 11 : Seine-et-Marne



Source : OSCJ/CESDIP d'après des données de l'enquête d'Institut Paris Région sur les victimation et l'insécurité franciliennes  
 Champ : Île-de-France

Figure II. 12 : Val-de-Marne



Source : OSCJ/CESDIP d'après des données de l'enquête d'Institut Paris Région sur les victimation et l'insécurité franciliennes  
 Champ : Île-de-France

## Chapitre III

### La structure socioprofessionnelle et migratoire en Île-de-France et son évolution

Pour caractériser la situation résidentielle des enquêtés, on a utilisé des instruments élaborés par E. Préteceille dans ses recherches sur les transformations de la structure sociospatiale de la métropole parisienne : une typologie socioprofessionnelle des IRIS construite à partir de la catégorie socioprofessionnelle des actifs résidant dans l'IRIS, et une typologie migratoire de ces mêmes IRIS construite à partir de la nationalité d'origine de l'ensemble des résidents. Ces deux instruments avaient été mis au point sur la base du recensement de 1999. Pour la présente recherche, ils ont été actualisés pour les recensements de 2008 et 2013<sup>57</sup>, afin de pouvoir saisir les évolutions qui se sont produites au cours de la période couverte par les enquêtes de victimation qui sont notre objet central.

#### I. Typologie socioprofessionnelle

##### 1. Présentation de la typologie socioprofessionnelle 1999

Le choix fait est de privilégier l'analyse de la position socioprofessionnelle détaillée des individus actifs. Nous avons donc utilisé la catégorie socioprofessionnelle détaillée comme variable descriptive de base. Toutefois, le développement du chômage d'une part, de la précarité d'autre part, créant des éléments d'hétérogénéité dans les catégories socioprofessionnelles et étant susceptible de modifier la force de l'appartenance et de l'auto-identification des individus à ces catégories, nous avons complété la CS par la prise en compte de ces deux dimensions. L'introduction d'une question sur la précarité de l'emploi depuis le recensement de 1990 permet en effet d'analyser l'évolution des catégories ainsi définies au cours des années 1990.

L'échelle d'analyse est celle des IRIS, ce qui présente *a priori* plusieurs avantages : par rapport au découpage communal, celui en IRIS présente une plus grande homogénéité de taille, ce qui rend les comparaisons plus robustes ; la taille moyenne des IRIS est plus proche de ce que peut être l'échelle du quartier de la vie quotidienne ; les principes de leur délimitation assurent une relative homogénéité du type de tissu urbain. Par contraste, on sait que la plupart des grandes communes sont composées de quartiers hétérogènes – typiquement, un centre ancien et commerçant, des quartiers pavillonnaires, des cités de logement social, des ensembles de logements collectifs de promotion immobilière privée... – et que ceux-ci sont susceptibles d'avoir connu des évolutions divergentes, du fait par exemple de la spécialisation des quartiers d'habitat social. Les communes de taille trop petite pour être découpées en IRIS ont été assimilées à un IRIS, en écartant de l'analyse, pour des raisons de robustesse statistique, celles comptant moins de 400 actifs. Le champ géographique initial est celui de l'aire urbaine de Paris en 1999, qui représentait alors déjà l'essentiel de la région Île-de-France en population. Les typologies 2008 et 2013 ont porté sur l'aire urbaine de Paris en 2010 qui, d'une part, a inclus des

---

<sup>57</sup> Ces typologies ont été construites dans le cadre du projet PARISEG de l'Observatoire sociologique du changement, avec la collaboration de Yannick Savina, ingénieur d'études CNRS à l'OSCC. Ce projet a été approuvé par le Comité du secret du Conseil national de l'information statistique (CNIS), ce qui a permis de travailler directement sur les fichiers détaillés (dits « de production ») des recensements via le Centre d'accès sécurisé à distance (CASD). Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du programme Investissements d'avenir portant la référence ANR-10-EQPX-17. L'ANR a également financé, par le présent projet INSOCPOL, les périodes d'abonnement au CASD nécessaires pour l'actualisation des deux typologies et l'élaboration des résultats détaillés.

communes d'Île-de-France encore rurales en 1999 et, d'autre part, a débordé plus nettement sur les départements limitrophes de la région.

L'instrument statistique principal que nous mobiliserons est la typologie des espaces (IRIS) construite en fonction du profil socioprofessionnel de la population active résidente. Cette typologie présente un double avantage : d'une part, en tant qu'outil d'analyse, elle permet de caractériser dans le détail les différentes configurations sociales locales que l'on peut observer ; d'autre part, elle constitue un mode de caractérisation des espaces qui peut ensuite être mobilisé pour d'autres analyses, telles que des recherches sur d'autres aspects des inégalités urbaines, ou sur les politiques municipales, ainsi pour l'évaluation des effets de certaines politiques publiques.

La variable utilisée est le résultat du croisement de la catégorie socioprofessionnelle détaillée avec la variable caractérisant le type d'activité et celle définissant la condition d'emploi. Ce croisement permet de définir les modalités suivantes, pour lesquelles on a retenu des niveaux d'agrégation différents de façon à avoir des effectifs comparables en ordre de grandeur dans les diverses modalités.

- pour les salariés ayant un emploi stable (CDI), on retient la catégorie socioprofessionnelle détaillée ;
- pour les salariés en contrat à durée déterminée (CDD), on retient la catégorie socioprofessionnelle agrégée ;
- pour les autres catégories de salariés précaires, on retient seulement la modalité d'emploi précaire, toutes CS confondues ;
- pour les chômeurs, on retient la catégorie socioprofessionnelle agrégée ;
- pour les non-salariés, on retient les catégories suivantes : agriculteurs, artisans/commerçants/chefs d'entreprise de 10 salariés et plus, professions libérales.

Du fait de leurs faibles effectifs et/ou de leur distribution trop particulière (coefficient. de dispersion trop élevé) nous avons écarté des variables actives de l'analyse les modalités suivantes : - agriculteurs (AGRIC) - ouvriers agricoles (CS69) - chômeurs agriculteurs (CHOM1) - professions libérales salariés (CS31) - clergé et religieux (CS44) - policiers et militaires (CS53). On ne retient pas non plus les chômeurs n'ayant jamais travaillé (CHOM8). Il reste donc finalement 39 modalités retenues pour l'analyse.

Pour des raisons de validité statistique des données (taux de sondage du recensement), on ne peut utiliser une variable comportant près de 40 modalités sur des unités trop petites. On a, après examen de la distribution, retenu le seuil de 400 actifs, ce qui conduit à retenir 4 464 IRIS sur un total de 5 250 pour l'analyse statistique des caractéristiques socioprofessionnelles détaillées. Dans une seconde phase, on complète cette analyse par la construction d'une typologie simplifiée des IRIS – en fait essentiellement des communes – comptant moins de 400 actifs à l'aide d'une catégorisation socioprofessionnelle comportant un nombre plus réduit de modalités.

La typologie 1999 a été construite par analyse des correspondances binaires (ACB) suivie de classification ascendante hiérarchique (CAH) sur les principaux facteurs sur le tableau donnant pour chaque IRIS le nombre des actifs dans chaque catégorie. Les types regroupent donc des IRIS qui présentent des profils semblables sur l'ensemble des catégories, et pas seulement sur quelques-unes<sup>58</sup>.

Les principaux résultats de l'analyse des correspondances sont :

- 1) la mise en évidence d'un fort contraste entre les unités spatiales dû à l'opposition entre catégories supérieures d'un côté, catégories ouvrières et populaires précaires de l'autre (premier facteur, 38% de la variance) ;
- 2) l'opposition des catégories moyennes, en position intermédiaire sur le premier facteur, aux deux ensembles précédents – effet Gutmann – et entre catégories stables d'un côté et précaires de l'autre (deuxième facteur, 11% de la variance) ;
- 3) l'opposition entre l'emploi public et l'emploi industriel et marchand (troisième facteur, 5% de la variance).

---

<sup>58</sup> On trouvera une présentation détaillée du choix et de la construction des variables et de la méthode de construction de la typologie dans Préteceille (2003) et une analyse des résultats d'ensemble dans Préteceille (2006).

Au terme de ce processus, on obtient pour 1999 une partition finale de l'ensemble des 4 464 IRIS en dix-huit types. Comme on l'a montré avec la projection des IRIS sur le premier plan factoriel (Pré-teceille 2003, 12), ces dix-huit types constituent une segmentation d'un nuage de points qui n'est pas naturellement segmenté en sous-ensembles très écartés les uns des autres. Pas de ville duale ni de ville à trois vitesses, mais une variation continue entre des extrêmes très contrastés.

Pour faciliter la présentation et faire ensuite certains croisements qui supposent une version plus agrégée de la typologie, il est utile de les regrouper en sous-ensembles. Pour ce regroupement, on peut s'appuyer sur quatre critères : la comparaison de leurs profils par la construction sur ceux-ci d'une classification ascendante hiérarchique ; la comparaison des indices de densité relative des CS par type ; la position des types sur le premier plan factoriel ; enfin le poids des grandes CS dans chacun.

La CAH suggère de les rassembler en trois groupes. Ces trois groupes correspondent en première approximation à un groupe "supérieur" (6 types), un groupe "moyen-mélangé" (8 types) et un groupe "populaire" (4 types).

### **Les types supérieurs**

- SBI, espaces de la bourgeoisie avec légère prédominance des catégories intellectuelles (139 IRIS, 2,9% de la population active) ;
- SBE, espaces de la bourgeoisie à prédominance de chefs et cadres d'entreprise (287 IRIS, 6% de la population active)
- SCS, espaces des cadres scientifiques, de la fonction publique et des entreprises, et des professions intermédiaires (183 IRIS, 4% de la population active)
- SCE, espaces des cadres d'entreprise et ingénieur, chefs d'entreprise et professions intermédiaires des entreprises (202 IRIS, 4,7% de la population active)
- SCI, espaces des catégories supérieures avec présence des catégories intellectuelles et professions intermédiaires (248 IRIS, 6% de la population active)
- SAP, espaces des professions artistiques, des professions libérales et professeurs et des précaires qualifiés (194 IRIS, 4,8% de la population active)

### **Les types moyens-mélangés**

- MIC, espaces des indépendants, cadres et professions intermédiaires (234 IRIS, 5% de la population active) ;
- MFP, espaces des cadres, professions intermédiaires et employés de la fonction publique (178 IRIS, 4,1% de la population active) ;
- MTI, espaces des techniciens, ingénieurs, professions intermédiaires, employés d'entreprise et ouvriers qualifiés (459 IRIS, 10,9% de la population active) ;
- MOQ, espaces des classes moyennes et des ouvriers qualifiés (463 IRIS, 10,5% de la population active) ;
- MEP, espaces moyens des catégories moyennes, employés, ouvriers et précaires (208 IRIS, 4,7% de la population active) ;
- MPT, espaces moyens du secteur public et des transports (262 IRIS, 6,3% de la population active) ;
- MAC, espaces des professions artistiques, des ouvriers non qualifiés, des précaires et chômeurs (138 IRIS, 3,3% de la population active) ;
- MPO, espaces de la fonction publique, police et armée (13 IRIS, 0,3% de la population active).

### **Les types populaires-ouvriers**

- OAA, espaces ouvriers, artisanaux et agricoles (350 IRIS, 7,6% de la population active) ;
- OSP, espaces ouvriers et employés et secteur public (351 IRIS, 7,7% de la population active) ;

- OPR, espaces ouvriers et employés précaires et chômeurs I (365 IRIS, 7,4% de la population active) ;
- OCH, espaces ouvriers et employés précaires et chômeurs II (le plus ouvrier) (190 IRIS, 4,2% de la population active).

La typologie simplifiée des petites communes de moins de 400 actifs donne les quatre types suivants :

### Les types périurbains

- type RSU, espaces périurbains des catégories supérieures et moyennes, associé au type MIC ;
- type RMS, espaces périurbains des classes moyennes et employés, associé au type MOQ ;
- type RMP, espaces périurbains des catégories moyennes et populaires et des précaires, associé au type OAA ;
- type RPO, espaces périurbains des ouvriers et des employés, associé au type OPR.

## 2. Typologies socioprofessionnelles 2008 et 2013

### Méthode de construction

On a tout d'abord vérifié que les structures d'ensemble de la distribution spatiale des catégories socioprofessionnelles restaient stables d'un recensement à l'autre, en comparant les résultats des analyses des correspondances sur le même tableau des distributions des catégories par IRIS aux trois dates.

Figure III.1 : Analyse des correspondances sur le tableau des CS à l'IRIS - 1999

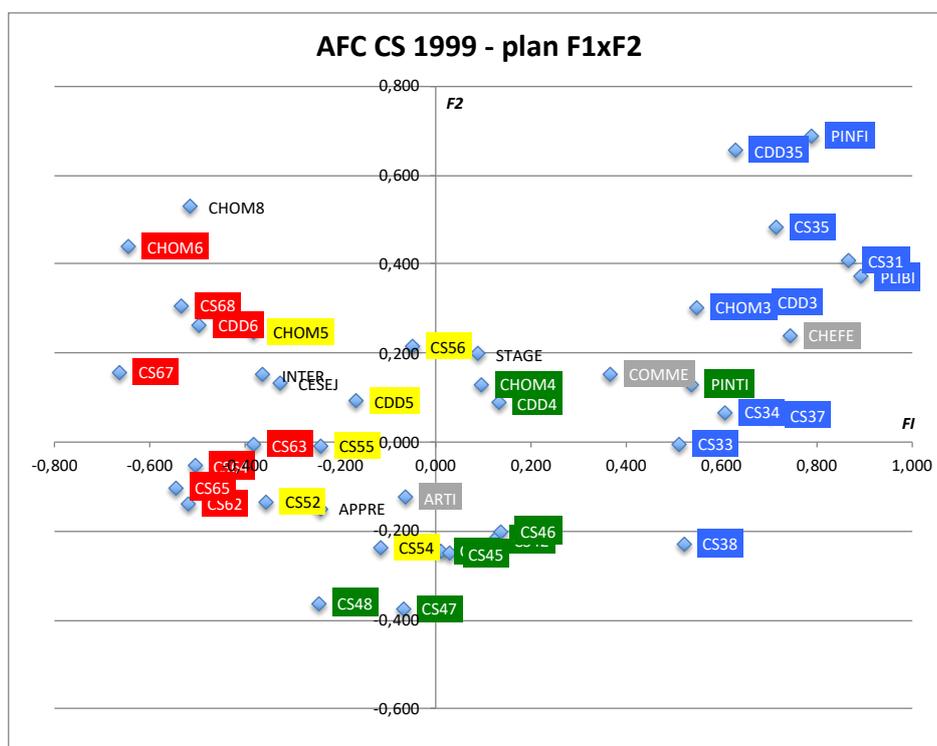


Figure III.2 : Analyse des correspondances sur le tableau des CS à l'IRIS - 2008

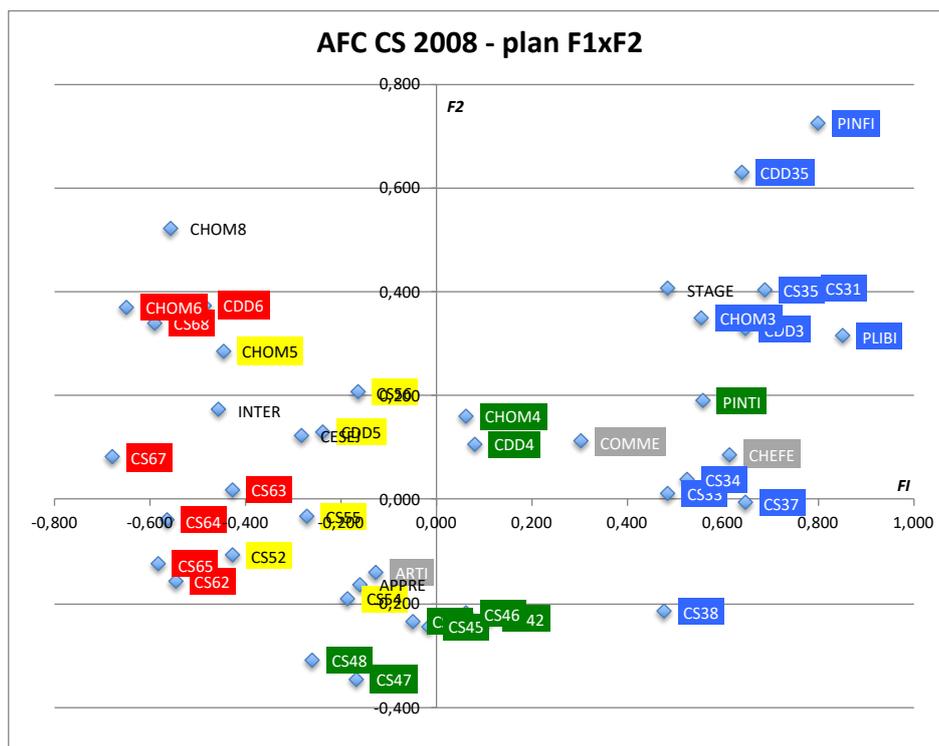
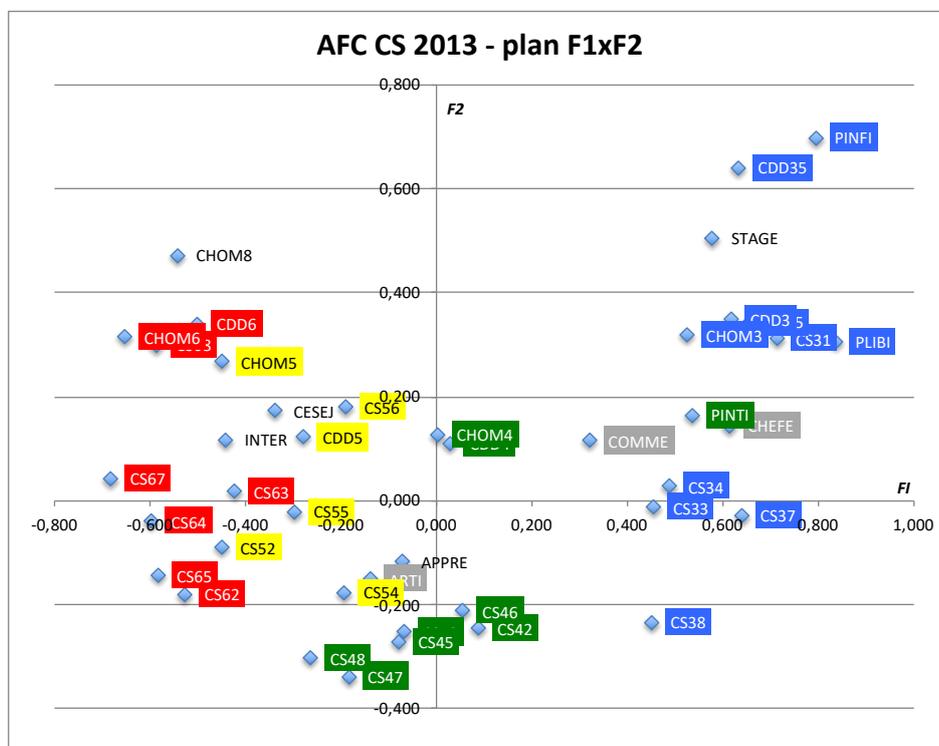


Figure III.3 : Analyse des correspondances sur le tableau des CS à l'IRIS - 2013



Cette stabilité étant vérifiée, on a choisi d'utiliser la typologie 1999 pour les recensements de 2008 et 2013, c'est à dire de conserver les types obtenus en 1999, définis par leur profil socioprofessionnel, et de classer les IRIS de 2008, puis de 2013, dans les types dont ils étaient les plus proches<sup>59</sup>.

Cette méthode a l'avantage de faciliter l'étude des évolutions, en ayant le même cadre de référence entre deux dates ; elle a aussi l'avantage de s'appuyer sur la typologie 1999 qui a été décrite de façon détaillée.

Elle a par contre un inconvénient, qui est de ne pas pouvoir saisir les accentuations des extrêmes de la distribution<sup>60</sup>. Nous devons donc contrôler les évolutions aux extrêmes par d'autres moyens.

### Évolution 1999-2008-2013

La région Île-de-France a connu une transformation profonde de sa structure socioprofessionnelle au cours des dernières décennies. Comme le montre la figure suivante, les catégories populaires sont devenues minoritaires. Les ouvriers, qui étaient la CS la plus nombreuse avant 1968, avec plus du tiers des actifs, ne comptaient plus que 13% du total en 2013 ; et les employés sont passés de 32% des actifs en 1968 à 26% en 2013. Ce sont les cadres et professions intellectuelles supérieures qui ont le plus progressé, passant de 10% à 29%, suivis des professions intermédiaires, de 17% à 26%.

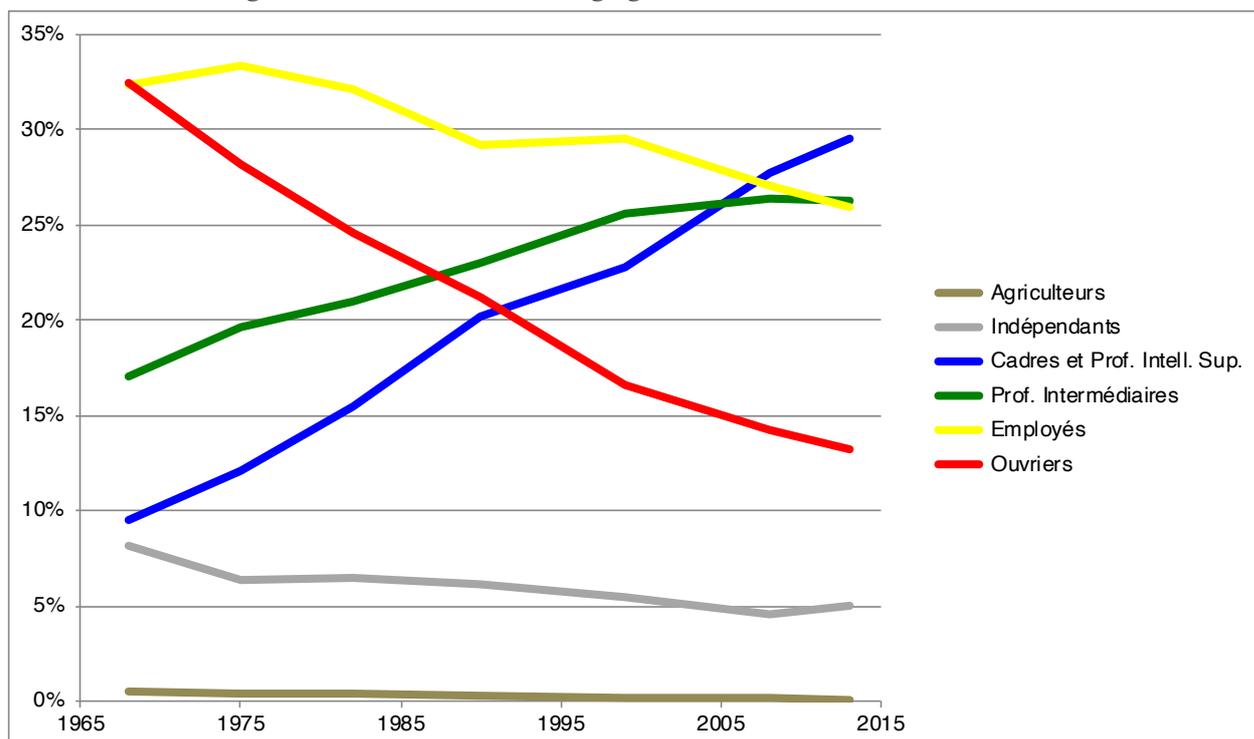
---

<sup>59</sup> Proximité mesurée par la distance euclidienne, racine carrée de la somme des carrés des différences entre les pourcentages des catégories dans l'IRIS et dans chaque type respectivement. Distance qui avait elle-même été utilisée pour ajuster l'affectation des IRIS aux types pour 1999.

L'INSEE ayant dû modifier le découpage en IRIS pour 2008 puis en 2013 en raison des évolutions démographiques, il y a quelques différences entre les définitions des IRIS aux trois dates. La comparaison des cartes montre que dans leur grande majorité, les modifications ont consisté soit en ajustements mineurs des limites d'IRIS, soit en découpages d'IRIS en deux IRIS ou plus. Dans le premier cas, on a considéré que les IRIS étaient sans changement (après avoir écarté les quelques situations où les modifications étaient non négligeables). Dans le second cas, on a constitué pour 2008 et 2013 des «pseudo-IRIS» par réunion des nouveaux IRIS issus d'une division d'IRIS existants, ces pseudos-IRIS pouvant donc être comparés aux IRIS de 1999.

<sup>60</sup> Dans la partie centrale du nuage, un IRIS se classe entre l'un ou l'autre des types voisins en fonction de la similitude du profil. Aux extrémités, un IRIS se classe dans le type le plus proche qui est un type extrême, dont il peut cependant différer par un profil encore plus extrême mais pour lequel il n'existe pas d'autre type plus proche ; si certains IRIS avaient vu le poids des catégories supérieures s'accroître encore par rapport aux types les plus supérieurs en 1999, ils resteraient donc classés dans ceux-ci qui seraient les types les plus proches, et cette polarisation accrue vers les catégories supérieures n'apparaîtrait pas. Il en irait de même pour des quartiers où le poids des chômeurs et des précaires se serait accru par rapport aux types les plus ouvriers-populaires en 1999.

Figure III.4 : Évolution des CS agrégées – Île-de-France 1968-2013



Source : INSEE, Données harmonisées des recensements de la population de 1968 à 2013. Actifs ayant un emploi.

Comme cette transformation a marqué la période que nous étudions, il est certain que la structure sociospatiale en a été affectée. La comparaison du classement des IRIS dans les types aux différentes dates permet de l'apprécier, de façon synthétique dans les deux tableaux suivants, de façon fine dans le troisième.

Tableau III.1 : Type agrégé des IRIS de l'aire urbaine de Paris en 1999 et 2008 – nombre d'IRIS

type 1999 \ type 2008	supérieur	moyen-mélangé	populaire-ouvrier	total 1999
supérieur	1 238	17	0	1 255
moyen-mélangé	507	1 437	46	1 990
populaire-ouvrier	4	457	844	1 305
total 2008	1 749	1 911	890	4 550

Tableau III.2. Type agrégé des IRIS de l'aire urbaine de Paris en 2008 et 2013 – nombre d'IRIS

type 2008 \ type 2013	supérieur	moyen-mélangé	populaire-ouvrier	total 2008
supérieur	1 655	101	0	1 756
moyen-mélangé	238	1 589	143	1 970
populaire-ouvrier	3	213	709	925
total 2013	1 896	1 903	852	4 651

Les deux tableaux montrent le même mouvement<sup>61</sup> : glissement d'une partie des IRIS populaires-ouvriers vers les types moyens-mélangés, et de ceux-ci vers les types supérieurs. Le nombre des IRIS populaires-ouvriers diminue sensiblement, celui des IRIS moyens-mélangés reste stable, celui des IRIS supérieurs augmente nettement.

<sup>61</sup> Le mouvement est plus intense dans la première période, mais celle-ci est plus longue. Le total des tableaux diffère car il y a plus d'IRIS de plus de 400 actifs en 2008 qu'en 1999.

Tableau III.3 : Type détaillé des IRIS de l'aire urbaine de Paris en 1999 et 2013<sup>62</sup> – nombre d'IRIS

1999\2013	SBI	SBE	SCS	SCE	SCI	SAP	MIC	MFP	MTI	MO Q	ME P	MPT	MA C	MP O	OAA	OSP	OPR	OCH	total 1999	
SBI	<b>85</b>	42	4		5	1		1												138
SBE	7	<b>277</b>			3															287
SCS	7	26	<b>106</b>	16	21			6												182
SCE	1	76	20	<b>76</b>	23	1	3	2												202
SCI	17	119	6	9	<b>91</b>	4	1	4												251
SAP	60	50			41	<b>42</b>														193
MIC	1	16	12	38	89	14	<b>56</b>	7	5		3									241
MFP	8	3	12	7	53	17	15	<b>46</b>	1	1	9	2	4							178
MTI		5	31	113	27	5	112	46	<b>93</b>	1	23	5	1							462
MOQ			2	25	2	1	107	22	144	<b>38</b>	86	35	6		7	6	2			483
MEP			1	6	16	35	37	18	6	4	<b>59</b>	3	21		2	2	3			213
MPT			2	7	3	1	13	43	23	6	59	<b>56</b>	12	1	2	32	4			264
MAC	5	1		2	6	71	1	3			11		<b>35</b>			2	2			139
MPO					1			1			2			<b>9</b>						13
OAA			1	1	1	2	13	3	19	47	121	39	26		<b>82</b>	30	29	1		415
OSP			1	3		1		13	4		52	32	44	3	19	<b>120</b>	59	1		352
OPR	1					2	1	5	1		20	4	59		5	46	<b>202</b>	18		364
OCH								1			8		19	1	2	6	76	<b>64</b>		177
total 2013	192	615	198	303	382	197	359	221	296	97	453	176	227	14	119	244	377	84		4554

Le tableau par types détaillés confirme le glissement identifié sur les tableaux synthétiques. Il est vérifié pour chacun des types détaillés. Il montre plus de cas de glissements vers les statuts inférieurs<sup>63</sup>, mais il s'agit surtout de glissements vers les types proches dans chaque grande classe (sauf MPT vers OSC), le nombre de déplacements à gauche de la diagonale (vers les statuts supérieurs) étant dans tous les cas très supérieur à celui vers la droite.

Reste la question évoquée plus haut de l'incertitude sur l'évolution aux extrêmes. On peut essayer d'y répondre en étudiant le degré de concentration des catégories les plus présentes dans les types extrêmes.

Si l'on considère tout d'abord les catégories supérieures les plus autoségrégées (on retient les chefs d'entreprise, les professions libérales et les cadres d'entreprise, CS37 et CS38) et le type dans lequel elles étaient le plus présentes en 1999, le type SBE, elles y représentaient en 1999 34,5% des actifs ; et 15% du total de ces catégories résidaient dans ce type.

La forte progression de ces catégories entre 1999 et 2008 se traduit par une forte progression, plus qu'un doublement, de la population active totale dans ce type (de 315 975 à 788 885), mais aussi par leur poids nettement accru dans la population active du type, de 34,5% à 37%. Il y a donc indiscutablement un renforcement du caractère socialement sélectif du type supérieur le plus sélectif.

Si l'on regarde ensuite les catégories populaires (employés les plus précaires et ouvriers) et leur présence dans le type le plus ouvrier-populaire-précaire en 1999 (OCH), elles y représentaient 61,3% des actifs, elles y ont un poids quasiment identique en 2013. Pas d'accentuation de la sélectivité du type donc. De plus, la nette réduction du nombre d'IRIS dans ce type se traduit par une diminution de plus de la moitié de sa population active totale (de 185 395 à 83 278).

Les cartes suivantes (III.5 à III.10) permettent de visualiser les transformations spatiales traduisant ces transformations socioprofessionnelles.

<sup>62</sup> Le total du tableau est supérieur de 4 unités au premier tableau synthétique, du fait qu'une correction sur les pseudo-IRIS 2013 a pu augmenter de 4 unités ceux qu'on pouvait retrouver entre les deux dates.

<sup>63</sup> Les types sont rangés selon l'ordre de leur projection sur le premier facteur de l'analyse des correspondances, qu'on interprète comme un facteur synthétique de hiérarchisation sociale.

Les IRIS des types supérieurs sont devenus nettement plus nombreux, et cette croissance se fait principalement par homogénéisation et élargissement de grandes zones qui étaient déjà dominées par ces types supérieurs. C'est le cas à Paris, où le sud-est et le nord-est sont passés majoritairement dans les types supérieurs. C'est le cas dans le triangle dont la pointe est à Paris et qui s'ouvre vers l'ouest, vers la vallée de la Seine au nord et la vallée de Chevreuse au sud ; les Hauts-de-Seine et la partie est des Yvelines se sont nettement homogénéisés. C'est aussi le cas à l'est de Paris, où l'espace supérieur plus réduit autour du bois de Vincennes et des bords de Marne s'est nettement élargi.

On observe cependant des extensions plus nouvelles des espaces supérieurs. La plus frappante est l'apparition d'IRIS de type supérieur en Seine-Saint-Denis, où il n'y en avait aucun en 1999. On en observe de même dans le sud du Val d'Oise et dans la partie centrale de l'Essonne. On voit enfin apparaître une grande banlieue peu dense, voire un péri-urbain, de type supérieur, dans le sud-ouest des Yvelines, dans le nord du Val d'Oise et dans l'Oise, et dans l'ouest de la Seine-et-Marne. Les IRIS des types moyens-mélangés constituaient le plus souvent, en 1999, des espaces de transition entre les types supérieurs et les types populaires ouvriers. C'est toujours le cas en 2013, mais comme la présence des types supérieurs s'est renforcée au centre et à l'ouest proche de l'aire urbaine – par glissement d'IRIS qui étaient moyens mélangés vers les types supérieurs – les IRIS moyens-mélangés de 2013 sont un peu plus écartés de ces zones du centre et de l'ouest – par glissement vers le statut moyen-mélangé d'IRIS qui étaient supérieurs en 1999 –, devenant particulièrement présents en deuxième couronne et au-delà. Notons qu'ils sont devenus très nombreux dans la moitié sud-est et le centre de la Seine-Saint-Denis.

Les IRIS des types populaires-ouvriers sont le seul groupe dont le nombre a nettement diminué. Cette diminution s'observe dans les trois types de localisations caractéristiques de ce groupe.

Dans les restes de l'ancienne ceinture ouvrière-industrielle de la proche banlieue, on les trouve de moins en moins dans les espaces limitrophes de Paris, et assez peu nombreux sont ceux qui subsistent dans le nord et le sud des Hauts de Seine et dans le centre-ouest du Val-de-Marne. Il en reste plus en Seine-Saint-Denis, mais, là où ils constituaient 64% du total des IRIS d'habitat en 1999, ils sont devenus minoritaires, ne comptant plus que pour 42%.

Dans les quartiers populaires-ouvriers de la deuxième couronne de banlieue dense, qui correspondent à des grands ensembles de logement social, le nombre de ces IRIS a un peu diminué, mais moins qu'en première couronne.

Par contre, les IRIS de type OAA – espaces ouvriers, artisanaux et agricoles, constitués de petites communes de pavillonnaire périurbain – ont vu leur nombre nettement réduit, de 415 à 119. Ceux qui subsistent se trouvent principalement dans l'est de la Seine-et-Marne, et dans les départements limitrophes de la région, sur lesquels a débordé d'aire urbaine.

Figure III.5 : Carte typologie socioprofessionnelle 1999 – Types supérieurs – aire urbaine de Paris

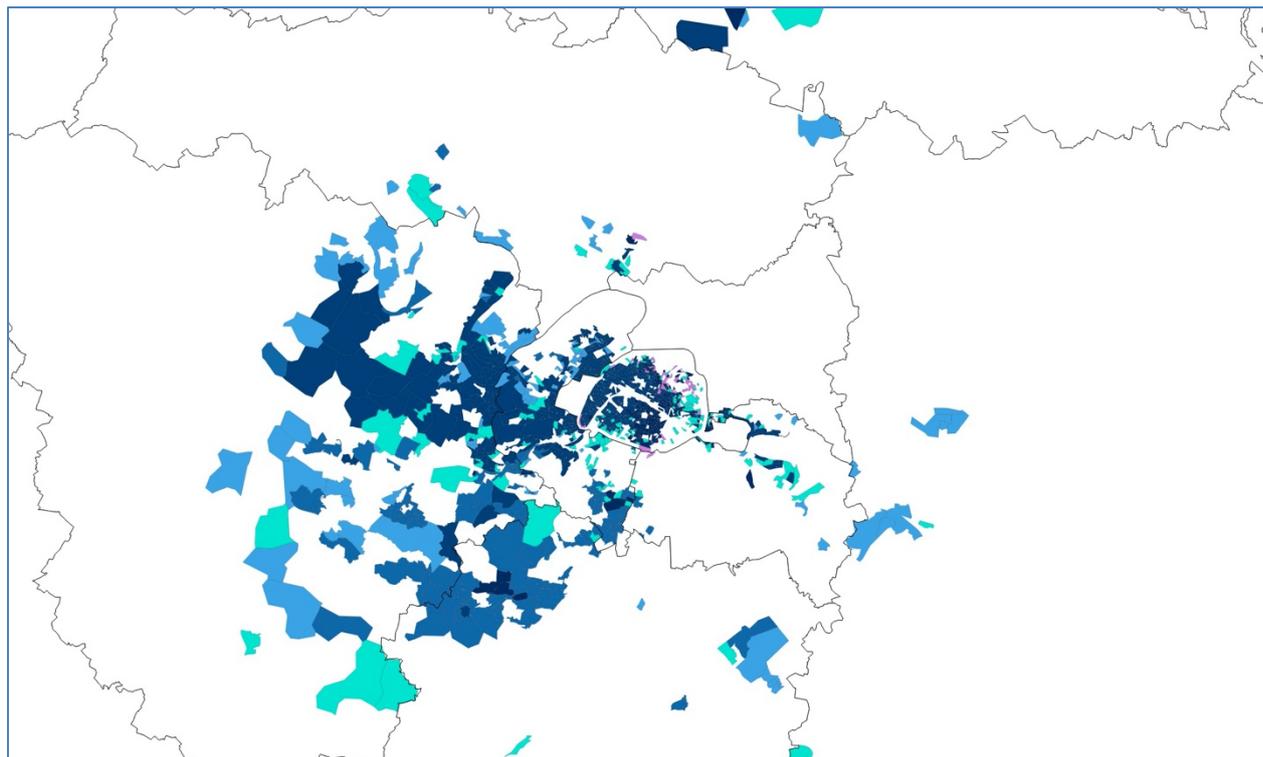


Figure III.6. Carte typologie socioprofessionnelle 2013 – Types supérieurs – aire urbaine de Paris

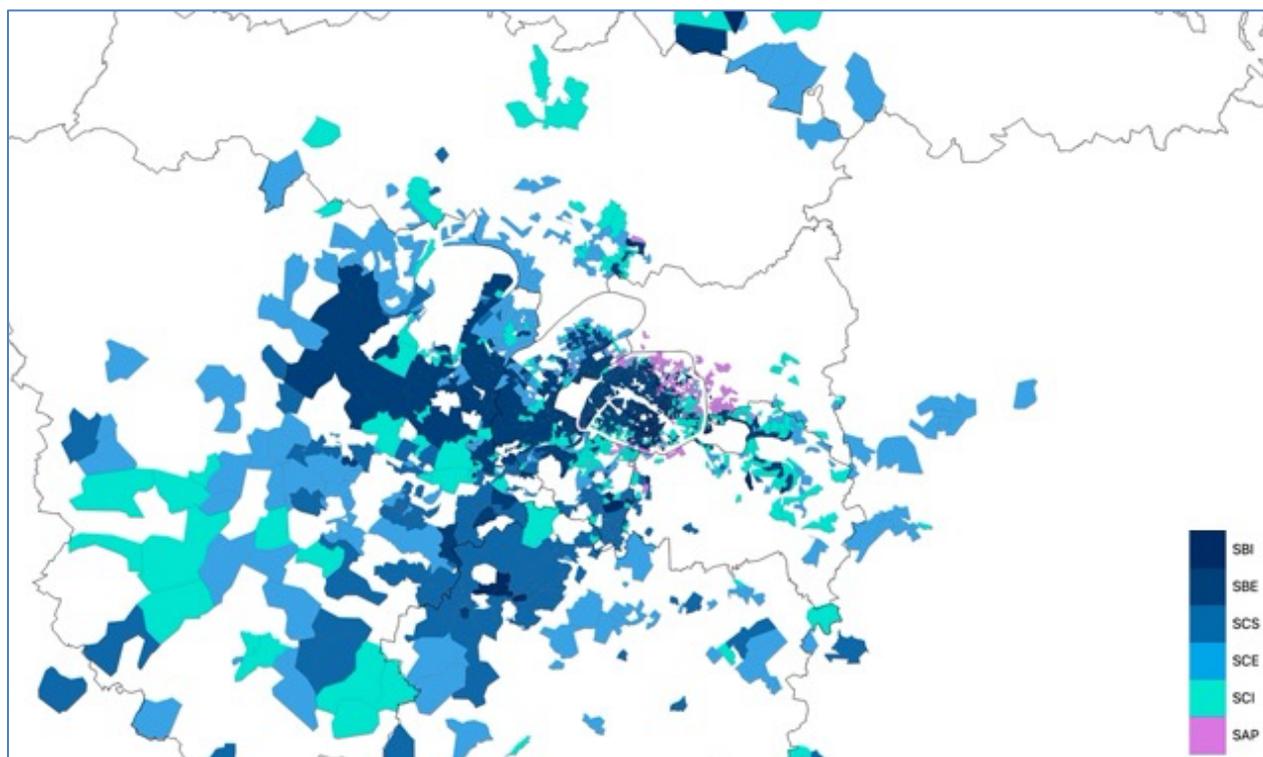


Figure III.7 Carte typologie socioprofessionnelle 1999 – Types moyens-mélangés – aire urbaine de Paris

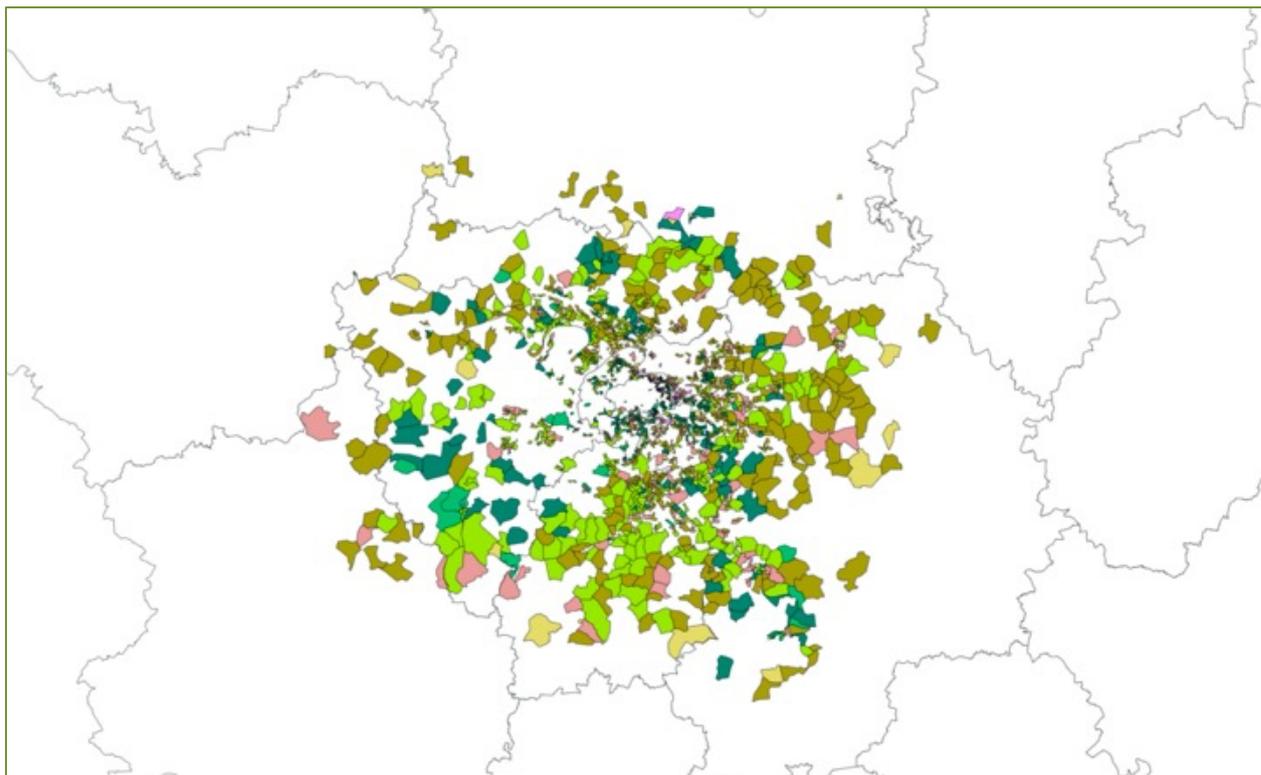


Figure III.8 : Carte typologie socioprofessionnelle 2013 – Types moyens-mélangés – aire urbaine de Paris

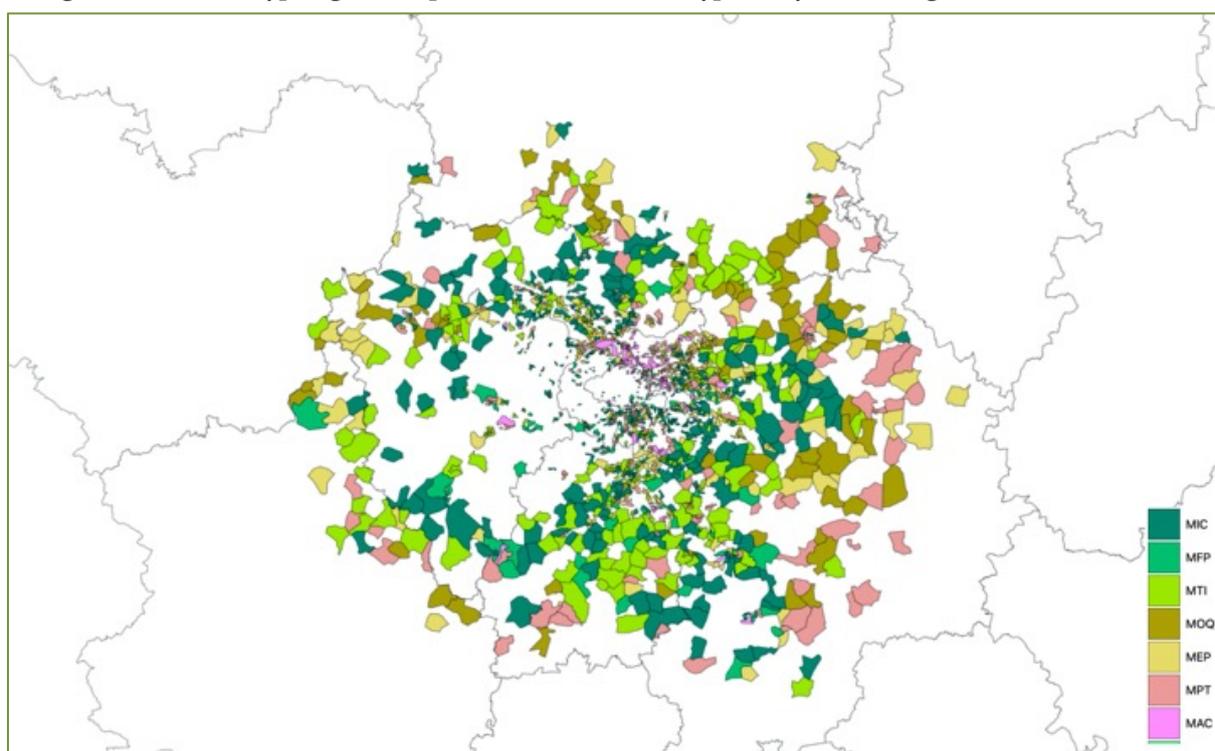


Figure III.9 : Carte typologie socioprofessionnelle 1999 – Types populaires-ouvriers – aire urbaine de Paris

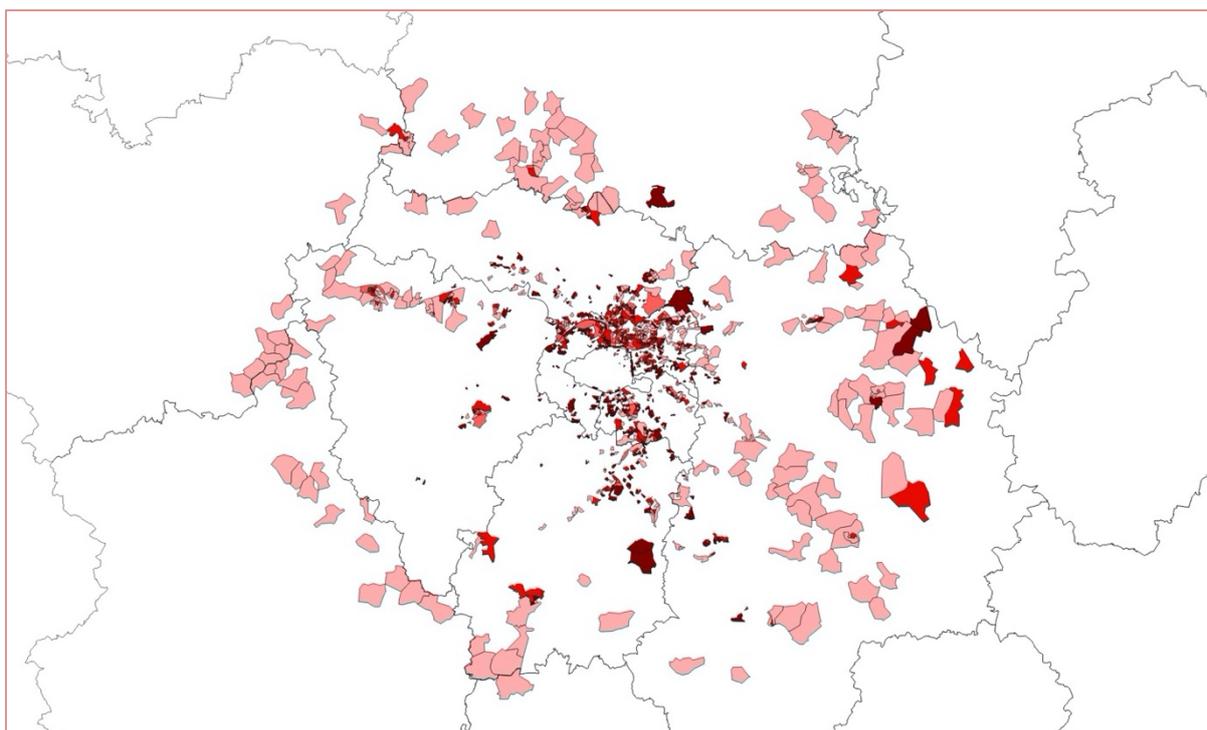
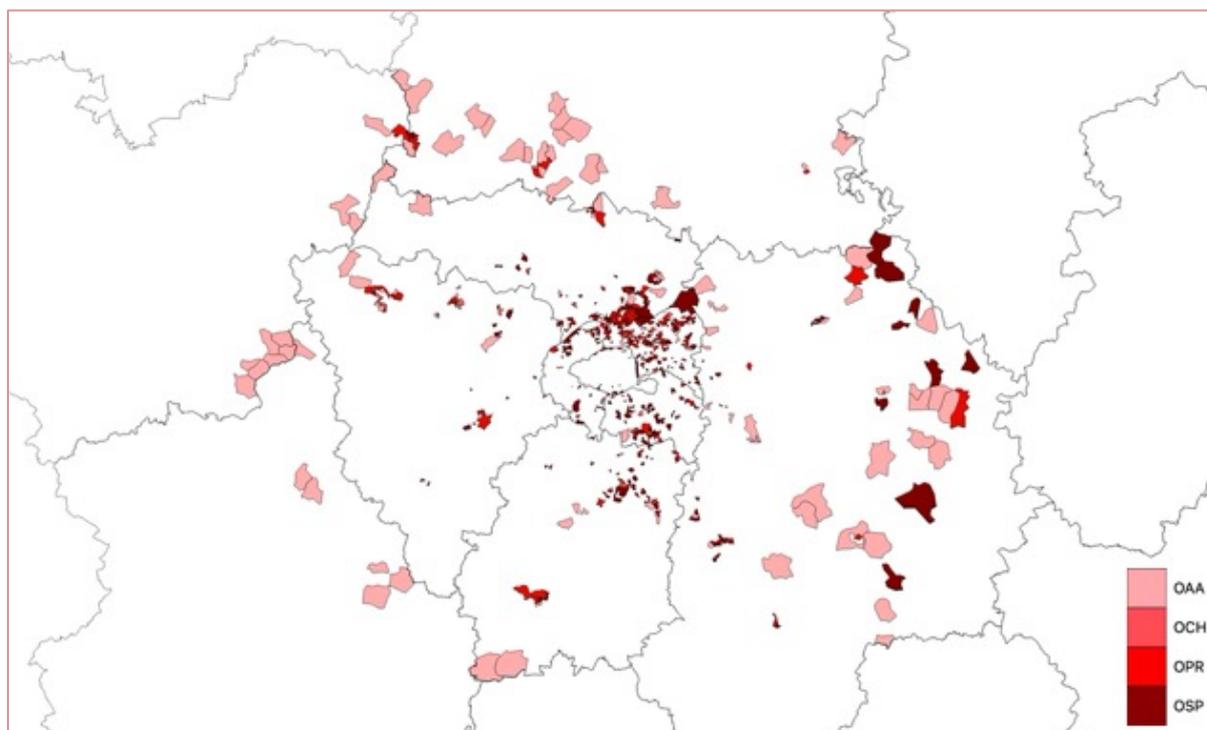


Figure III.10 : Carte typologie socioprofessionnelle 2013 – Types populaires-ouvriers – aire urbaine de Paris



Pour les besoins de l'analyse territoriale de l'insécurité, il n'a pas été possible de travailler à l'échelle des IRIS, en raison de l'irrégularité de l'Irisation des enquêtes de victimation. En conséquence, nous avons qualifié le type socioprofessionnel des communes à partir des IRIS qui la composent. On assigne à chaque commune le type ayant le poids démographique le plus important à l'échelle municipale. Dans le cas d'une commune à un seul IRIS, on conserve le type initial sans perte d'information. Si une commune est par exemple composée de deux IRIS de type SBE représentant 70 % de la population

et d'un IRIS de type SBI représentant 30 %, on affecte à cette commune le type SBE. Si une commune comporte trois IRIS de types différents, par exemple un IRIS MTI représentant 40 % de la population, un IRIS MFP représentant 30 % et un IRIS OAA représentant également 30 %, c'est le type dominant MTI qui est retenu pour qualifier le territoire.

Cette procédure par agrégation provoque donc une certaine perte de finesse dans les données sociales, notamment pour les communes les plus hétérogènes. Néanmoins, elle permet de conserver l'ensemble des types initiaux avec une grande variété de profils, tout en tenant compte des changements de composition dans le temps. Enfin, cette démarche est la seule qui permette de présenter des nomenclatures comparables aux échelles municipales et de l'IRIS sans reprendre le traitement des données individuelles initiales, dont l'accès n'est pas librement ouvert pour les variables qui nous intéressent ici.

## **II. Typologie selon l'origine migratoire**

### ***1. Présentation de la typologie 1999***

Dans ses travaux sur la ségrégation urbaine, E. Préteceille (2009) a développé l'analyse de la ségrégation ethno-raciale en parallèle de la ségrégation socioéconomique. Cette dimension est indispensable dès lors que l'on sait, par de nombreux travaux de recherche, que différents processus de discrimination appuyés sur la couleur de la peau, le patronyme, l'appartenance supposée à une minorité ethnique ou religieuse, opèrent dans l'accès au logement et à la localisation résidentielle et sont susceptibles de produire des inégalités urbaines non réductibles aux seuls effets des inégalités socioéconomiques. Cette dimension est également importante pour l'étude de l'insécurité du fait que celle-ci est, de longue date, comme on l'a discuté précédemment, associée par certains acteurs à la présence de minorités ethno-raciales.

Pour analyser la ségrégation produite par de telles discriminations, il faudrait pouvoir prendre en compte l'ensemble des personnes susceptibles d'être discriminées en fonction des caractéristiques ethno-raciales qui peuvent leur être imputées. Pour le faire directement, il faudrait avoir recours à des enquêtes recueillant l'auto-hétéro-identification des personnes discriminées, ce qui n'a pu être fait en France que dans l'enquête Trajectoires Et Origines (TEO - INED-INSEE - Beauchemin, Hamel, Simon, 2016). On ne peut le faire en France, dans les données du recensement qui sont notre source obligée, qu'indirectement, en utilisant comme « proxy » l'origine nationale, définie par les deux variables que sont la nationalité d'origine et le pays de naissance.

La variable la plus simple distingue les immigrés des non-immigrés. En 1999, les immigrés représentaient 14% de la population de l'aire urbaine de Paris, ils étaient 17% en 2008, et 18% en 2013. En 1999 comme en 2008, la métropole parisienne accueillait 38% des immigrés présents en France, et 39% en 2013, contre 19% seulement de la population totale, chiffre stable.

On a construit comme précédemment une variable 'origine' qui permet de considérer non seulement les immigrés au sens strict selon différentes origines nationales, mais aussi les enfants d'immigrés résidant avec leur parents, seule partie de la « deuxième génération » qui peut être identifiée dans le recensement (l'identifiant du ménage permettant d'attribuer à un enfant l'origine immigrée éventuelle de la personne de référence du ménage ou de son conjoint). On y a également distingué les Français natifs des DOM-TOM des Français nés en France métropolitaine.

Les modalités retenues, en regroupant les nationalités à effectifs réduits selon les zones géographiques pour lesquelles on peut faire l'hypothèse de risques semblables de discrimination, sont les suivantes :

- Français de naissance nés en France métropolitaine
- Français de naissance nés dans les DOM-TOM
- USA, Canada, Nouvelle-Zélande, Australie
- Europe du Nord

- Europe de l'Est
- Italie
- Espagne
- Portugal
- Algérie
- Tunisie
- Maroc
- Afrique subsaharienne
- Turquie
- Moyen Orient
- Inde, Pakistan, Bangladesh
- Asie Est & Sud-Est
- Autres

Il faut souligner que la variable utilisée sous-estime la population de la « deuxième génération » du fait de l'impossibilité dans les recensements – contrairement à la plupart des enquêtes de l'INSEE depuis 2003 qui enregistrent l'origine nationale des parents des enquêtés – de repérer les enfants d'immigrés ne résidant plus avec leurs parents. Nous avons vérifié qu'en 1999, la part de ceux qui résidaient avec leurs parents était majoritaire (Borrel, Simon, 2005). Est-ce toujours le cas pour les recensements plus récents ? D'un côté, la population qui avait immigré avant 1999 a vieilli, donc une part de ses enfants qui vivaient alors avec leurs parents ont décohabité depuis, entraînant une sous-estimation du groupe. Mais de l'autre, certains groupes d'origine immigrée ont connu une forte croissance, résultant pour partie de la natalité, pour partie d'une nouvelle immigration ; cette croissance renforce donc à l'inverse le poids des ménages où la deuxième génération réside avec les parents.

On a pu essayer d'évaluer l'évolution de la sous-estimation pour la seule année 2008 par comparaison avec les données publiées par l'enquête TEO déjà citée. Il semble que la qualité de notre variable regroupant immigrés et deuxième génération résidant avec les parents soit au moins aussi bonne en 2008 qu'en 1999 pour les originaires d'Afrique sub-saharienne, de Turquie, d'Asie du sud-est, d'Inde-Pakistan ; à peine moins bonne pour les originaires du Maroc et de Tunisie ; mais nettement moins bonne pour les originaires d'Algérie, du Portugal, d'Espagne et d'Italie, pour lesquels la sous-estimation est nettement plus forte en 2008 – et c'est sans doute le cas également pour les Français originaires des DOM-TOM, pour lesquels nous n'avons pas d'estimation comparable.

La typologie 1999 a été construite, selon la même procédure que la typologie socioprofessionnelle, par analyse des correspondances binaires (ACB) suivie de classification ascendante hiérarchique (CAH) sur les principaux facteurs sur le tableau donnant pour chaque IRIS le nombre des personnes dans chaque modalité d'origine.

Les principaux résultats de l'analyse des correspondances sont les suivants :

1. Le premier facteur (38% de la variance) est défini par une opposition entre, d'un côté, les Français non immigrés et les originaires d'Amérique du Nord et d'Europe du Nord, et de l'autre tous les autres groupes d'origine non européenne. Les projections les plus extrêmes sur ce facteur sont pour les originaires de Turquie, d'Afrique sub-saharienne, d'Algérie et du Maroc, d'Inde-Pakistan-Bangladesh. Les originaires des DOM-TOM, de Tunisie et d'Asie de l'Est se projettent du même côté en position un peu moins extrême.
2. Le deuxième facteur (12% de la variance) est principalement défini par les originaires d'Asie de l'Est (83% de contribution), qui s'opposent aux originaires d'Afrique sub-saharienne, du Maghreb, de Turquie, des DOM-TOM, mais aussi du Portugal.
3. Le troisième facteur (9% de la variance) est principalement défini par les originaires de Turquie (80% de la variance) qui s'opposent principalement aux originaires d'Algérie, d'Afrique sub-saharienne, des DOM-TOM.

4. Le quatrième facteur (6% de la variance) est principalement défini par les originaires du Portugal, auxquels s'associent secondairement les originaires des DOM-TOM, et s'opposent les originaires d'Amérique du Nord, d'Europe du Nord et du Maroc.

Au terme de ce processus, on obtient pour 1999 une partition finale de l'ensemble des IRIS en quatre groupes, comportant neuf types au total.

- **Types A** : dans ce premier groupe, la densité relative des Français non immigrés est supérieure à la moyenne, et la densité relative des originaires d'Afrique ou d'Asie est nettement inférieure à la moyenne. Il regroupe un peu plus de la moitié de la population totale de l'aire urbaine :
  - type A1 : c'est celui où la surreprésentation des Français non immigrés est la plus forte, où la présence des groupes originaires d'Afrique et d'Asie est la plus faible (4,6%), où celle des autres groupes d'origine étrangère est également inférieure à la moyenne sauf pour les Européens. Il regroupe 31,4% de la population de l'aire urbaine.
  - type A2 : la surreprésentation des Français non immigrés est un peu moins forte que dans le précédent. Ce sont les groupes d'origine d'Amérique du Nord, d'Europe du Nord et du Moyen Orient qui sont très fortement représentés. Les autres groupes d'origine sont moins absents que dans le premier type (11,2%). Ce type regroupe 21,6% de la population totale de l'aire urbaine.
- **Type B** : ce type est le plus moyen de tous. Les Français non immigrés sont présents comme la moyenne. Les originaires d'Afrique et d'Asie un peu moins seulement que la moyenne (14,2% contre 15,9%). Peu d'indices s'écartent nettement de la moyenne : les originaires du Portugal sont les plus surreprésentés, suivi de ceux d'Italie, d'Espagne, des DOM-TOM et d'Algérie, tous modérément surreprésentés. Il regroupe 19,7% de la population totale de l'aire urbaine.
- **Types C** : Ces trois types sont caractérisés par une présence des originaires d'Afrique et d'Asie supérieure à la moyenne (ainsi que les originaires des DOM-TOM) mais minoritaire dans la population locale. Ils regroupent un quart environ de la population totale de l'aire urbaine.
  - Type C1 : des trois types C, celui-ci est le plus proche du type moyen B. Les Français non immigrés sont modérément sous-représentés, et tous les originaires d'Afrique et d'Asie sont nettement surreprésentés, sans qu'aucun le soit nettement plus que les autres. Leur poids total s'élève à 26,1%. Ce type regroupe 14% de la population totale de l'aire urbaine.
  - Type C2 : ce type a un profil assez semblable au précédent, avec une sous-représentation un peu plus nette des Français non immigrés et une surreprésentation un peu plus forte des originaires d'Afrique et d'Asie dont le poids total s'élève à 36,3%. La différence la plus marquée est la très forte surreprésentation des originaires d'Asie de l'Est – plus de sept fois la moyenne. Ceux-ci n'y représentent cependant que 14% de la population totale, et une peu plus du tiers du total des originaires d'Afrique et d'Asie. Ce type ne regroupe que 2,4% de la population totale de l'aire urbaine.
  - Type C3 : ce type est semblable au précédent sauf pour la surreprésentation des originaires d'Asie de l'Est qui est ici modérée : la surreprésentation des autres immigrés d'Afrique et d'Asie est un peu plus forte. Ce type regroupe 7,7% de la population totale de l'aire urbaine.
- **Types D** : ces trois types sont caractérisés par une forte sous-représentation des Français non immigrés et une forte surreprésentation des originaires d'Afrique et d'Asie, qui constituent plus de la moitié de la population. Ils ne regroupent que 3,2% de la population totale de l'aire urbaine en 1999.

- Type D1 : Ce type est très particulier, plus encore que le type C2, car les originaires d'Asie de l'Est y ont une surreprésentation exceptionnelle – plus de 28 fois la moyenne – et constituent à eux seuls la moitié de la population. Seuls les originaires des DOM-TOM et de l'Inde et du Pakistan sont surreprésentés – modérément. Tous les autres groupes sont sous représentés. Ce type ne regroupe que 0,1% de la population de l'aire urbaine.
- Type D2 : ce type est caractérisé par une forte surreprésentation des originaires des DOM-TOM, d'Afrique et d'Asie. Il est lui aussi très particulier par la surreprésentation exceptionnelle des originaires de Turquie – plus de 20 fois la moyenne - qui ne constituent cependant que 18,1% de la population. Ce type ne regroupe que 0,8% de la population de l'aire urbaine.
- Type D3 : ce type est caractérisé par une forte surreprésentation des originaires des DOM-TOM, des originaires d'Afrique et d'Asie. C'est là qu'on trouve la surreprésentation la plus forte des originaires du Maroc et d'Afrique sub-saharienne. Celle des originaires de Turquie et de l'Inde et du Pakistan est également très forte. Ce type regroupe 2,2% de la population de l'aire urbaine.

Si l'on examine la distribution des modalités d'origine entre les types, on constate que plus de 60% des Français non immigrés, plus de 75% des originaires d'Europe du Nord et plus de 80% des originaires d'Amérique du Nord résident dans les deux types où les originaires d'Afrique et d'Asie sont sous-représentés.

Les originaires d'Afrique et d'Asie y sont peu présents, mais 23% d'entre eux y résident cependant, et, si l'on y ajoute le type moyen B, on en trouve 41% dans les trois premiers types où ils sont sous représentés.

Les trois types C regroupent quant à eux 47% des originaires d'Afrique et d'Asie, qui y sont surreprésentés mais minoritaires. Dans ces trois types, on ne trouve que 18,4% des Français non immigrés.

Dans les trois types D, où ils sont majoritaires, on ne trouve que 11,5% des originaires d'Afrique et d'Asie (et seulement 1,3% des Français non immigrés).

Quant aux deux groupes d'origines qui se distinguent par leur surreprésentation exceptionnelle dans certains types, seule une minorité d'entre eux réside cependant dans ces types. Pour les originaires d'Asie de l'Est, seuls 22% résident dans les deux types C2 et D1. Pour les originaires de Turquie, seuls 18% résident dans le type D2.

## ***2. Typologies selon l'origine migratoire 2008 et 2013***

### **Méthode de construction**

Comme pour les catégories socioprofessionnelles, on a construit les typologies 2008 et 2013 en projetant les IRIS pour chacun de ces recensements dans la structure des types 1999. On avait préalablement vérifié que la structure générale de la distribution spatiale était la même qu'en 1999, en comparant la disposition des plans factoriels des analyses des correspondances à chaque date.

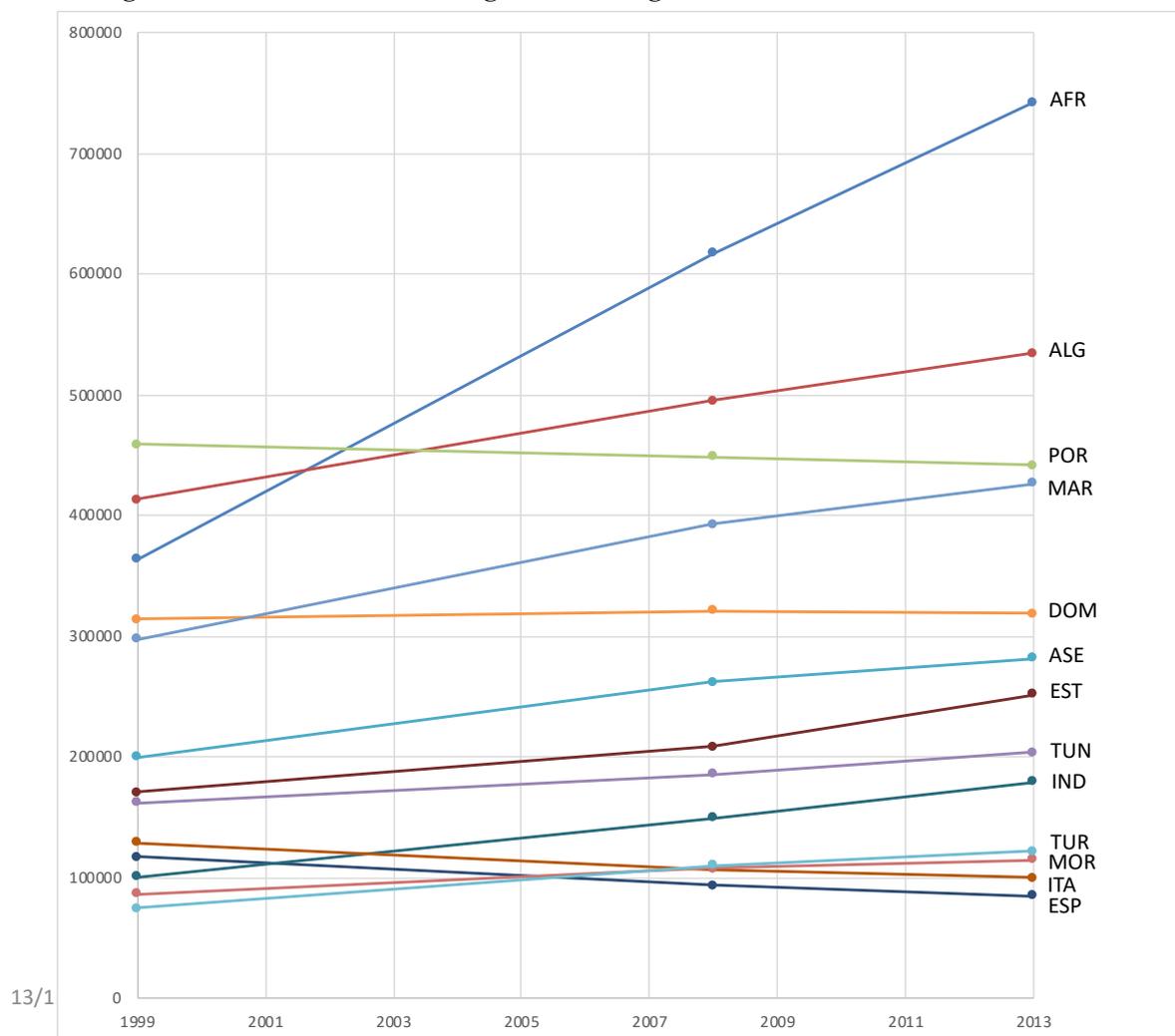
Là aussi, cette méthode a l'avantage de faciliter la comparaison de la distribution des IRIS entre les types, puisque ceux-ci sont gardés constants. Là aussi, elle a l'inconvénient de ne pas permettre de préciser les évolutions aux extrêmes. Cette évolution est ici plus simple à saisir : la caractéristique du type A1 étant d'avoir très peu d'immigrés originaires d'Afrique ou d'Asie, il n'y a pas d'accentuation forte possible ; quant aux types D, et surtout D3, où les immigrés sont le plus surreprésentés en 1999, on s'attend à ce que leur poids y augmente encore aux recensements suivants.

### **Évolution 1999-2008-2013**

Entre 1999 et 2013, la population des Français nés en France métropolitaine est passée de 8,04 millions à 8,29 millions, et celle de l'ensemble des autres de 2,81 millions à 3,79 millions, leur poids dans la population totale de l'aire urbaine de Paris passant de 25,2% à 30,6%.

L'évolution a été assez différente selon les origines. La croissance la plus forte a été pour les originaires d'Afrique sub-saharienne (AFR) suivis des originaires du Maroc (MAR) et d'Algérie (ALG), d'Asie de l'Est et Sud-Est (ASE), de l'Inde, Pakistan, Bangladesh (IND) et de l'Europe de l'Est (EST). Les originaires des DOM-TOM (DOM) restent stables cependant que les originaires du Portugal, d'Italie et d'Espagne voient leurs effectifs se réduire légèrement.

Figure III.11 : Évolution des immigrés selon l'origine – aire urbaine de Paris 1999-2013



Compte-tenu de la croissance sensible de la population originaire d'Afrique et d'Asie, on peut s'attendre à une modification notable de la distribution des IRIS entre les types.

On observe effectivement une augmentation nette du nombre d'IRIS où les immigrés sont plus présents qu'en moyenne : les groupes C et D passent d'un total de 1 277 IRIS en 1999 à 1 670 en 2008, puis de 1 682 en 2008 à 1 890 en 2013<sup>64</sup> ; leur part dans la population totale de la métropole passe de 28% en 1999 à 40% en 2013. Le poids des immigrés dans le groupe C augmente peu par construction. On aurait pu s'attendre à ce qu'il augmente nettement dans le groupe extrême D, alors qu'il y reste à peu près stable ; par contre, ce qui augmente nettement c'est la population totale dans ce groupe, et donc aussi la part de la population des immigrés qui y réside ; en 1999, 11,8% des immigrés originaires d'Afrique, d'Asie, d'Inde-Pakistan-Bangladesh et de Turquie résidaient dans ce groupe où ils étaient majoritaires dans la population locale ; en 2013 ce sont 22,4% qui y résident.

<sup>64</sup> À chaque date, la typologie a été effectuée sur les IRIS de plus de 300 habitants ; la liste des IRIS change donc d'un recensement à l'autre en fonction des évolutions démographiques ; le total des IRIS comparables change aussi pour chaque couple de recensements.

Le type B, le plus moyen, perd dans chaque période un nombre important de ses IRIS qui glissent dans les types à plus forte présence des immigrés, mais il en gagne un peu moins en provenance des types A. Il perd un peu en population, de 20% à 17%. Le poids des immigrés y reste à peu près stable par construction, mais il devient sensiblement inférieur à la moyenne effective ; ainsi, le poids des immigrés originaires d’Afrique, d’Asie, d’Inde-Pakistan-Bangladesh et de Turquie y passe de 12,8% en 1999 à 13,8% en 2013, alors que leur poids moyen dans l’ensemble de la métropole parisienne est passé de 14,5% à 20,2%.

Par contre, on observe un maintien du nombre des IRIS dans le groupe A, où les immigrés originaires d’Afrique et d’Asie sont le moins présents. Ce groupe ne perd que peu d’IRIS, au profit principalement du type moyen, et représente encore en 2013 la moitié environ du total des IRIS. Cette stabilité apparente est cependant trompeuse, ce que révèlent les chiffres sur les effectifs des habitants : ils sont passés de 21,7% en 1999 à 16,9% en 2013.

**Tableau III.4 : Type agrégé selon l’origine - IRIS de l’aire urbaine de Paris 1999-2008 – nombre d’IRIS**

type 1999 \ type 2008	A	B	C	D	total 1999
A	2 490	309	71	1	2 871
B	86	445	388	6	925
C	36	36	864	196	1 132
D	1		10	134	145
total 2008	2 613	790	1 333	337	5 073

**Tableau III.5 : Type agrégé selon l’origine - IRIS de l’aire urbaine de Paris 2008-2013 – nombre d’IRIS**

type 2008 \ type 2013	A	B	C	D	total 2008
A	2 439	255	70	2	2 766
B	110	471	222	1	804
C	50	36	1 116	138	1 340
D		1	49	292	342
total 2013	2 599	763	1 457	433	5 252

Dans le tableau des types détaillés, le résultat est de fait plus nuancé quant à la stabilité du groupe A. Le type A1, celui qui compte le moins d’immigrés, perd un tiers de ses IRIS de 1999 entre 1999 et 2013, lesquels glissent vers les types A2 et B ; il en gagne (qui n’apparaissent pas dans le tableau), qui sont des IRIS ayant dépassé le seuil des 300 habitants ou qui appartiennent à des communes nouvellement incluses dans l’aire urbaine<sup>65</sup>. Pour les 241 IRIS de 2013 qui n’étaient pas pris en compte en 1999, la population moyenne est inférieure à 1 000 habitants. Et sur ces 241 IRIS, 182 sont classés en 2013 dans le type A1, 9 dans le type A2 et 28 dans le type B.

Le type A2 perd un cinquième de ses IRIS de 1999, qui glissent principalement vers les types B et C1, un peu vers le type A1. Mais il en gagne nettement plus, en provenance principalement du type A1 et secondairement des types B et C1.

**Tableau III.6. Type détaillé selon l’origine - IRIS de l’aire urbaine de Paris 1999-2013 – nombre d’IRIS**

type 1999 \ type 2013	A1	A2	B	C1	C2	C3	D1	D2	D3	total 1999
A1	1 176	274	368	58		1				1877
A2	65	791	45	66	10	2		2		981
B	24	62	309	404	11	91		15	8	924

<sup>65</sup> Les recensements de 2008 et 2013 sont basés sur la définition de l’aire urbaine de Paris pour 2010.

type 1999 \ type 2013	A1	A2	B	C1	C2	C3	D1	D2	D3	total 1999
C1		42	17	235	32	264		19	58	667
C2		6	4	7	70	9	4		7	107
C3		1		19	12	142		6	177	357
D1					1		4			5
D2	1	1		1		1		33	8	45
D3				2	3	6		3	81	95
total 2013	1266	1177	743	792	139	516	8	78	339	5058

La carte suivante montre la distribution spatiale des différents types en 1999.

Elle confirme que le type A1 correspond principalement à des petites communes péri-urbaines – la majorité d’entre elles. On trouve aussi des IRIS de ce type, en nombre moins important, dans les beaux quartiers de Paris, dans la partie centrale des Hauts-de-Seine et de l’est des Yvelines, dans la proche banlieue est autour du bois de Vincennes et des bords de Marne.

Le type A2 correspond principalement à la majorité des IRIS de ces mêmes beaux quartiers, se prolongeant à l’ouest dans la partie centrale des Yvelines ; on trouve aussi un nombre significatif de petites communes périurbaines éparses, mêlées à celles de type A1.

À l’opposé, les IRIS de type D correspondent principalement à des zones de grands ensembles de logement social, dans le nord-est de Paris, en Seine-Saint-Denis, dans le nord des Hauts de Seine, dans le sud du Val-d’Oise, dans le centre-ouest du Val-de-Marne, ainsi que dans les Yvelines et l’Essonne.

Les IRIS de type C font comme un halo autour des précédents, dans le quart nord-est de Paris, dans la moitié ouest de la Seine-Saint-Denis et le nord des Hauts-de-Seine, ainsi que dans le Val-de-Marne, l’Essonne, les Yvelines et le Val-d’Oise.

Enfin, les IRIS de type B font eux-mêmes le plus souvent un halo autour des précédents, constituant un espace de transition vers les IRIS de type A voisins.

Figure III.12. Carte Typologie selon l'origine migratoire – aire urbaine de Paris 1999

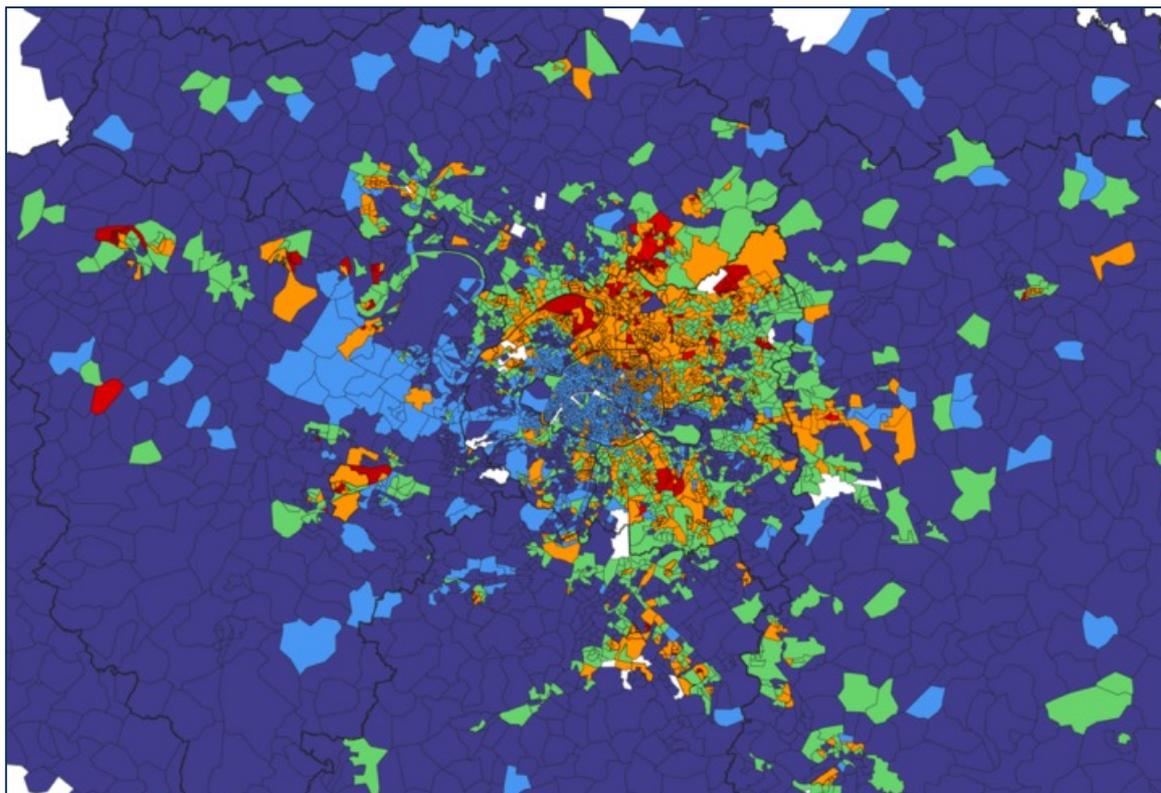
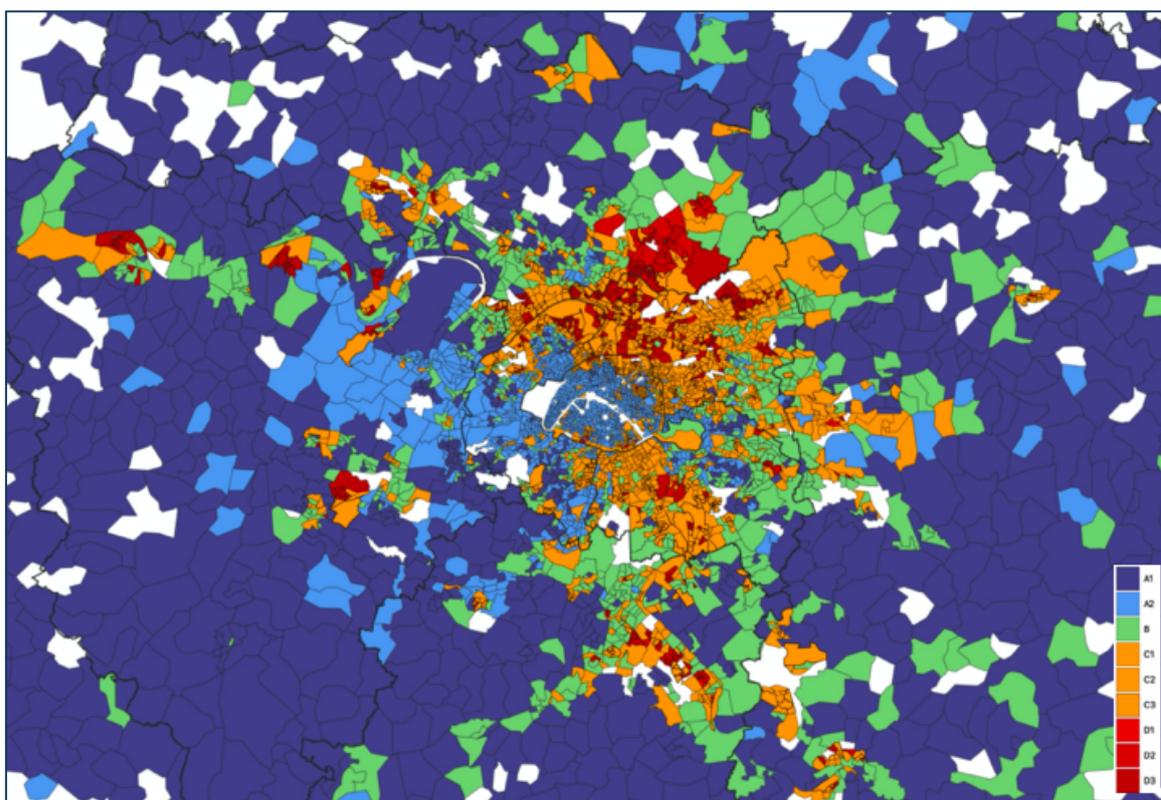


Figure III.13 : Carte typologie selon l'origine migratoire – aire urbaine de Paris 1999



La carte pour 2013 montre clairement le renforcement des types D et C dans les deux-tiers nord-est de la Seine-Saint-Denis – ce qui contraste avec le glissement d'une partie des IRIS de cette zone vers les types socioprofessionnels moyens-mélangés et même supérieurs pour quelques IRIS. Dans le

nord des Hauts-de-Seine et le centre-ouest du Val-de-Marne, ce sont les IRIS de type C qui progressent le plus, formant de larges zones assez homogènes. Mais c'est dans le centre-sud du Val-d'Oise que la progression des IRIS de type D est la plus nette.

Les zones centrales à prédominance de type A en 1999 – Paris, centre des Hauts-de-Seine, est des Yvelines, banlieue est autour du bois de Vincennes et des bords de Marne – restent stables. Par contre, dans les zones péri-urbaines, on voit d'assez nombreux cas de glissement du type A1 vers le type B.

La corrélation spatiale entre types socioprofessionnels et types selon l'origine, qui ressort de la comparaison des cartes, est précisée par le tableau ci-dessous pour l'année 2013.

**Tableau III.7 : Croisement des types socioprofessionnels et selon l'origine nationale en 2013 – nombre d'IRIS**

type CS \ type origine	A1	A2	B	C1	C2	C3	D1	D2	D3	total
SBE	70	533	8	5	5					621
SBI	2	180	2	4	5					193
SCS	98	66	25	10	1					200
SCE	124	55	92	32	4	2				309
SCI	75	210	46	53	3					387
SAP	1	54	9	101	21	7	4			197
MIC	178	17	138	43	3	2				381
MFP	33	16	57	97	7	15				225
MTI	137	3	132	37	4	1		1		315
MOQ	58	1	35	12		1				107
MEP	51	2	89	190	28	77	3	11	15	466
MPT	54		48	60	6	22		4	1	195
MAC	2		3	46	22	107	1	5	44	230
MPO	4		3	5		2				14
OAA	73		30	18	1	18		7	4	151
OSP	17		10	53	10	126		9	28	253
OPR	9		7	19	13	127		26	181	382
OCH				4	3	8		12	58	85
RSU	137	32	6	4	4	1			1	185
RMS	130	6	8	1	2	1				148
RMP	95	7	11	1		1		1		116
RPO	61	1	7	4	1	1		9	8	92
RAO	38	3	5							46
total	1447	1186	771	799	143	519	8	85	340	5298

Les IRIS de type supérieur appartiennent surtout au type A2, secondairement aux types A1 et B, très peu au type C1, et pratiquement pas aux autres<sup>66</sup>.

Réciproquement, le type A2 rassemble presque exclusivement des IRIS de type supérieur, y compris pour les petites communes périurbaines (type RSU).

Les IRIS de type moyen-mélangé se répartissent principalement entre A1 et B et secondairement le groupe C pour les quatre premiers, les plus proches des types supérieurs. Les deux suivants, MEP et MPT, sont surtout présents dans le groupe C, un peu moins dans les types B et A1, un peu aussi dans le groupe D. Le type MAC, quant à lui, se distingue par la quasi absence d'IRIS de type A et B, et la présence notable d'IRIS de type D.

<sup>66</sup> Sauf le type SAP, plus présent dans C1 que dans A2, et le seul à compter des IRIS dans le groupe D, dont on avait déjà noté cette caractéristique de mélanger catégories moyennes-supérieures et catégories populaires précaires avec une forte présence des immigrés.

Enfin, les IRIS de type populaire-ouvrier comptent surtout des IRIS des groupes C et D, quelques-uns de type B, aucun de type A2, et un nombre non négligeable de type A1, principalement le type OAA, marqué par la forte présence des ouvriers, des artisans et des professions agricoles.

En résumé, la corrélation négative est nette entre hiérarchie socioprofessionnelle des IRIS et présence des immigrés originaires d’Afrique, d’Asie, d’Inde-Pakistan-Bangladesh et de Turquie. Mais la correspondance n’est quasi complète que pour les IRIS des deux types socioprofessionnels les plus supérieurs. Les IRIS des types moyens-mélangés se répartissent entre tous les types d’origine, avec une prédominance pour les groupes B et C. Les IRIS des types populaires se partagent principalement entre C et D, et secondairement le type A1 des espaces périurbains sans immigrés.

La nette croissance de la population immigrée entre 1999 et 2013 se traduit dans l’ensemble par une présence accrue des immigrés dans tous les types d’espaces – on le voit de façon synthétique par la légère baisse des indices de dissimilarité entre les différents groupes d’origine avec les Français nés Français en France métropolitaine. Il y a cependant une polarisation accrue entre le groupe des IRIS des deux types les plus supérieurs où les immigrés restent presque absents, et le reste des espaces de la métropole parisienne.

\*

Dans le cadre de l’analyse territoriale de l’insécurité, nous avons procédé à l’agrégation spatiale des types migratoires des IRIS de la même façon que pour l’agrégation des types socioprofessionnels. C’est le type dominant démographiquement qui est utilisé pour caractériser le type communal. L’hétérogénéité est ici plus faible que pour les types professionnels, d’une part parce que la ségrégation des immigrés et descendants de migrants dans l’espace francilien est plus intense que ne l’est la ségrégation des types socioprofessionnels, d’autre part parce que les communes sont moins souvent hétérogènes dans leur rapport à l’immigration que dans leur type social. Là encore, nous conservons l’ensemble des types migratoires dans l’analyse des données, en tenant compte du changement dans le temps du profil migratoire d’un même territoire. On insiste, dans l’interprétation des résultats, sur la césure en dominante des types A et B d’une part et dominante des types C et D, regroupant davantage de personnes immigrées ou descendantes de l’immigration extra-européenne, d’autre part.

## Chapitre IV

### Les comportements électoraux franciliens

Depuis les élections européennes de 1999, le ministère de l'Intérieur diffuse ([www.data.gouv.fr](http://www.data.gouv.fr)) à l'échelle du bureau de vote, les résultats électoraux une fois validés par le Conseil constitutionnel. Cependant, la liste des bureaux de vote n'est pas intangible et il n'existe pas de fichier de leur cartographie officielle, ni même de fichier identifiant les changements de découpage et de nombre des bureaux de vote de chaque commune. En conséquence, nous nous sommes appuyés sur le découpage à l'échelle municipale, de manière à utiliser des unités de références stables au cours du temps. Nous avons initialement envisagé d'utiliser les données à l'échelle des bureaux de vote, mais cette procédure s'avère considérablement plus lourde pour un gain en précision limité dès lors que l'on envisage de travailler sur une évolution électorale de moyen terme dont les unités de références se trouveraient alors régulièrement modifiées. Ce qui est gagné en précision en descendant à l'échelle du bureau de vote se trouve alors perdu en stabilité des unités territoriales de référence, tout en impliquant une masse accrue de données sans bénéfice évident en matière de robustesse des résultats.

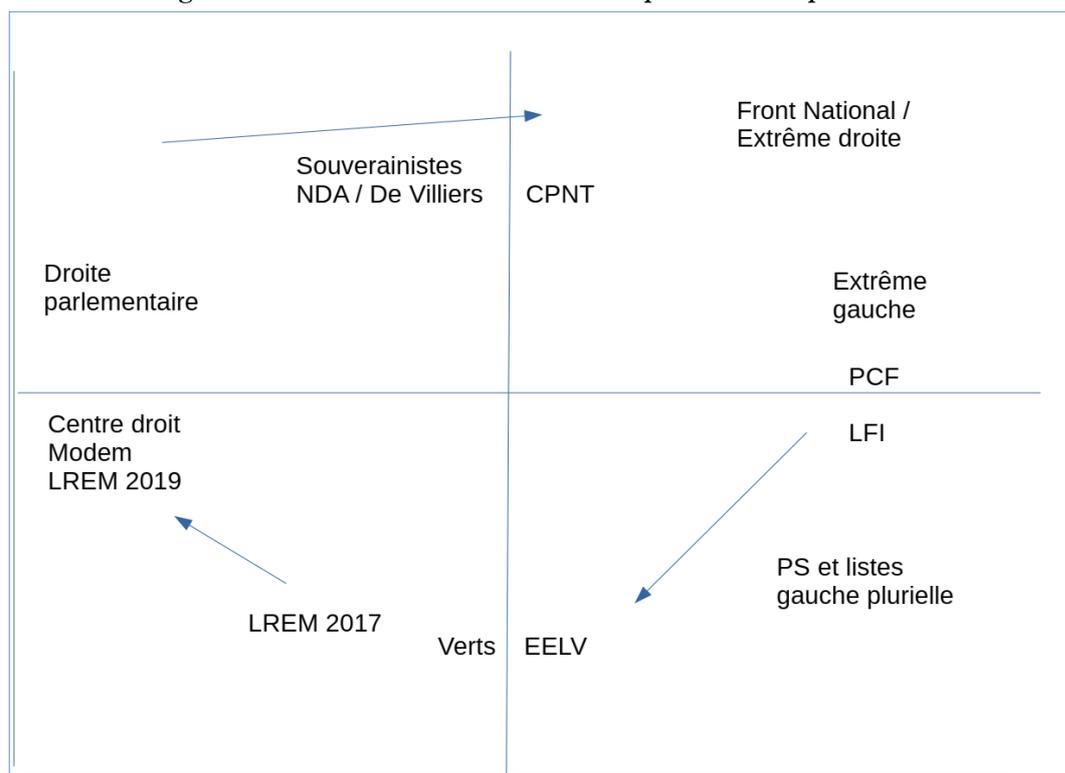
Nous avons écarté les élections locales où l'offre électorale varie selon les scrutins et les localités et nous avons retenu seulement celles où elle couvre l'ensemble du spectre politique – que l'on peut caractériser selon la coloration attribuée par le ministère de l'Intérieur – à savoir les présidentielles (2002, 2007, 2012, 2017), européennes (1999, 2004, 2009, 2014, 2019) et régionales (2004, 2010, 2015). Pour la même raison, nous n'avons pris en compte que leur premier tour. En effet, seul le premier tour de chaque scrutin permet de présenter l'offre politique proposée aux électeurs. Cette procédure donne à voir les nuances internes à chaque famille politique, tout en intégrant les votes pour des partis et listes qui parviennent rarement au second tour de principaux scrutins.

Nous avons travaillé à partir des résultats obtenus en pourcentages des électeurs inscrits par chaque liste ou candidat de l'ensemble des scrutins retenus. Ces variables ont été standardisées, de telle sorte que l'on étudie la structure du vote pour chaque candidat ou liste et sa répartition territoriale et non pas son niveau absolu. De cette manière, il est possible de comparer directement la répartition des votes pour un parti obtenant 5% des suffrages sur l'ensemble de l'Île-de-France et pour un parti en obtenant 30%.

À partir de l'ensemble des données, on a réalisé un tableau indiquant les résultats électoraux standardisés par commune (et arrondissement pour Paris) pour chaque élection séparément. On a ensuite assemblé ces tableaux en donnant à chacun un poids équivalent. En conséquence, dans la typologie présentée, chaque scrutin influence à part égale le résultat de l'analyse, quel que soit le nombre de candidats.

On a conduit trois procédures d'analyses différentes (AFM, STATIS, MCOA) sur les mêmes données pour tester la robustesse et la fiabilité des typologies constituées. Pour des raisons de lisibilité et de concision, nous ne présenterons ici que les résultats d'une de ces procédures : l'analyse STATIS (Structuration des tableaux à trois indices statistiques).

Figure IV. 1 : Schéma des variables dans le plan des deux premiers facteurs



Source : OSCJ/CESDIP d'après des données Intérieur ([www.data.gouv.fr](http://www.data.gouv.fr))

Champ : Île-de-France

Comme toutes les méthodes factorielles, cette technique décompose l'inertie du nuage de points initial en axes fondamentaux qui résument selon des paramètres spécifiques l'information statistique sur un nombre de dimensions restreint. Nous avons fait le choix, pour des raisons de lisibilité des résultats, de ne conserver que les deux premiers axes. S'agissant ici de méthodes multitableaux, les axes présentés sont issus du calcul d'un compromis entre les analyses distinctes de chacun des scrutins. Ce compromis représente la structure commune (ou interstructure) à chacun des tableaux spécifiques (correspondant chacun à un scrutin). De cette façon on parvient à la fois à **distinguer la structure commune fondamentale** à tous les scrutins étudiés et à tenir compte de **l'évolution dans le temps de la structure de l'offre électorale et des résultats des différentes forces politiques**.

Le premier axe (des abscisses) présente une opposition classique entre un pôle du vote en faveur de la droite parlementaire (comportant notamment les votes présidentiels pour Nicolas Sarkozy et François Fillon) pour les valeurs négatives de la première composante (C1) et, pour les valeurs positives, un pôle en faveur du vote de gauche au sens large le long d'un *continuum* allant du vote Arlette Laguiller lors de l'élection présidentielle de 2002 au vote François Hollande en 2012. Par construction, ce premier axe représente la polarisation politique majeure identifiée sur la période 1999-2019.

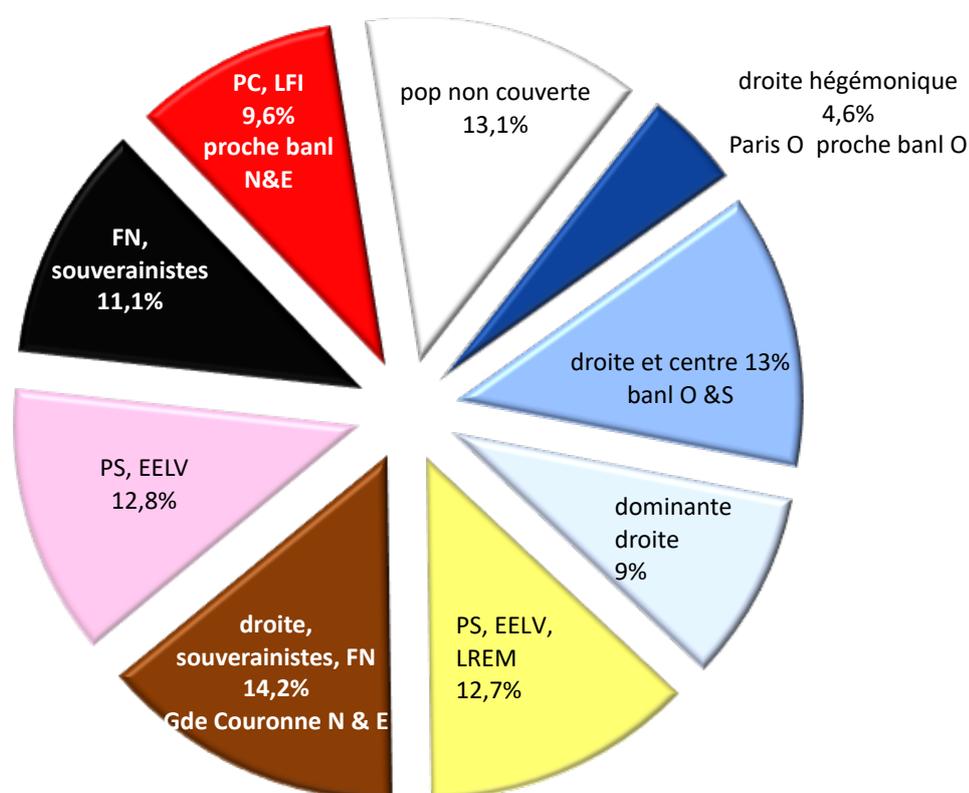
Le second axe organise une polarisation entre d'une part le vote écologiste (Noël Mamère en 2002, Eva Joly en 2012) associé au vote socialiste lorsqu'il est de faible intensité (Lionel Jospin 2002, Benoît Hamon 2017) et d'autre part les zones de force du vote Front National et des votes souverainistes (Philippe de Villiers, Nicolas Dupont-Aignan). Ce second axe représente par construction la polarisation politique secondaire identifiée sur la période 1999-2019. Elle ne repose pas uniquement sur les données électorales de 2017 et 2019 ; nous en identifions des composantes dès la période précédant la transformation récente du système partisan français.

Le vote LREM, structuré par une transformation de l'offre politique, se place à l'intersection de ces deux axes, dans le quadrant sud-ouest du tableau. Il s'ancre lors de la présidentielle 2017 dans les espaces du vote écologiste et centriste (MODEM) et se propage lors des européennes de 2019

vers les espaces du vote en faveur de la droite parlementaire. En conséquence, la polarisation majeure de la période 1999-2015 s'exprime le long de l'axe horizontal, alors qu'une nouvelle polarisation commence à émerger à partir de 2017 le long d'un axe diagonal qui oppose espace du vote LREM et espace du vote FN. Il convient toutefois de souligner que cette nouvelle polarisation évolue elle-même rapidement (entre 2017 et 2019), ce qui indique qu'elle ne correspond pas encore à un clivage partisan stabilisé mais à un processus en cours de réaligement électoral impulsé par un changement de l'offre politique davantage que par une transformation du système de valeurs ou des opinions des électeurs.

On peut ensuite positionner chacune des communes d'Île-de-France dans le plan construit par les choix électoraux. On effectue une classification des communes à partir de leur position sur l'ensemble des deux axes.

Figure IV. 2 : Classes de communes



Source : OSCJ/CESDIP d'après des données Intérieur ([www.data.gouv.fr](http://www.data.gouv.fr))

Champ : Île-de-France

On commence par extraire les communes qui ont été écartées de l'analyse parce qu'elles réunissaient moins de 50 enquêtés (en blanc). Malgré leur nombre, elles ne représentent finalement qu'un peu plus du dixième de la population francilienne<sup>67</sup>.

On peut ensuite distinguer huit classes dont quatre occupent des positions extérieures, c'est à dire fortement polarisées, et quatre des positions intermédiaires qui expriment les nuances et les cas-limites entre les classes les plus spécifiques.

1. La première classe – en bleu nuit, 4,6%, **droite hégémonique** – concentre les espaces de l'ouest francilien et parisien, très fortement marqués par un vote de droite intense, une absence structurelle de vote de gauche et de vote d'extrême-droite. C'est un espace dans lequel le vote LREM a progressé entre 2017 et 2019.

<sup>67</sup> Sur la base du recensement le plus récent.

2. La deuxième classe – en bleu ciel, 13%, **droite et centre** – est une variante de la première (droite), marquée par un vote plus fréquemment écologique ou centriste (MODEM, UDI).
3. La troisième classe – en bleu pâle, 9%, **dominante droite** – est définie par une dominante du vote de droite, mais les scores des partis de gauche et d'extrême-droite y sont plus importants que dans les deux classes précédentes. Elle constitue une classe intermédiaire entre les espaces d'implantation privilégiée du vote de droite parlementaire et le reste de la région Île-de-France.
4. La quatrième classe – en jaune, 12,7%, **PS, EELV, LREM** – est principalement concentrée autour de l'Est de Paris. Elle est marquée par la présence d'un très fort vote écologiste, d'un vote de gauche socialiste persistant même dans les moments où il est très faible à l'échelle nationale, mais aussi par un net vote en faveur d'Emmanuel Macron lors de l'élection présidentielle de 2017. Ce vote LREM décline entre 2017 et 2019.
5. La cinquième classe – en marron, 14, 2%, **droite, souverainistes, FN** – est caractérisée par l'association des votes de droite parlementaire, des votes souverainistes et de niveaux importants de vote en faveur de l'extrême-droite. Elle se distingue par la faiblesse des scores socialistes, LREM et écologistes.
6. La sixième classe – en rose, 12,8%, **PS, EELV** – est caractérisée par un fort vote de gauche, notamment en faveur du Parti Socialiste et de ses candidats dans la période 1999-2015. Les votes écologistes y sont également importants et le vote d'extrême-droite y est relativement faible.
7. La septième classe – en noir, 11,1%, **FN, souverainistes** – regroupe les espaces d'implantation privilégiée du vote Front National qui y domine toutes les autres forces politiques. Ce vote FN est dissocié du vote de droite mais, combiné à des votes souverainistes, il s'oppose nettement dans la période récente au vote LREM.
8. La huitième classe – en rouge, 9,6%, **PC, LFI** – regroupe les anciens territoires de la banlieue rouge marquée par une forte implantation du communisme municipal. On y trouve un très fort vote de gauche, caractérisé par une présence importante du PCF, mais aussi des listes d'extrême-gauche. Le vote écologiste y est plus faible et celui d'extrême-droite plus important que dans la sixième classe avec laquelle elle partage des caractéristiques fondamentales.

La polarisation électorale de l'Île-de-France ne se résume donc pas à une lecture d'oppositions entre la droite et la gauche ou entre LREM et FN. Il s'agit d'une constellation complexe de territoires politiquement très spécifiques et d'espaces plus proches de la moyenne régionale.

Au terme de cette analyse, soulignons les caractéristiques fondamentales du vote en Île-de-France.

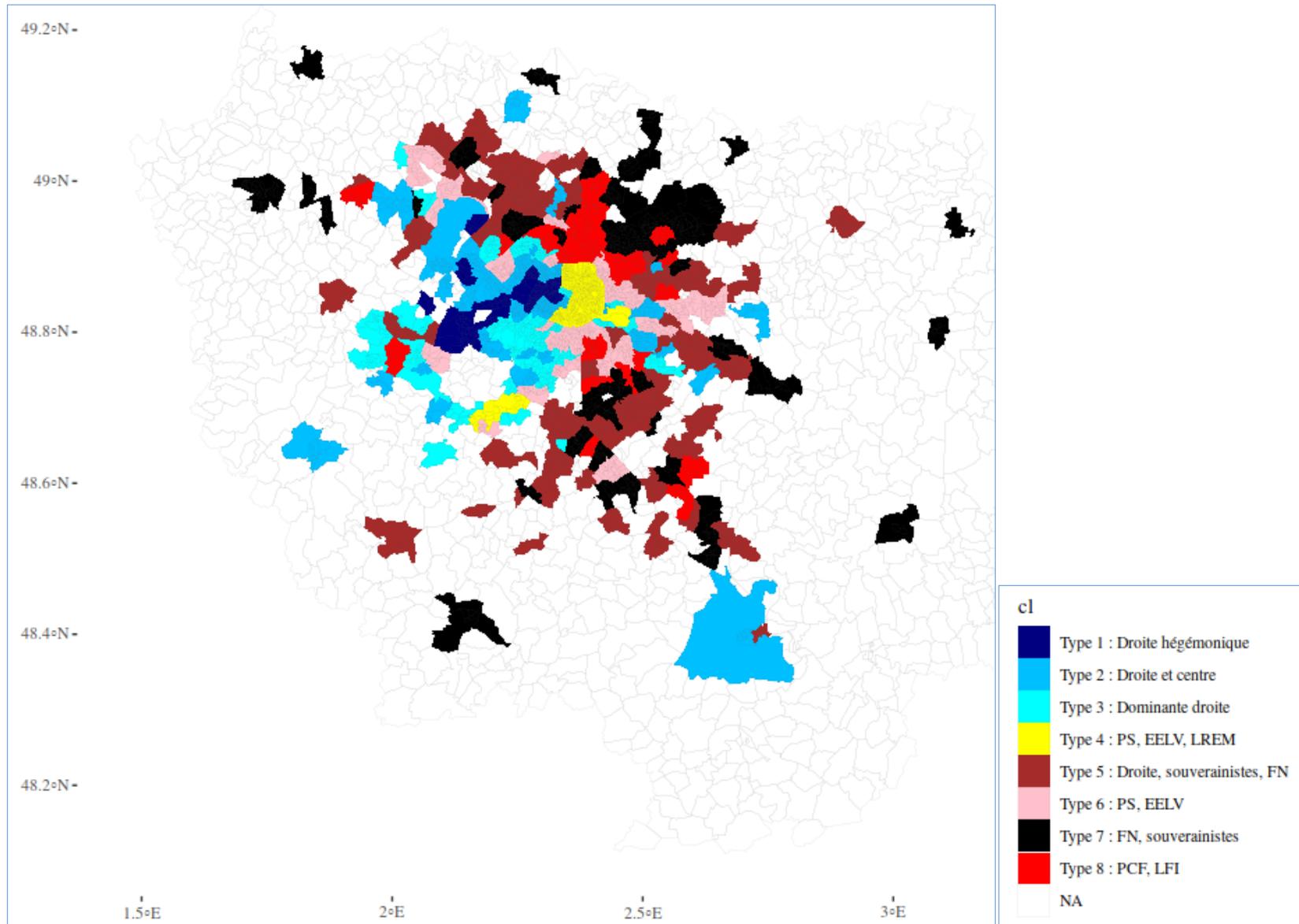
La région est d'abord marquée par une concentration spécifique des votes intenses en faveur de la droite parlementaire, sans concurrence de l'extrême-droite, dans les espaces des quartiers ouest de Paris et dans leur prolongation de la banlieue ouest. Ce type de territoires émerge également dans les alentours immédiats du bois de Vincennes à l'est de la métropole.

On discerne ensuite la rémanence électorale notable de l'ancienne ceinture rouge, en réalité constituée principalement d'un arc de cercle allant du nord-est au sud de la banlieue proche de Paris. Cette permanence s'exprime par un fort vote LFI en Seine-Saint-Denis et par un vote davantage partagé entre le centre gauche et les écologistes dans le Val-de-Marne (qui reste paradoxalement le dernier Conseil général à majorité communiste de France à ce jour).

On note, enfin, un vote en croissance, localement important, mais en dessous de son niveau national moyen à type de territoire équivalent, en faveur du Front National/RN dans les zones périurbaines du nord, de l'est et du sud de la région. Cette tendance ne se retrouve pas dans la grande banlieue ouest. De plus, elle paraît parfois cartographiquement importante alors qu'elle est numériquement plus limitée en raison de la faiblesse démographique des espaces concernés par cette tendance à l'échelle régionale. L'Île-de-France constitue une exception dans la vie politique

nationale, par la faiblesse structurelle du vote d'extrême-droite que l'on y observe depuis 2002. Des espaces qui sont présentés comme des configurations d'intense vote FN au plan régional ne sont en réalité que la continuation de ce vote dans les espaces qui l'entourent lorsqu'on élargit la focale au-delà de la seule région Île-de-France.

Figure IV. 3 : Géographie des comportements électoraux franciliens



Source : OSCJ/CESDIP à partir de données Intérieur ([www.data.gouv.fr](http://www.data.gouv.fr))

Champ : Île-de-France

## Chapitre V

### Confronter l'insécurité, la composition sociale et les comportements électoraux

Ce dernier chapitre se propose de combiner les trois approches précédentes, en confrontant les structures territoriales des inégalités sociales, de l'insécurité dans toutes ses composantes et du comportement électoral.

Pour y parvenir, on a assemblé toutes les données présentées dans les précédents chapitres de ce rapport pour constituer un tableau ayant la structure suivante : chaque ligne est une commune francilienne identifiée par son code unique INSEE, chaque colonne est une variable indiquant son profil de composition sociale et migratoire, de victimation, de peurs, de préoccupations, de rapport au quartier et enfin de résultats électoraux. On compare ainsi des territoires et non des individus. Les données sociales sont basées sur la population résidente des communes lors des recensements, les données électorales sur les électeurs inscrits lors des différents scrutins et les données d'insécurité sur les répondants des différentes vagues de l'enquête de l'Institut Paris Région.

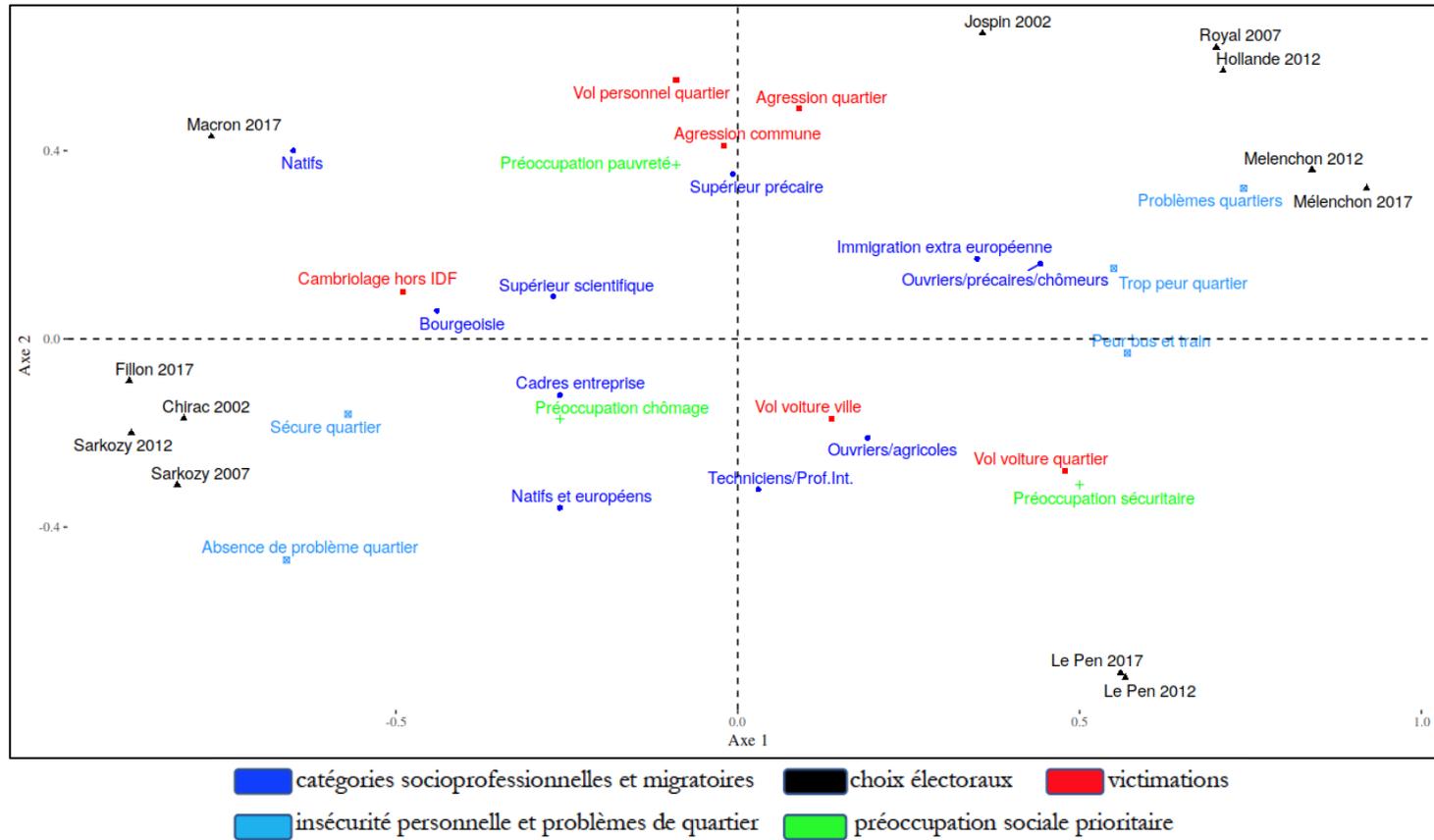
Les variables de rapport à l'insécurité sont de nature quantitative, tout comme les résultats électoraux. Le profil social des communes est, quant à lui, saisi par une variable qualitative. De manière à homogénéiser la nature des variables, on a réalisé un tableau disjonctif complet par l'intermédiaire d'une analyse ACM qui permet d'obtenir une matrice quantitative des profils sociaux qui a ensuite été standardisée, de manière à ce que ces variables pèsent d'un poids équivalent aux autres blocs de données. Le type de chaque commune est présenté à trois moments du temps, 1999, 2008 et 2013, pour le type socioprofessionnel comme pour le type migratoire. On tient ainsi compte de l'évolution du profil social des communes dans cette analyse d'ensemble, de la même façon qu'on tient compte de l'évolution électorale et de la structure de l'offre politique.

Pour l'analyse conjointe de toutes les bases de données, on a recouru à l'analyse factorielle multiple (AFM). Ses résultats ont été confirmés par la réalisation complémentaire d'une analyse STATIS (Structuration des tableaux à trois indices de la statistique) et d'une analyse des co-inerties multiples (MCOA) qui ont permis de valider la robustesse des structures dégagées<sup>68</sup>. Dans cette mesure, on se borne à présenter ici les résultats de l'AFM.

---

68 Ces trois analyses géométriques, de natures distinctes mais voisines, agissent comme trois projections cartographiques d'un même globe. La structure des données obtenue sur les deux premiers axes factoriels est très proche d'une méthode à l'autre, on obtient ainsi une confirmation par différentes méthodes de calcul de la robustesse des résultats obtenus.

Figure V. 1 : Schéma des variables



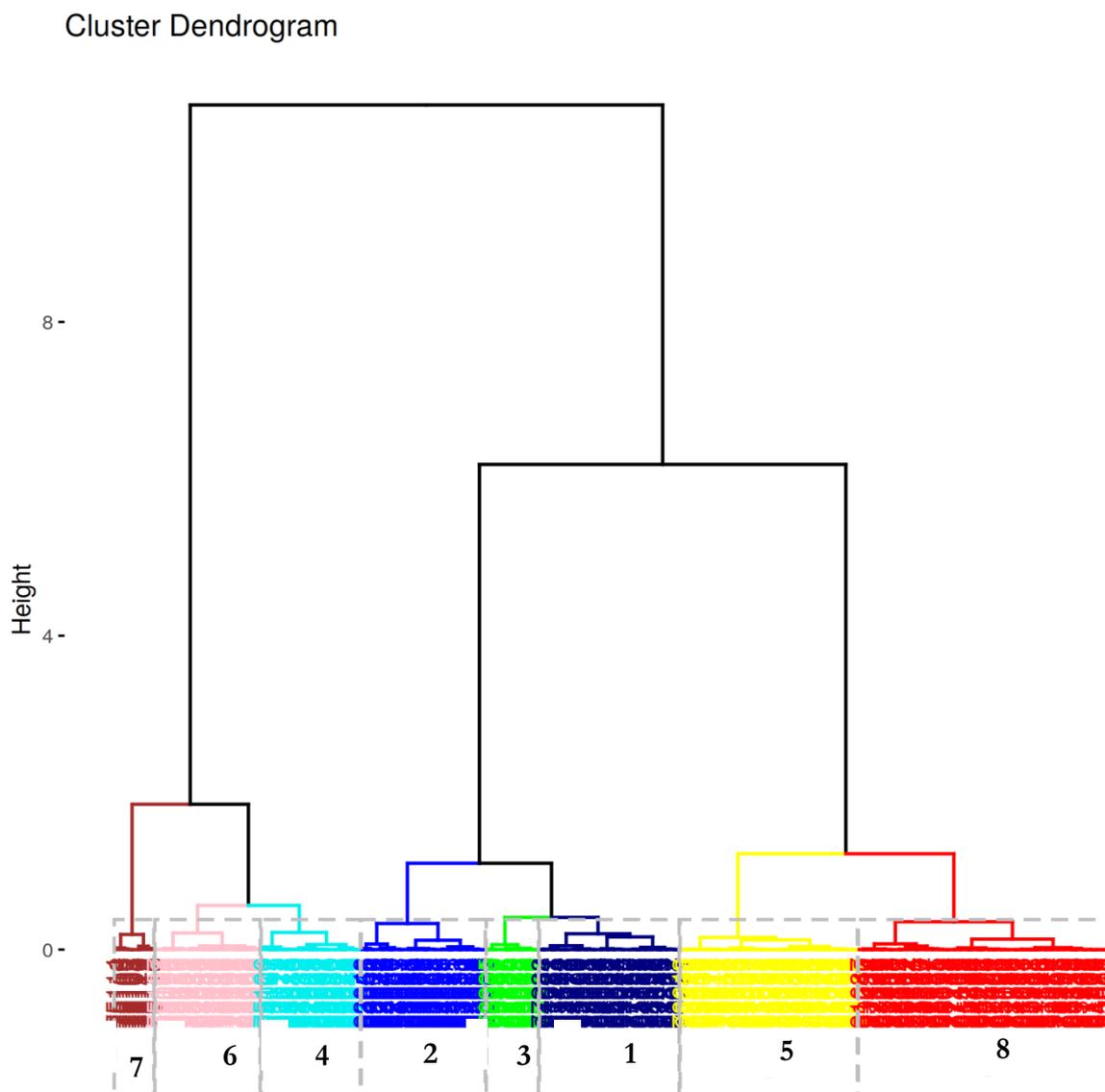
Source : OSCJ/CESDIP

Champ : Île-de-France

Le nuage des unités statistiques positionne chaque commune dans le plan factoriel défini par l'ensemble des variables. Pour l'interpréter, il est nécessaire de le mettre en regard du nuage des variables.

Pour faciliter la lecture des résultats, on a réalisé une classification des observations selon une procédure itérative qui permet de définir le meilleur nombre de classes en termes de compromis entre parcimonie et exhaustivité des informations obtenues. On parvient ainsi à la segmentation en huit classes du dendrogramme suivant.

**Figure V. 2 : Dendrogramme**



type 7 territoires de banlieue éloignée petites classes moyennes et ouvrières insécurité ++

type 6 territoires de proche banlieue moyens-mélangés faiblement insécures

type 4 territoires de grande banlieue, peu victimes, peu insécures

type 2 territoires sécures de classes supérieures, Paris

type 3 territoires de classes (moyennement) supérieures Paris, victimes++, insécures –

type 1 territoires sécures de la bourgeoisie parisienne

type 5 territoires de banlieue éloignée de type moyen-mélangé victimes – mais insécurité +

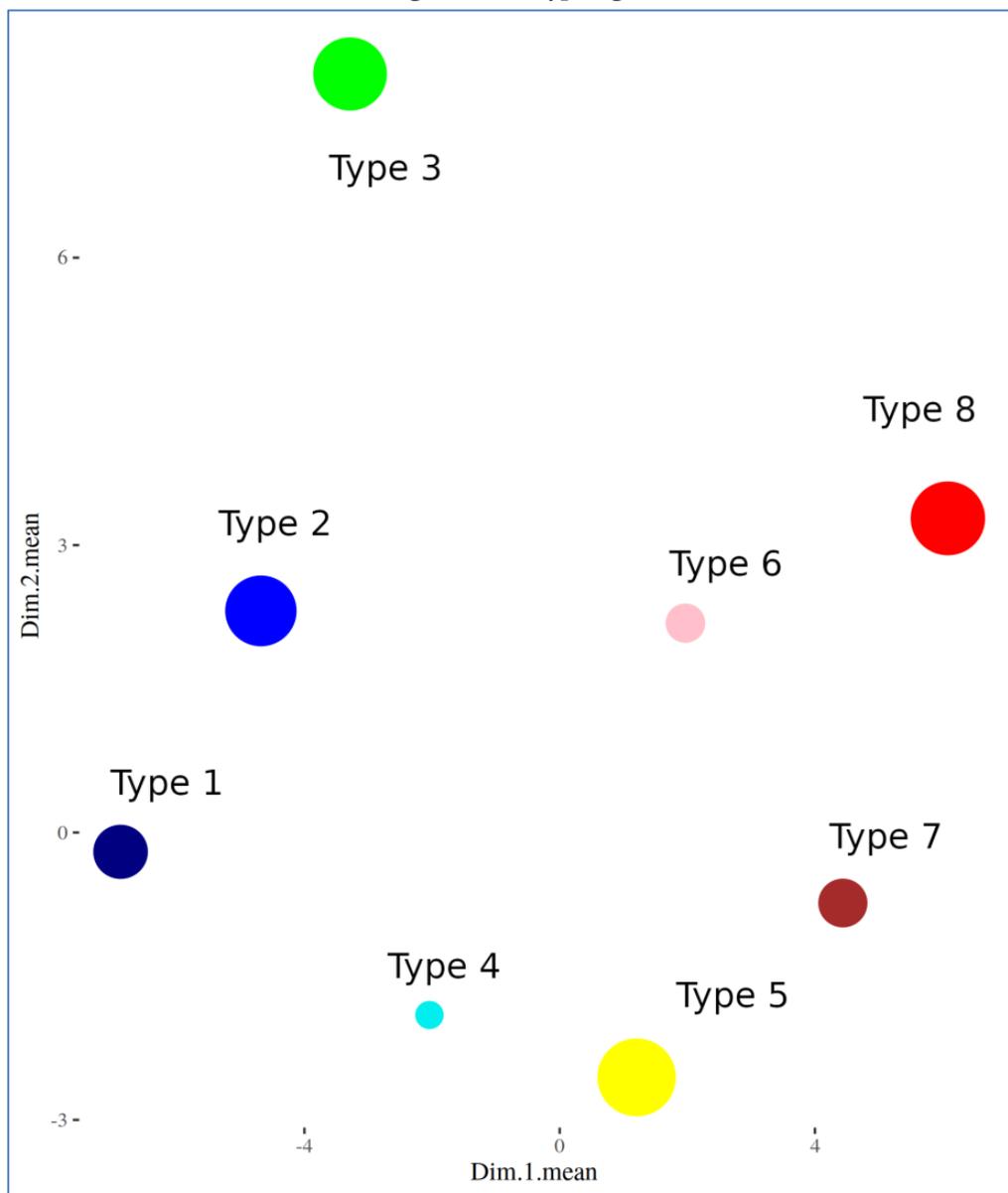
type 8 territoires prolétaires et immigrés de proche banlieue victimes ++ insécures ++

Source : OSCJ/CESDIP

champ : Île-de-France

Nous projetons ensuite les huit classes ainsi constituées sur le plan factoriel présenté par le nuage des individus présenté plus haut.

**Figure V. 3 : Typologie**



- type 1 territoires sûres de la bourgeoisie parisienne
  - type 2 territoires sûres de classes supérieures Paris
  - type 3 territoires de classes (moyennement) supérieures Paris, victimes ++, insécures –
  - type 4 territoires de grande banlieue, peu victimes, peu insécures
  - type 5 territoires de banlieue éloignée de type moyen-mélangé victimes – mais insécurité +
  - type 6 territoires de proche banlieue de type moyen-mélangé faiblement insécures
  - type 7 territoires de banlieue éloignée petites classes moyennes et ouvrières insécurité ++
  - type 8 territoires prolétaires et immigrés de proche banlieue victimes ++ insécures ++
- Source : OSCJ/CESDIP champ : Île-de-France

## I. Huit classes regroupées en quatre pôles

### 1. Un pôle ouest parisien

On repère un **premier pôle dans les arrondissements ouest de Paris et les communes qui les prolongent jusqu'aux limites des Yvelines**. La composition de ces territoires est marquée par la domination d'une bourgeoisie de dirigeants appartenant surtout au secteur privé. Les choix électoraux vont clairement aux partis de droite, mais se tiennent à distance de l'extrême-droite. Faible victimation, absence de toute forme de peur du crime et de préoccupation sécuritaire montrent bien que délinquance et insécurité ne font guère problème dans ces territoires.

On peut y distinguer deux classes.

1. La première (type 1, 9,8% des communes franciliennes) caractérise les 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> arrondissements, Neuilly sur Seine, une bande de communes s'étendant jusqu'à Saint Germain en Laye, mais aussi des îlots dans la proche banlieue est<sup>69</sup> ou dans un sud plus lointain<sup>70</sup>.

Son peuplement est marqué par la prédominance des classes supérieures du privé (dirigeants d'entreprise, professions libérales...). Très faible, la présence immigrée est de provenance européenne et très qualifiée. Dans ces espaces, le profil socioprofessionnel est resté stable quand il n'a pas glissé vers un certain renforcement des statuts supérieurs. Les comportements électoraux manifestent une claire préférence pour la droite parlementaire (UM, LR, UDF), pour François Fillon au premier tour de la présidentielle de 2017 et pour LREM aux Européennes de 2019.

Les victimations y sont rares<sup>71</sup>, les peurs du crime également, y compris dans les transports en commun, de même que les récriminations contre les problèmes de voisinage<sup>72</sup>. Ce n'est pas la préoccupation sécuritaire qui est désignée comme principal problème social, mais le chômage suivi par la pollution.

On peut parler de **territoires sûres de la bourgeoisie parisienne**.

2. La deuxième classe (type 2, 12,1%) caractérise les 1<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements parisiens, des communes de la proche banlieue<sup>73</sup>, mais aussi d'autres de la banlieue sud jusqu'à Orsay. Globalement très proche du profil précédent, mais avec des traits moins marqués, elle s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur qu'elle prolonge comme une sorte de zone tampon intermédiaire entre les espaces des classes très supérieures et les autres types de territoires.

Ce sont encore les classes supérieures qui caractérisent globalement le peuplement de ce type, mais avec cette fois une dominance des types supérieurs du secteur public et des professions scientifiques supérieures. Il s'agit d'une des classes les plus stables. L'immigration y est faible, avec une certaine montée de celle d'origine européenne. Les choix électoraux manifestent une préférence (quoique moins affirmée) pour la droite parlementaire, mais avec une polarisation plus importante du vote en faveur d'Emmanuel Macron au premier tour de l'élection présidentielle 2017, et en faveur de François Bayrou et des partis centristes pour les autres scrutins. Les votes pour l'extrême-droite et l'extrême-gauche y sont très sous-représentés.

C'est aussi une classe où les victimations (surtout celles de proximité) sont rares. Dans les territoires de cette classe, les enquêtés sont à la fois sûres au domicile, dans leur

---

<sup>69</sup> Ainsi Saint Maur des Fossés.

<sup>70</sup> Fontainebleau.

<sup>71</sup> Sauf éventuellement les cambriolages de résidence secondaire hors Île-de-France.

<sup>72</sup> Bandes de jeunes, bruit, vandalisme...

<sup>73</sup> Ainsi Meudon, Courbevoie, Issy les Moulineaux.

quartier et dans les transports en commun<sup>74</sup> ; on n'y mentionne pas de problèmes de quartier. Dans ces communes, on est très peu préoccupé par les enjeux de sécurité. Parlons cette fois de **territoires sûres de classes supérieures parisiennes**.

## ***2. Un pôle est de classes supérieures parisiennes***

Un autre pôle parisien est peuplé de catégories supérieures moins dominantes mais avec des choix électoraux massifs en faveur du centre-gauche et des écologistes. Ces arrondissements se caractérisent par de fortes victimations mais par une absence de peur dans les transports, comme dans le quartier et au domicile. La préoccupation sécuritaire y est singulièrement absente<sup>75</sup>. Nous sommes en présence d'espaces exposés mais résilients, dont les résidents disposent de ressources sociales, économiques et symboliques suffisantes pour faire face au risque sécuritaire.

3. Ce cas de figure est représenté par une classe (type 3, 12,5%) localisée dans les arrondissements nord-est et sud-est de la ville de Paris<sup>76</sup>.

Ces territoires présentent des caractéristiques très particulières à l'échelle de la métropole parisienne. On y trouve une surreprésentation de catégories des classes supérieures moins en surplomb, quoique fortement diplômées. Les cadres du public y sont également présents. Ces territoires parisiens évoluent vers les types supérieurs limitrophes de leur profil social de départ. Mais on y relève aussi la présence de catégories populaires et précaires. Cette hétérogénéité est à mettre en relation avec une forte présence d'ensembles de logement social. L'immigration extra-européenne y est importante dans les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements<sup>77</sup>. Une forte préoccupation pour la pollution est associée à un sur-vote très important pour les partis et candidats écologistes. Ce choix est associé à un ancrage ancien et régulier en faveur du vote socialiste, y compris lorsque ce dernier est en crise<sup>78</sup>.

Les habitants de ces territoires sont fortement exposés aux victimations, qu'il s'agisse d'agressions ou de vols<sup>79</sup>. Circonstance aggravante, ces atteintes ont lieu près du domicile, dans le quartier ou dans l'arrondissement de résidence. Et pourtant la préoccupation sécuritaire y est nettement plus faible que dans tous les autres territoires ; le sentiment d'être en sécurité dans le quartier et au domicile est élevé. L'important recours aux transports en commun ne s'accompagne pas non plus de peurs spécifiques.

Il s'agit cette fois de **territoires de classes (moyennement) supérieures parisiennes victimes mais pas insécures**.

## ***3. Un pôle de banlieues éloignées***

Faisant contraste avec le pôle parisien étudié en premier, une partie des espaces de banlieue éloignée du nord, de l'est et du sud de la région est caractérisée par l'implantation de groupes moyens et populaires, dans laquelle l'immigration extra-européenne est présente à son poids moyen régional mais concentrée autour des groupes les plus anciens d'immigration sud-européenne et algérienne. On y observe un éloignement progressif des partis traditionnels – de droite ou de gauche – et une progression continue depuis 2011 du vote Front national incarné par Mme Le Pen. Ces espaces sont peu exposés à la victimation et, lorsqu'ils le sont, il s'agit principalement d'atteintes aux véhicules motorisés. En s'attaquant aux véhicules du ménage, la délinquance altère la capacité

---

<sup>74</sup> Mêle si leur usage est plus important que dans la classe précédente.

<sup>75</sup> Y compris dans les enquêtes 2015 et 2017, c'est à dire après la survenue de multiples attentats dans la capitale.

<sup>76</sup> Contrairement aux deux classes du pôle précédent, celle-ci est plus exclusivement parisienne : elle ne déborde pas sur la proche banlieue sud-ouest.

<sup>77</sup> Où elle tend à s'accroître avec le temps.

<sup>78</sup> Surreprésentation du vote Jospin en 2002, Hamon en 2017.

<sup>79</sup> Mais pas d'atteintes aux véhicules.

à disposer d'un indispensable moyen de déplacement outre qu'elle atteint un élément notable du patrimoine familial.

Si l'environnement immédiat du quartier est perçu comme sûr, l'environnement plus distant des banlieues et de la capitale est identifié comme menaçant, notamment au prisme de la peur dans les transports en commun et/ou du refus de les utiliser en raison des risques qu'on pense y courir. Paradoxalement, les inquiétudes y sont nombreuses et la préoccupation sécuritaire très forte.

4. Une première déclinaison de ce pôle apparaît dans une classe (type 5, 13,4%) regroupant des communes<sup>80</sup> situées à la limite de la première couronne ou en grande banlieue nord, est et sud.

Ce sont des espaces moyens mélangés marqués par une surreprésentation du vote en faveur de l'extrême droite et des souverainistes.

Les dégradations de véhicules y sont plus importantes que la moyenne francilienne, mais surtout à distance de la zone d'habitation. Cependant, on y relève aussi une légère surreprésentation des vols de véhicules dans son quartier. Les peurs dans les transports en commun sont marquées mais associées à un usage parcimonieux de ce mode de déplacement. L'absence de peur dans le quartier s'accompagne d'une peur au domicile relativement élevée, associée à une préoccupation sécuritaire plus forte que dans les classes précédentes.

Ce type correspond à des **espaces moyens-mélangés de banlieue éloignée peu victimes mais préoccupés par l'insécurité**.

5. Une autre manifestation de ce pôle apparaît dans une classe (type 7, 9,3 %) où nous trouvons des communes<sup>81</sup> situées globalement en grande banlieue nord, est et sud.

Ce type est plus populaire que le précédent : on y trouve principalement des espaces marqués par des petites classes moyennes et ouvrières et une immigration qui s'accroît. Le vote d'extrême droite y est à son acmé. On y relève également un vote important en faveur des listes de type « gilet jaune » à l'occasion des élections européennes de 2019. Le vote en faveur de LFI et de candidatures d'extrême gauche y est également surreprésenté. Ce sont des territoires qui ont présenté un ancrage sensible à gauche (vote en faveur de Mme Royal en 2007) et qui se caractérisent ensuite par un profond rejet du vote Macron, en 2017 comme du vote LREM en 2019.

Les victimations sont peu marquées, mais les peurs sont importantes, notamment dans les transports en commun, associées à des problèmes de voisinage<sup>82</sup>. La préoccupation sécuritaire y est très forte.

Nous sommes donc en présence d'un **espace de petites classes moyennes et ouvrières de banlieue éloignée très fortement préoccupées par l'insécurité**.

6. La banlieue distante recèle encore une autre classe (type 4, 8,4 %) dont les communes apparaissent, sur l'ensemble des variables, moins nettement polarisées que les classes précédentes. Elles sont souvent relativement éloignées de Paris<sup>83</sup>.

Dans ces espaces, se trouvent essentiellement des classes moyennes supérieures, rejoignant parfois les classes supérieures. La population immigrée – qu'elle soit européenne ou extra-européenne – est à son point bas régional, mais elle s'est accrue récemment dans certaines de ces communes. Y sont surreprésentés les votes allant du centre droit (Bayrou) aux souverainistes (Nicolas Dupont-Aignan, Philippe de Villiers).

Malgré un usage rare, la peur dans les transports en commun émerge parfois, notamment pour le train. En revanche, les peurs dans le quartier y sont au plus bas francilien tout comme la préoccupation sécuritaire. Le risque de victimation semble limité.

---

<sup>80</sup> Ainsi Meaux, Noisy le Grand, Thiais ou Melun...

<sup>81</sup> Telles Mitry-Mory, Tremblay-en-France, Gonesse, Argenteuil ou les Mureaux...

<sup>82</sup> Principalement de bruits mais aussi vandalisme, drogue et bandes de jeunes.

<sup>83</sup> Comme Maison Alfort, Poissy, Plaisir ou Saint-Cyr l'école.

Cette classe de **banlieue éloignée paraît peu polarisée, peu victimée, peu insécure.**

#### **4. Un pôle de proches banlieues nord-est**

Les espaces de la proche banlieue nord-est constituent un autre pôle. Ils concentrent les difficultés sociales, la forte exposition aux victimations personnelles (agression, vol) mais aussi de ménage (atteintes aux véhicules). La préoccupation sécuritaire est substantielle, néanmoins elle ne structure pas le rapport de ces territoires au politique : les comportements électoraux y penchent toujours en faveur des partis de gauche, notamment du vote LFI lors de la séquence électorale 2017-2019 ; quant au parti socialiste, le coup d'arrêt à sa progression en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne constitue une réplique de son effondrement national. La distinction entre les espaces de gauche et ceux du vote FN<sup>84</sup> recoupe à la fois des différences socioprofessionnelles, migratoires mais aussi d'ancrage urbain, de représentations de la situation du quartier et de la préoccupation sécuritaire.

7. Une classe (type 8, 12,7 %) regroupe des communes de proche banlieue surtout nord et est<sup>85</sup>.

On y observe une concentration des types ouvriers les plus populaires – avec une ascension occasionnelle vers les types moyens – et d'une immigration extra-européenne très forte sur toute la période. Ces communes regroupent des espaces du vote en faveur du PCF et de LFI lors des derniers scrutins.

On y note de taux de victimations marqués – des vols et des agressions, des vols de et dans les véhicules, des dégradations de véhicules – principalement à proximité du lieu de vie, dans le quartier ou dans la commune. Qu'il s'agisse de bruit, de bandes, de vandalisme et surtout de drogue, les problèmes de voisinage suscitent beaucoup de doléances. Le quartier est source de peurs, comme les transports en commun, notamment le bus, caractéristique des mobilités internes aux banlieues. La préoccupation sécuritaire est présente au premier rang.

Voici donc un **espace prolétaire et immigré de proche banlieue très victime et insécure.**

8. Les communes d'une autre classe (type 6, 8,7 %) constituent une sorte d'intermédiaire entre le type que l'on vient de décrire et celui – présenté précédemment – de classes supérieures parisiennes victimes mais pas insécures. Il rassemble des espaces proches de Paris, dans l'arc sud-est de la petite couronne<sup>86</sup>.

On y observe une forte présence des classes moyennes et de certains types ouvriers, et une présence croissante de fractions précarisées des classes supérieures. On y relève la présence de territoires avec une dynamique de progression sociale du prolétaire vers le moyen, voire du moyen vers le supérieur. Ces quartiers sont marqués par une surreprésentation de l'immigration extra-européenne. On y note une forte surreprésentation du vote PS mais un faible ancrage du vote PCF ou LFI.

Les problèmes de voisinage (drogue, bandes, vandalisme) y sont surreprésentés. En revanche, les peurs dans les transports en commun sont faibles et la préoccupation sécuritaire légèrement en dessous de sa moyenne francilienne. L'exposition aux victimations n'y apparaît pas très forte.

Cet **espace de type moyen de proche banlieue apparaît peu typé et faiblement insécure.**

---

<sup>84</sup> Devenu en 2019 Rassemblement national.

<sup>85</sup> Telles Ivry et Vitry-sur-Seine, Trappes, Montreuil, Saint-Denis, Bobigny, Sarcelles et Nanterre.

<sup>86</sup> On y trouve les villes de Arcueil, Cachan, Créteil, Champigny sur Marne, Colombes ou encore Guyancourt.

## II. La stabilité des structures d'insécurité des territoires

Il est maintenant possible de tirer de cette analyse quelques leçons synthétiques.

Tout d'abord, victimations et insécurité ne constituent pas un bloc *ne varietur*. Les espaces exposés à certaines victimations, par exemple les agressions et les vols personnels, ne le sont pas nécessairement à d'autres, comme les atteintes aux véhicules des ménages. Certaines victimations fréquentes, comme le cambriolage, ne font pas l'objet d'une spatialisation spécifique<sup>87</sup>. Les peurs elles-mêmes ne sont pas toujours corrélées entre elles : les espaces de la peur dans le RER et le train ne sont pas les mêmes que ceux des bus et tramways, de même la peur dans le quartier ne recoupe pas celle dans les transports en commun. Ces indicateurs de victimations, de peurs et de préoccupation sécuritaire se combinent de différentes façons selon les territoires. Ces configurations nous apparaissent parfois attendues – par exemple faibles victimations, peu de peurs, guère de préoccupation sécuritaire ou, à l'inverse, fortes victimations, peurs importantes, préoccupation sécuritaire aigüe – mais on en rencontre aussi qui sont inattendues et contre-intuitives – ainsi fortes victimations, faibles peurs, absence de préoccupation sécuritaire ou bien faibles victimations, peurs éparses, forte préoccupation sécuritaire.

C'est que victimations et sentiment d'insécurité ne fonctionnent pas selon la même logique.

Le risque de victimation est lié à la position géographique : il culmine dans la capitale et dans sa proche banlieue prolétaire. La façon la plus sûre de s'en prémunir consiste à s'éloigner de ce centre ; mais cette solution présente de lourdes contreparties, aussi les dominants préfèrent-ils tenter de se prémunir contre la délinquance de proximité en s'enfermant dans des espaces protégés par le coût de l'immobilier. Ils n'y parviennent pas toujours. Toutefois, ils disposent de suffisamment de ressources pour limiter le coût de ce risque, et les avantages d'une position centrale compensent l'inconvénient, d'où leur irénisme. Ainsi peut-on distinguer dans ces territoires des classes supérieures, concentrés à Paris et dans sa banlieue sud-ouest, ceux qui sont indemnes, pour lesquels délinquance et insécurité sont un non-sujet, et ceux qui, exposés au risque de victimation, développent une forte résilience qui les vaccine contre la préoccupation sécuritaire. Quand ils vivent aux confins de la région, les dominés échappent largement au risque de victimation, quoiqu'ils ne s'en satisfassent pas nécessairement : si l'on a dû s'éloigner pour être tranquille, au moins faudrait-il l'être complètement ce qui ne semble jamais le cas<sup>88</sup>. Et s'ils résident dans une localisation exposée, ils ne disposent pas des mêmes ressources compensatoires que les dominants vivant dans les espaces centraux de la région.

L'insécurité, elle, concerne exclusivement des dominés, mais selon deux modalités bien différentes : on distingue les territoires de la précarité et ceux de la hantise de précarisation. Les premiers sont fortement exposés aux victimations et, logiquement, développent à la fois peurs de la délinquance, soucis pour leur cadre de vie et préoccupation sécuritaire. D'autres présentent, au contraire, une exposition bien plus faible aux victimations – d'ailleurs on n'y observe guère d'appréhension dans le cadre de vie de proximité, mais seulement dans les déplacements – et pourtant ces espaces sont en proie à une vive préoccupation sécuritaire. Le premier cas de figure réunit des communes de néo-prolétariat précaire à forte dimension immigrée localisées dans une proche banlieue nord-est. Le second concerne des communes de petites classes moyennes et de classes populaires traditionnelles ; elles sont bien plus excentrées. Cet éloignement garantit une certaine tranquillité du cadre de vie ; en revanche, elle est coûteuse, notamment en déplacements ; bien plus que de précarité, il faudrait parler pour ces territoires de crainte diffuse de précarisation qui fait haïr tout ce qui, comme la délinquance, fait désordre.

Dans ces espaces, la hantise consiste à se distinguer des plus mal lotis, du prolétariat précaire à forte coloration immigrée. L'alerte au terrorisme a porté cette hostilité à l'incandescence tant la

<sup>87</sup> À l'exception du cambriolage de résidence secondaire.

<sup>88</sup> C'est l'observateur qui interprète des données statistiques pour conclure que ces territoires sont sous-victimés par rapport au reste de la région ; il n'est pas certain que leurs résidents apprécient leur situation de la même manière, d'autant que leur préoccupation sécuritaire peut aussi être nourrie par le souvenir de peurs du crime éprouvées dans les habitats qu'ils ont préféré quitter.

figure du jeune de banlieue fait figure, pour le sens commun, à la fois de délinquant-type et de bassin de recrutement du terroriste. Si l'alliance de l'insécurité avec l'hostilité envers l'immigré éclate maintenant ouvertement, c'est depuis belle lurette qu'elle mijote. Il y a longtemps<sup>89</sup> déjà que l'on a repéré<sup>90</sup> ce noyau dur qui allie préoccupation sécuritaire, xénophobie et punitivité. C'est dans ces territoires excentrés – certains naguère de droite, d'autres autrefois de gauche – que fleurit désormais le vote FN. Par-là, ils se distancient d'un tropisme francilien globalement réticent envers l'extrême-droite ; mais, en même temps, si l'on élargit la focale au-delà de l'Île-de-France, ces territoires excentrés ne se différencient pas beaucoup des scores FN des départements qui les entourent comme l'Oise, Aisne ou la Marne où Mme Le Pen se classe nettement en tête du premier tour lors du scrutin présidentiel de 2017. Sous l'angle de ce choix électoral, ces confins ne sont pas tout à fait franciliens. Dans un certain sens, les confins franciliens sont nettement dégagés de la dynamique de la métropole parisienne mais s'inscrivent en revanche aisément dans celle des espaces interstitiels entre les grandes villes françaises. Si l'approche cartographique a longtemps privilégié *a priori* les explications des attitudes et des comportements reposant sur la dimension spatiale, nous montrons ici que l'inscription territoriale des phénomènes sociaux ne s'y réduit pas mais qu'elle dépend d'une *interaction* entre ressources sociales et inscription spatiale.

On retrouve donc finalement la structure quadripolaire que suggéraient des analyses portant sur des populations d'individus (enquêtés) et non de territoires, mais avec des nuances et des frontières un peu différentes.

Certaines de ces configurations paraissent logiques.

Ainsi en est-il d'abord des territoires **indemnes** qui occupent les arrondissements sud-ouest de la capitale et leur prolongement de proche banlieue. Dans ces espaces très bourgeois, exposition à la victimation et insécurité font plutôt figure de non-sujet.

Autre cas de figure qui paraît logique : les territoires **précaires** de la proche banlieue nord-est. Ces espaces prolétaires à forte dimension immigrée subissent une forte pression délinquante qui vient s'ajouter à une précarité économique et sociale ; logiquement, on y observe aussi une forte insécurité.

D'autres configurations sont contre-intuitives.

Ainsi en va-t-il de territoires parisiens **résilients** à peuplement de classes supérieures ou moyennement supérieures. Une exposition marquée aux victimations de proximité n'y déclenche pourtant pas d'insécurité.

Autre cas de figure contre-intuitif : des confins nord, est et sud, à peuplement de petites classes moyennes ou de classes populaires traditionnelles. La faible pression délinquante n'empêche pas le fleuissement d'une préoccupation sécuritaire où se lit la **hantise de la précarisation** et le souci de se distinguer d'un néo-prolétariat à forte dimension immigrée.

La confirmation d'une structure déjà aperçue<sup>91</sup> ne doit pas masquer des observations plus nouvelles de l'approche territoriale.

Soulignons d'abord l'importance de tous les espaces intermédiaires qui ne présentent pas de spécificité très affirmée mais qui constituent une part conséquente de la population francilienne. S'il est précieux de disposer des cas fortement typés pour bien comprendre la structuration du monde social, il faut aussi rappeler qu'une part de la population ne s'inscrit pas dans ces configurations les plus marquées des polarités sociales, électorales et sécuritaires. Les contextes les plus contrastés ne doivent pas amener à occulter la large gamme de nuances qui caractérisent les zones intermédiaires à la fois dans l'espace social et dans l'espace physique de l'Île-de-France. Ces espaces intermédiaires peuvent voir cohabiter des populations fortement résilientes et d'autres – soumises à des dynamiques de gentrification et d'évolution de la répartition des types sociaux selon les générations – qui présentent une plus faible capacité à faire face au risque.

---

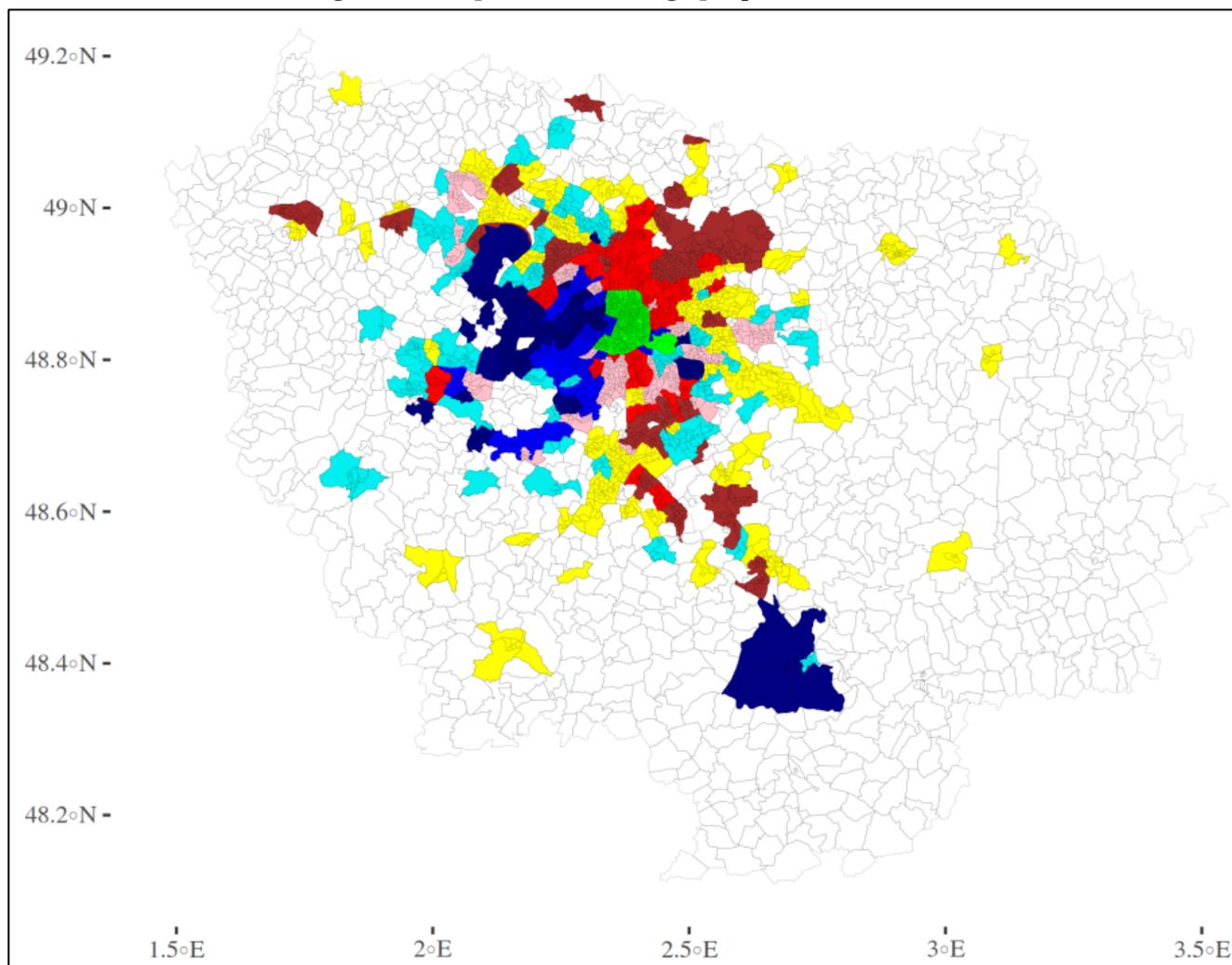
<sup>89</sup> Voy. Robert, Pottier, 1997, 2004.

<sup>90</sup> A partir d'autres données, les enquêtes d'Agoramétrie.

<sup>91</sup> Zauberman *et al.*, 2013.

Au cours de la période sous examen, la composition socioprofessionnelle francilienne a subi un glissement notable vers le haut avec un alourdissement du poids des groupes supérieurs. La pression migratoire a aussi notablement évolué. Quant aux comportements électoraux, ils ont été fortement affectés par une modification de l'offre partisane et des clivages politiques ; le renforcement de l'extrême-droite, l'émergence des écologistes et du macronisme ont déstabilisé l'ancien duopole droite-gauche, même si l'on ne sait pas encore très bien à quelles forces ce changement va durablement profiter. En tous cas, ces différents aspects de la vie sociale ont subi, au cours des deux dernières décennies, des évolutions qui ont souvent modifié les caractéristiques des territoires franciliens, tout en laissant subsister la structure globale. Par contraste, les structures de l'insécurité sont restées largement stables. De ce point de vue, la caractéristique des territoires n'a guère évolué, ou en tous cas moins vite que leur profil social ou l'origine migratoire de leurs populations.

Figure V. 4 : Représentation cartographique brute

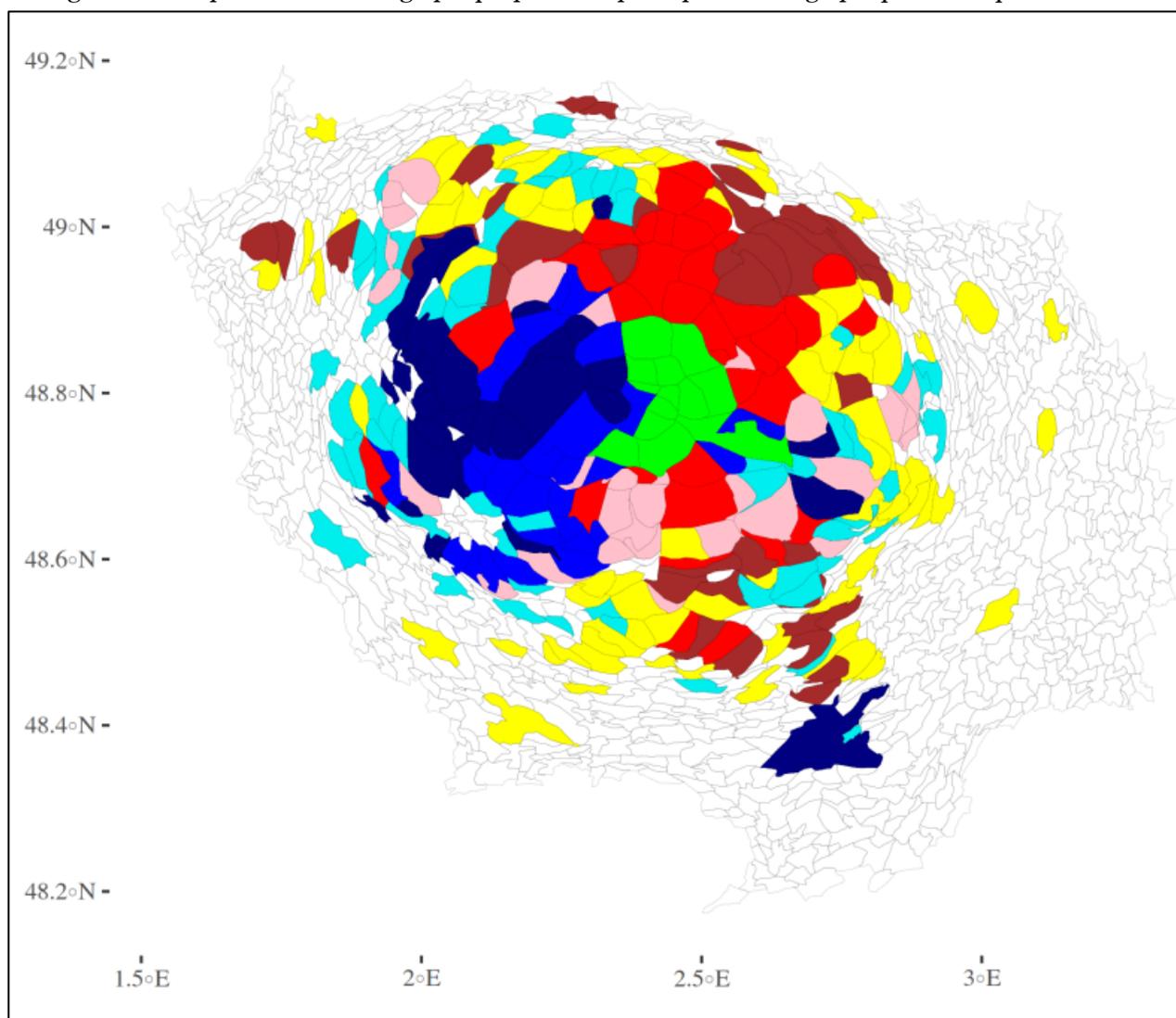


Source : OSCJ/CESDIP

Champ : Île-de-France

- territoires sûrs de la bourgeoisie parisienne
- territoires sûrs des classes supérieures Paris
- territoires des moyennes classes supérieures Paris, victimes +, insécures -
- territoires de banlieue éloignée, victimes -, insécures +
- territoires de banlieue éloignée, petites classes moyennes et ouvrières, insécures ++
- territoires de grande banlieue, victimes -, insécures -
- territoires prolétaires et immigrés proche banlieue, victimes ++, insécures ++
- territoires de proche banlieue, moyens mélangés, insécures -

Figure V. 5 : Représentation cartographique pondérée par le poids démographique de chaque classe



Source : OSCJ/CESDIP

Champ : Île-de-France

- territoires sûres de la bourgeoisie parisienne
- territoires sûres des classes supérieures Paris
- territoires des moyennes classes supérieures Paris, victimes +, insécures -
- territoires de banlieue éloignée, victimes -, insécures +
- territoires de banlieue éloignée, petites classes moyennes et ouvrières, insécures ++
- territoires de grande banlieue, victimes -, insécures -
- territoires prolétaires et immigrés proche banlieue, victimes ++, insécures ++
- territoires de proche banlieue, moyens mélangés, insécures -

Au terme de ces analyses, nous pouvons identifier les principales limites et les principaux apports d'une approche multidimensionnelle et typologique des structures spatiales de l'insécurité, des groupes sociaux et des comportements électoraux.

### **III. Les limites de l'analyse présentée**

Pour des raisons différentes, deux limites principales sont apparues lors de l'analyse des données.

La première concerne la difficulté à saisir des évolutions temporelles des structures spatiales de l'insécurité. Cette difficulté découle certes d'une contrainte d'effectifs qui a conduit à regrouper les vagues d'enquêtes successives pour constituer des masses d'informations suffisantes pour la cartographie des résultats, mais surtout des faibles évolutions des niveaux de peurs, de préoccupation sécuritaire et de victimations. Si la structure socioprofessionnelle glisse structurellement vers les groupes supérieurs, si l'offre partisane se transforme ainsi que les clivages politiques, les structures de l'insécurité apparaissent particulièrement stables et traduisent la rémanence des caractéristiques des territoires. On peut lire dans ce contraste une validation indirecte de l'analyse de Robert Sampson : en matière de sécurité, les caractéristiques des quartiers demeurent ou du moins tendent à évoluer moins vite que le profil social ou l'origine migratoire des habitants.

Par ailleurs, les évolutions électorales observées sur une période de vingt ans ne découlent pas principalement d'une transformation de la structure des victimations, ni de l'insécurité, ni de la préoccupation sécuritaire. On constate notamment une progression durable du Front National, y compris en Île-de-France – où il est structurellement faible au regard de ses scores nationaux – alors même que la préoccupation sécuritaire tend à décliner depuis le début de la période observée.

La seconde limite tient à la difficulté à travailler à l'échelon infra-communal. Les analyses réalisées à l'IRIS permettent d'écarter le risque d'une erreur écologique massive et apportent une confirmation des résultats à l'échelle des communes sans permettre cependant un gain de précision notable<sup>92</sup>. Pour le dire de façon synthétique, ce qui est gagné en précision territoriale est perdu en nombre d'individus concernés et donc en fiabilité de l'information statistique. Seule une augmentation très substantielle des effectifs d'enquêtés permettrait véritablement d'approcher un raisonnement infra-communal. L'Île-de-France comportant environ 5 200 IRIS, il faudrait atteindre la masse critique d'environ 260 000 enquêtés pour effectuer ce saut d'échelle sans perdre en précision par rapport à notre analyse actuelle. Cette approche ne semble pas envisageable sans une évolution des modes d'administration permettant d'augmenter la taille des échantillons.

Cet exercice présente aussi l'inconvénient de n'avoir pu, faute de disposer d'effectifs suffisants d'enquêtés, inclure pleinement les petites communes du rural.

Cette double limite ne l'empêche pas de contribuer au dévoilement de la typologie territoriale de l'insécurité. On est tenté de le répliquer au-delà de la seule Île-de-France.

---

<sup>92</sup> En sorte qu'il a paru inutile de les présenter dans ce rapport

## 1. Annexe

Tableau V.1 : Médianes du score en écart-type des variables dans chacun des groupes de la typologie

effets positifs > 1 écart type
effets positifs entre 0 et 1 écart type
effets négatifs entre 0 et -1 écart type
effets négatifs > -1 écart type

variables \ classes	territ sécur bourg Paris	territ sécur classes sup Paris	territ class moy sup Paris	g <sup>de</sup> ban- lieue vict – inséc –	espace rurb classe moy vict – inséc +	proche banlieue classe moy inséc –	espace rurb petit class moy & ouvr inséc ++	territ prol & immigr proch banl vict ++ inséc ++
Voynet présid 2007	-0,41	0,23	0,52	0,65	0,33	0,1	-0,76	-1,16
vol roulotte inconnu	-0,02	0,05	0,35	-0,24	-0,15	-0,06	0,32	0,29
vol roulotte hors IDF	0,28	0,35	0,21	0,07	-0,25	0,16	-0,1	-0,23
vol roulotte ailleurs IDF	-0,25	-0,25	-1,08	0,25	0,41	-0,15	-0,1	-0,28
vol quartier	-0,07	0,41	2,6	-0,34	-0,34	-0,06	-0,25	0,42
vol indemne	-0,25	-0,61	-2,36	0,37	0,52	0,04	0,37	-0,61
vol inconnu	0,46	0,14	0,96	-0,1	-0,3	-0,28	-0,25	0,46
vol hors IDF	0,62	0,53	0,51	-0,12	-0,12	0,06	-0,26	-0,52
vol deux roues ville	0,72	-0,09	0,91	0,03	-0,15	-0,17	-0,13	-0,38
vol deux roues quartier	0,19	0,17	0,99	-0,3	-0,34	0,41	-0,09	0,33
vol deux roues indemne	-0,71	-0,14	-0,93	0,1	0,39	-0,17	0,29	-0,08
vol deux roues inconnu	-0,08	-0,18	0,52	-0,03	-0,18	0,06	0,06	0,36
vol deux roues hors IDF	0,28	-0,05	0,13	-0,04	0,09	-0,09	-0,16	-0,15
vol deux roues ailleurs IDF	0,59	0,25	-0,58	0,25	-0,17	-0,11	-0,38	-0,08
vol de voiture quartier	-0,6	-0,84	-1,36	-0,04	0,29	0,15	0,58	0,45
vol de voiture ville	-0,3	-0,52	-0,1	0,07	0,3	-0,26	0,17	-0,01
vol ailleurs IDF	0,04	0,48	-0,78	-0,01	-0,28	0,2	-0,22	0,57

variables \ classes	territ sécur bourg Paris	territ sécur classes sup Paris	territ class moy sup Paris	g <sup>de</sup> ban- lieue vict – inséc –	espace rur classe moy vict – inséc +	proche banlieue classe moy inséc –	espace rur petit class moy & ouvr inséc ++	territ prol & immigr proch banl vict ++ inséc ++
vol de voiture indemne	0,49	0,91	1,45	-0,1	-0,42	0,07	-0,49	-0,19
vol de voiture inconnu	-0,2	-0,3	-0,53	-0,07	0,12	-0,05	0,16	0,35
vol de voiture hors IDF	0,31	0,11	0,02	0,17	-0,09	0,14	-0,24	-0,35
vol de voiture ailleurs IDF	-0,03	-0,38	-0,92	0,28	0,35	-0,35	0,11	-0,4
De villiers présidentielle 2007	0,17	-0,74	-1,61	0,57	0,68	-0,66	0,2	-1,09
Verts euro 1999	-0,36	0,69	2,92	0,22	-0,26	0,51	-0,84	-0,64
vandalisme très	-0,95	-0,69	-0,18	-0,67	-0,11	0,41	0,82	1,75
vandalisme peu	0,53	0,56	0,5	0,34	0,02	0	-0,68	-1,09
vandalisme pas	0,99	0,48	-0,63	0,66	0,19	-0,69	-0,61	-1,45
vandalisme NSP	-0,24	-0,1	-0,13	-0,21	0,05	-0,09	0,22	0,46
vandalisme assez	-1	-0,55	0,66	-0,59	-0,2	0,6	0,71	1,38
UDF euro 1999	1,84	0,9	-0,04	0,47	-0,31	-0,47	-0,87	-1,27
tramway peur trop	-0,41	-0,54	-0,74	-0,1	0,42	-0,13	0,23	0,22
tramway peur souvent	-0,55	-0,58	-0,66	-0,18	0,07	-0,34	0,67	0,99
tramway peur rarement	0,01	0,34	-0,84	-0,17	-0,29	0,1	0,18	0,68
tramway peur parfois	-0,54	-0,74	-1,22	-0,13	0,08	-0,13	0,74	0,96
tramway peur jamais	-0,11	1,13	1,17	-0,55	-0,59	0,39	-0,27	0,94
tramway non usage	0,4	-0,53	0,14	0,55	0,45	-0,2	-0,28	-1,47
train peur trop	-0,6	-0,68	-0,75	-0,15	0,53	-0,21	0,53	0,09
train peur souvent	-0,81	-0,77	-0,77	-0,17	0,35	-0,41	0,91	0,58
train peur rarement	0,96	0,4	-0,43	0,23	-0,18	0,21	-0,52	-0,72
train peur parfois	-0,51	-0,87	-1,45	0,49	0,48	-0,54	0,4	-0,13
train peur jamais	0,47	1,11	2,07	-0,47	-0,63	0,48	-0,55	0,27
train non usage	-0,72	-0,9	-1,14	0,25	0,48	-0,15	0,42	0,04
Taubira présid 2002	-1,01	-0,28	0,38	-0,63	-0,4	0,81	0,65	1,68
Schivardi présid 2007	-1,13	-0,57	-0,39	-0,27	0,51	0,46	0,41	0,16
Sarkozy présid 2002	1,99	0,62	-0,17	0,39	-0,13	-0,69	-0,82	-1,24
Sarkozy présid 2007	1,94	0,45	-0,5	0,39	-0,03	-0,75	-0,69	-1,25
Saint Josse présid 2002	-0,37	-0,76	-1,44	0,5	0,72	-0,37	0,11	-0,77

variables \ classes	territ sécur bourg Paris	territ sécur classes sup Paris	territ class moy sup Paris	g <sup>de</sup> ban- lieue vict – inséc –	espace rurb classe moy vict – inséc +	proche banlieue classe moy inséc –	espace rurb petit class moy & ouvr inséc ++	territ prol & immigr proch banl vict ++ inséc ++
Royal présid 2007	-1,54	-0,18	1,28	-0,6	-0,33	0,89	0,55	1,57
RER peur trop	-0,31	-0,53	-0,42	-0,27	0,42	-0,31	0,52	0,12
RER peur souvent	-0,3	-0,59	-0,31	-0,24	0,14	-0,37	0,73	0,52
RER peur rarement	0,63	0,38	0,05	0,2	-0,19	0,35	-0,6	-0,51
RER peur parfois	-0,15	-0,14	-0,43	0,36	0,24	-0,19	-0,04	-0,53
RER peur jamais	-0,12	0,43	0,6	-0,38	-0,47	0,65	-0,02	0,7
RER non usage	-0,08	-0,17	0,01	0,1	0,23	-0,5	0,05	-0,09
Régionalistes euro 1999	0,05	-0,15	-0,19	0,01	-0,13	0,11	-0,16	0,51
priorité SIDA	-0,35	-0,28	0,21	-0,2	0,04	-0,08	0,35	0,43
priorité pollution	0,31	0,46	1,4	0,13	-0,2	0,03	-0,39	-0,6
priorité pauvreté	-0,29	0,38	1,72	-0,15	-0,17	-0,02	-0,18	0,16
priorité délinquance	-0,43	-0,88	-1,62	-0,16	0,34	-0,09	0,72	0,57
priorité chômage	0,62	0,3	-0,86	0,29	-0,07	0,1	-0,4	-0,52
Poutou présid 2012	-1,58	-0,88	-0,72	-0,05	0,45	0,48	0,62	0,5
peur quartier trop pour sortir	-0,62	-0,43	-0,47	-0,43	-0,05	0,08	0,53	1,36
peur quartier souvent	-0,65	-0,61	-0,29	-0,53	-0,01	0,32	0,79	1,08
peur quartier rarement	0,02	0,28	0,22	0,45	-0,07	0,13	-0,36	-0,68
peur quartier parfois	-0,62	-0,46	-0,25	-0,41	0,08	0,39	0,48	0,76
peur quartier jamais	0,86	0,51	0,31	0,35	0,02	-0,47	-0,58	-0,99
peur domicile souvent	-0,42	-0,51	-0,27	-0,44	0,03	0,04	0,55	1,03
peur domicile rarement	-0,6	-0,59	-0,95	0,14	0,32	-0,17	0,47	0,1
peur domicile parfois	-0,7	-0,86	-0,65	-0,32	0,22	0	0,71	0,94
peur domicile jamais	0,86	0,97	1,04	0,18	-0,33	0,1	-0,81	-0,81
NPA présid 2017	-1,49	-0,93	-0,61	-0,42	0,29	0,44	0,81	1,26
Dupont Aignan présid 2017	-0,6	-0,62	-1,13	0,64	0,52	-0,27	0,19	-0,74
Macron présid 2017	0,78	1,47	1,98	0,25	-0,57	0,12	-0,96	-0,96
LO présid 2017	-1,41	-0,92	-0,86	-0,37	0,41	0,34	0,72	1,06
Mélenchon présid 2017	-1,48	-0,76	-0,15	-0,62	-0,09	0,66	0,91	1,83
Le Pen présid 2017	-1,15	-1,19	-1,58	0,03	1,02	-0,34	0,81	-0,25

variables \ classes	territ sécur bourg Paris	territ sécur classes sup Paris	territ class moy sup Paris	g <sup>de</sup> ban- lieue vict – inséc –	espace rurb classe moy vict – inséc +	proche banlieue classe moy inséc –	espace rurb petit class moy & ouvr inséc ++	territ prol & immigr proch banl vict ++ inséc ++	
Lasalle présid 2017	-0,53	-0,11	-1	0,44	0,65	-0,13	-0,23	-0,92	
Hamon présid 2017	-1,01	0,29	2,01	-0,28	-0,43	0,84	-0,16	0,88	
Fillon présid 2017	2,08	0,76	-0,03	0,32	-0,29	-0,61	-0,86	-1,06	
Cheminade présid 2017	-0,62	-0,13	-0,76	-0,09	0,24	0,27	-0,11	0,47	
Asselineau Présid 2017	-1,11	-0,73	-1,11	-0,42	0,03	0,44	1,1	1,21	
ori99_D3	-0,11	-0,11	-0,11	-0,11	-0,11	0,19	0,37	0,14	typo immigr 1999
ori99_D2	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,79	typo immigr 1999
ori99_C3	-0,24	-0,24	-0,24	-0,24	-0,24	-0,24	0	1,66	typo immigr 1999
ori99_C2	-0,14	-0,14	-0,14	-0,02	-0,05	0,6	0,06	-0,14	typo immigr 1999
ori99_C1	-0,33	-0,33	0,19	-0,33	-0,33	0,79	0,22	0,92	typo immigr 1999
ori99_B	-0,61	-0,46	-0,61	-0,43	0,45	0,43	0,9	-0,42	typo immigr 1999
ori99_A2	0,84	1,16	2,08	-0,3	-0,39	-0,39	-0,39	-0,39	typo immigr 1999
ori99_A1	0,36	0	-0,81	0,95	0,23	-0,68	-0,76	-0,81	typo immigr 1999
ori13_D3	-0,24	-0,24	-0,24	-0,24	-0,24	-0,09	0,24	1,28	typo immigr 2013
ori13_D2	-0,13	-0,13	-0,13	-0,13	-0,03	-0,13	0,31	0,33	typo immigr 2013
ori13_C3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,25	0,43	0,49	0,85	typo immigr 2013
ori13_C2	-0,17	-0,17	-0,17	0,03	-0,17	0,43	-0,01	0,35	typo immigr 2013
ori13_C1	-0,45	-0,36	-0,04	-0,41	-0,05	0,97	0,63	0,08	typo immigr 2013
ori13_B	-0,53	-0,37	-0,6	0,08	0,85	-0,3	-0,17	-0,6	typo immigr 2013
ori13_A2	1,22	1,47	1,68	-0,31	-0,48	-0,48	-0,48	-0,48	typo immigr 2013
ori13_A1	0,26	-0,25	-0,5	0,96	-0,03	-0,5	-0,5	-0,5	typo immigr 2013
ori08_D3	-0,21	-0,21	-0,21	-0,21	-0,21	0,11	0,31	0,9	typo immigr 2008
ori08_D2	-0,15	-0,15	-0,15	-0,15	-0,06	-0,15	0,22	0,63	typo immigr 2008
ori08_C3	-0,29	-0,29	-0,29	-0,29	-0,25	0,45	0,21	1,09	typo immigr 2008
ori08_C2	-0,13	-0,13	-0,13	0,14	-0,13	0,68	-0,13	-0,13	typo immigr 2008
ori08_C1	-0,4	-0,3	0,04	-0,3	-0,22	0,66	0,62	0,43	typo immigr 2008
ori08_B	-0,56	-0,49	-0,56	0,02	0,72	-0,1	0,13	-0,56	typo immigr 2008
ori08_A2	1,16	1,41	1,8	-0,45	-0,42	-0,36	-0,45	-0,45	typo immigr 2008
ori08_A1	0,23	-0,12	-0,64	0,87	0,13	-0,56	-0,52	-0,64	typo immigr 2008

variables \ classes	territ sécur bourg Paris	territ sécur classes sup Paris	territ class moy sup Paris	g <sup>de</sup> ban- lieue vict – inséc –	espace rurb classe moy vict – inséc +	proche banlieue classe moy inséc –	espace rurb petit class moy & ouvr inséc ++	territ prol & immigr proch banl vict ++ inséc ++
Nihous présid 2007	-0,68	-0,57	-1,37	0,26	0,72	-0,19	0,3	-0,63
MNA euro 1999	-0,59	-0,8	-1,26	-0,16	0,44	-0,27	1,03	0,13
métro peur trop	-0,49	-0,73	-0,81	-0,02	0,53	-0,26	0,42	-0,01
métro peur souvent	-0,41	-0,89	-0,85	0,1	0,18	-0,28	0,6	0,47
métro peur rarement	0,69	0,83	0,52	0,02	-0,31	0,25	-0,57	-0,5
métro peur parfois	0,12	-0,25	-1,18	0,34	0,22	-0,31	-0,05	-0,23
métro peur jamais	-0,04	0,85	2	-0,52	-0,56	0,45	-0,28	0,64
métro non usage	-0,36	-1,04	-1,47	0,36	0,6	-0,35	0,52	-0,45
Mélenchon présid 2012	-1,49	-0,64	0,09	-0,54	-0,08	0,71	0,65	1,72
Megret présid 2002	-0,95	-1,01	-1,79	-0,1	0,74	-0,3	0,94	0,17
Mamere présid 2002	-0,98	0,32	2,4	0,1	-0,29	0,71	-0,39	0,06
Madelin présid 2002	1,77	0,67	0,69	0,21	-0,34	-0,42	-0,96	-0,72
Ext gauche régionales 2004	-1,53	-0,9	-0,36	-0,55	0,19	0,49	0,95	1,43
Ext gauche européenne 2004	-1,68	-0,99	-0,63	-0,41	0,53	0,45	0,9	0,84
Ext droite régionales 2004	-0,7	-1,09	-1,41	-0,1	0,42	-0,22	1,01	0,46
Ext droite européennes 2004	-0,48	-0,6	-0,99	-0,19	0,4	-0,11	0,77	0,04
Verts régionales 2015	-0,44	0,71	2,62	0,01	-0,41	0,73	-0,77	-0,06
Verts régionales 2010	0,01	0,83	2,32	0,28	-0,34	0,32	-0,91	-0,59
Verts européennes 2014	-0,67	0,5	2,76	-0,23	-0,45	0,71	-0,57	0,59
Verts européennes 2009	0,09	0,95	2,72	0,2	-0,39	0,37	-0,91	-0,71
Verts européennes 2004	-0,56	0,46	3	0,03	-0,18	0,47	-0,63	-0,34
UMP européennes 2014	1,73	0,59	-0,46	0,36	-0,04	-0,69	-0,57	-1,31
UMP européennes 2004	1,95	0,61	-0,03	0,34	-0,17	-0,66	-0,75	-1,19
Union gauche régionales 2015	-1,08	0,27	1,88	-0,43	-0,39	0,89	-0,06	1,01
Union gauche européennes 2014	-1,06	0,37	2,42	-0,34	-0,33	0,91	-0,09	0,45
UDF européennes 2004	1,65	1,05	-0,09	0,56	-0,31	-0,47	-0,92	-1,32
Union droite régionales 2015	1,89	0,89	-0,25	0,32	-0,23	-0,57	-0,72	-1,22
Union Centre européennes 2004	1,47	1,24	0,22	0,46	-0,44	-0,23	-0,86	-1,22
Socialistes régionales 2010	-1,68	-0,37	0,53	-0,41	0,12	0,88	0,51	0,85

variables \ classes	territ sécur bourg Paris	territ sécur classes sup Paris	territ class moy sup Paris	g <sup>de</sup> ban- lieue vict – inséc –	espace rurb classe moy vict – inséc +	proche banlieue classe moy inséc –	espace rurb petit class moy & ouvr inséc ++	territ prol & immigr proch banl vict ++ inséc ++
Socialistes européennes 2009	-1,62	-0,29	0,7	-0,42	0,06	0,89	0,54	0,77
PS européennes 2004	-1,71	-0,06	1,14	-0,16	0,13	0,98	0,12	0,24
PCF européennes 2004	-0,94	-0,56	-0,2	-0,46	-0,15	0,33	0,53	1,74
Majorité régionales 2010	1,92	0,69	-0,42	0,34	-0,11	-0,74	-0,66	-1,25
Majorité européennes 2009	1,9	0,49	-0,55	0,37	-0,02	-0,77	-0,62	-1,28
Gauche régionales 2004	-1,67	-0,41	1,23	-0,42	-0,11	0,91	0,34	1,3
Fn régionales 2015	-1,01	-1,22	-1,59	-0,04	0,98	-0,39	0,93	-0,23
FN régionales 2010	-0,94	-1,13	-1,4	-0,24	0,8	-0,43	1,1	0,17
FN régionales 2004	-0,99	-1,28	-1,39	-0,23	0,7	-0,37	1,17	0,42
FN européennes 2014	-1,02	-1,24	-1,69	-0,07	0,9	-0,38	1,08	-0,09
FN européennes 2009	-1,03	-1,07	-1,31	-0,35	0,65	-0,36	1,23	0,5
FN européennes 2004	-1,1	-1,14	-1,33	-0,34	0,68	-0,32	1,19	0,56
Front Gauche régionales 2015	-0,9	-0,44	0,17	-0,52	-0,26	0,55	0,33	1,82
Front gauche européennes 2014	-1	-0,57	-0,16	-0,52	-0,19	0,46	0,46	1,93
Ext gauche régionales 2015	-1,38	-0,82	-0,5	-0,58	0,05	0,52	1,09	1,45
Ext gauche régionales 2010	-1,46	-0,9	-0,56	-0,58	0,15	0,34	1,12	1,53
Ext gauche européennes 2014	-1,26	-0,8	-0,69	-0,55	-0,03	0,52	0,87	1,77
Ext gauche européennes 2004	-1,61	-0,94	-0,58	-0,55	0,3	0,42	1,1	1,26
Le Pen présid 2012	-1,14	-1,2	-1,66	0,04	1,01	-0,35	0,87	-0,27
Le Pen présid 2007	-1,08	-1,21	-1,52	-0,14	0,88	-0,37	1,01	0,1
Le Pen présid 2002	-1,04	-1,27	-1,74	-0,06	0,79	-0,37	1,07	0,19
Lepage présid 2002	1,28	0,9	0,49	0,66	-0,19	-0,31	-1,02	-1,51
Eco régionales 2004	-0,57	-0,41	-1,02	0,38	0,42	0,21	0,04	-0,57
Eco européennes 2004	0,73	0,68	-0,06	0,89	-0,04	-0,25	-0,93	-1,48
Divers gauche européennes 2014	-0,5	0,58	1,4	0,2	-0,23	0,77	-0,79	-0,18
Divers gauche européennes 2009	-0,07	0,22	-0,14	-0,17	-0,1	0,08	-0,05	0,45
Divers droite régionales 2015	1,75	0,76	0,31	-0,02	-0,46	-0,19	-0,59	-0,55
Divers droite régionales 2010	0,07	-0,18	-0,41	0,56	0,02	-0,29	-0,02	-0,49
Divers droite européennes 2014	1	0,08	-0,75	0,42	-0,11	-0,44	-0,16	-0,65

variables \ classes	territ sécur bourg Paris	territ sécur classes sup Paris	territ class moy sup Paris	g <sup>de</sup> ban- lieue vict – inséc –	espace rurb classe moy vict – inséc +	proche banlieue classe moy inséc –	espace rurb petit class moy & ouvr inséc ++	territ prol & immigr proch banl vict ++ inséc ++
Divers droite européennes 2009	0,07	-0,4	-0,94	0,51	0,21	-0,47	0,16	-0,5
Divers européennes 2004	-1,08	-0,71	-0,65	-0,51	-0,16	0,41	0,97	1,72
DR régionales 2004	1,87	0,93	-0,3	0,46	-0,22	-0,63	-0,83	-1,32
Debout la france régionales 2015	-0,11	-0,29	-0,69	0,63	0,19	-0,32	0,02	-0,65
Divers régionales 2015	-0,7	-0,39	-0,27	-0,52	-0,33	0,36	0,84	1,56
Divers européennes 2014	-0,7	0,01	-0,18	-0,11	0,05	0,4	-0,14	0,58
Divers gauche euro 2004	-0,95	-0,48	-0,08	-0,59	-0,31	0,68	0,88	1,54
Divers droite euro 2004	1,32	0,23	-1,4	0,47	0,19	-0,78	-0,25	-1,21
COP régionales 2010	-0,88	-0,46	0,05	-0,5	-0,2	0,53	0,36	1,68
COP européennes 2009	-0,97	-0,55	-0,25	-0,49	-0,14	0,46	0,42	1,79
CMD régionales 2010	0,37	0,86	0,06	0,26	-0,12	0,06	-0,55	-0,76
CMD européennes 2009	0,37	0,91	-0,17	0,44	0	0,07	-0,76	-1,07
Autre/autonomiste régionales 2010	0,27	-0,28	-1	-0,48	-0,07	0,39	0,33	0,65
Autre/ autonomiste euro 2009	-1,18	-0,74	-1,45	-0,37	0,1	0,38	1,07	1,24
Laguiller présid 2007	-1,48	-1,02	-1,06	-0,18	0,58	0,12	0,97	0,53
Laguiller présid 2002	-1,77	-1	-1,1	-0,2	0,51	0,37	0,95	0,78
Jospin présid 2002	-1,32	0,43	2,01	-0,48	-0,34	0,93	0,09	0,84
Joly présid 2012	0,27	0,99	2,92	0,03	-0,51	0,28	-0,89	-0,38
Hue présid 2002	-0,86	-0,51	-0,43	-0,39	-0,16	0,32	0,51	1,64
Hollande présid 2012	-1,5	-0,14	1,02	-0,61	-0,33	0,85	0,65	1,54
Glucktejn présid 2002	-1,28	-0,52	-0,16	-0,22	0,49	0,37	0,42	0,21
Gauche euro 99	-1,36	-0,11	0,27	-0,12	0,18	0,95	0,14	0,11
FRN euro 99	-1,03	-0,98	-0,82	-0,48	0,39	-0,16	1,24	0,87
Ext gauche euro 99	-1,76	-0,69	0,28	-0,49	0,24	0,63	0,65	1,22
Écologies euro 99	-0,92	-0,43	-0,91	0,36	0,42	0,05	0,24	-0,3
Vauchin euro 2019	0,08	0,21	-0,38	0,02	-0,16	0,12	0,01	0,11
Urgence écologie euro 2019	-0,67	0,09	-0,94	0,24	0,3	-0,17	0,33	-0,41
UDLEF euro 2019	-0,78	-0,65	-1,04	-0,29	0,05	0,06	0,9	1,08
UDI euro 2019	0,05	0,03	-0,76	0,2	-0,06	-0,14	0,39	-0,27

variables \ classes	territ sécur bourg Paris	territ sécur classes sup Paris	territ class moy sup Paris	g <sup>de</sup> ban- lieue vict – inséc –	espace rurb classe moy vict – inséc +	proche banlieue classe moy inséc –	espace rurb petit class moy & ouvr inséc ++	territ prol & immigr proch banl vict ++ inséc ++
Tomasini euro 2019	0,17	-0,07	0,06	0,02	-0,25	-0,29	0,1	0,58
RN euro 2019	-1,04	-1,22	-1,59	-0,09	0,93	-0,41	0,96	-0,02
Renaud Camus euro 2019	0	0,24	-0,17	-0,17	-0,17	0,13	0,05	0,37
PSPP euro 2019	-1,11	0,39	1,93	-0,26	-0,27	0,91	-0,11	0,41
PRCF euro 2019	-0,08	0,13	-0,06	-0,18	-0,16	0	0,2	0,43
PCF euro 2019	-0,77	-0,45	0,19	-0,49	-0,24	0,36	0,25	1,85
Parti pirate euro 2019	-0,25	0,67	1,12	-0,2	-0,08	0,37	-0,39	-0,15
Neutres et actifs euro 2019	-0,13	0,16	-0,27	-0,12	-0,2	0,09	0,22	0,43
NDA euro 2019	-0,65	-0,7	-1,02	0,42	0,44	-0,31	0,5	-0,4
LREM euro 2019	1,76	1,15	0,77	0,31	-0,46	-0,26	-0,97	-1,18
LR euro 2019	2,06	0,66	-0,35	0,29	-0,21	-0,61	-0,73	-1,1
LO euro 2019	-1,23	-0,83	-0,62	-0,51	0,16	0,2	0,97	1,4
LFI euro 2019	-1,36	-0,8	-0,35	-0,68	-0,01	0,52	0,99	1,79
Les oubliés euro 2019	-0,73	-0,82	-1,2	0,21	0,31	-0,05	0,37	0,44
Gilles Helden euro 2019	-0,17	0,03	-0,26	-0,16	-0,1	0,01	0,16	0,56
Hadama Traore euro 2019	-0,21	-0,1	-0,17	-0,21	-0,18	-0,12	0,76	0,43
France royale euro 2019	0,23	0,4	-0,19	-0,14	-0,16	-0,14	0,25	-0,04
Philippot euro 2019	-1,02	-0,7	-0,8	-0,29	0,37	-0,13	1,04	0,54
Federalistes euro 2019	0,19	0,46	-0,14	-0,04	-0,4	0,22	-0,11	0,38
Evolution citoyenne euro 2019	0,07	0,05	-0,28	-0,14	-0,1	0,18	0,34	-0,06
Esperanto euro 2019	-0,41	-0,09	-0,6	-0,12	0,21	0,14	0,16	0,12
EELV euro 2019	-0,24	0,78	2,21	0,29	-0,27	0,54	-1,05	-0,51
Decroissance euro 2019	-0,13	0,48	0,01	-0,08	-0,12	0,19	-0,08	0,03
Hamon euro 2019	-1,13	-0,37	0,44	-0,27	-0,16	0,49	0,37	1,25
Azergui euro 2019	-0,42	-0,24	-0,34	-0,37	-0,29	0,4	0,52	1,14
Asselineau euro 2019	-1,15	-0,82	-0,99	-0,52	0,21	0,45	0,93	1,2
Animalistes euro 2019	-0,79	-0,87	-1,71	0,37	0,79	-0,13	0,2	-0,43
Allons enfants euro 2019	0,82	0,19	0,35	-0,16	-0,19	-0,18	-0,1	-0,09
Alliance jaune euro 2019	-1,2	-1,03	-1,29	-0,19	0,5	0,16	0,99	0,5

variables \ classes	territ sécur bourg Paris	territ sécur classes sup Paris	territ class moy sup Paris	g <sup>de</sup> ban- lieue vict – inséc –	espace rurb classe moy vict – inséc +	proche banlieue classe moy inséc –	espace rurb petit class moy & ouvr inséc ++	territ prol & immigr proch banl vict ++ inséc ++
Auric euro 2019	-0,12	0,11	-0,03	0,03	-0,14	0,36	0,09	-0,1
Divers droite européenne 1999	1,17	0,45	-0,91	0,49	0,16	-0,83	-0,35	-1,27
Dupont Aignan présidentielle 2012	-0,26	-0,26	-0,52	0,48	0,15	-0,18	0,04	-0,39
Droite européennes 1999	1,88	0,56	0,2	0,25	-0,14	-0,67	-0,68	-1,16
drogue très	-0,9	-0,67	0,03	-0,65	-0,16	0,42	0,67	1,81
drogue peu	0,18	0,4	0,62	-0,06	0,08	0,03	-0,26	-0,58
drogue pas	0,86	0,47	-0,67	0,85	0,21	-0,67	-0,63	-1,65
drogue NSP	-0,17	-0,01	0,04	-0,4	-0,14	0,25	0,19	0,75
drogue assez	-0,76	-0,5	0,84	-0,73	-0,24	0,72	0,63	1,34
Divers européennes 1999	0,49	-0,24	-1,29	0,37	0,22	-0,1	-0,05	-0,76
dégradation sur véhicule ville	-0,17	-0,43	-0,45	0,13	0,42	-0,27	0,15	-0,43
dégradation sur véhicule quartier	0,14	-0,23	-1,06	-0,25	-0,08	0,24	0,32	0,53
dégradation sur véhicule indemne	-0,24	0,45	1,3	-0,12	-0,17	0,16	-0,2	0,03
dégradation sur véhicule inconnue	-0,01	-0,13	0,84	-0,07	-0,12	-0,12	-0,18	0,49
dégradation sur véhicule hors IDF	0,35	0,23	0,25	0,15	-0,1	-0,08	-0,2	-0,38
dégradation sur véhicule ailleurs IDF	0,21	-0,25	-1,36	0,48	0,3	-0,38	0,05	-0,73
cs99_SCS	0,39	1,43	-0,25	-0,11	-0,25	-0,25	-0,25	-0,25
cs99_SCI	0,56	0,8	0,18	-0,12	-0,21	-0,21	-0,21	-0,21
cs99_SCE	0,84	0,35	-0,24	0,13	-0,24	-0,24	-0,24	-0,24
cs99_SBI	-0,11	0,19	1,95	-0,11	-0,11	-0,11	-0,11	-0,11
cs99_SBE	1,63	0,09	-0,22	-0,22	-0,22	-0,22	-0,22	-0,22
cs99_SAP	-0,15	-0,15	3,51	-0,15	-0,15	-0,15	-0,15	-0,15
cs99_OSP	-0,27	-0,27	-0,27	-0,27	-0,27	0,78	0,37	0,63
cs99_OPR	-0,29	-0,29	-0,29	-0,29	-0,15	-0,04	0,21	1,3
cs99_OCH	-0,17	-0,17	-0,17	-0,17	-0,1	0,03	0,32	0,52
cs99_OAA	-0,32	-0,32	-0,32	-0,32	0,33	-0,2	0,62	-0,02
cs99_MII	-0,45	-0,27	-0,45	1,06	0,08	-0,27	-0,45	-0,45
cs99_MPT	-0,29	-0,29	-0,29	-0,11	0,03	0,82	0,01	0,03
cs99_MOQ	-0,43	-0,43	-0,43	-0,24	0,78	-0,33	0,25	-0,43

variables \ classes	territ sécur bourg Paris	territ sécur classes sup Paris	territ class moy sup Paris	g <sup>de</sup> ban- lieue vict – inséc –	espace rurb classe moy vict – inséc +	proche banlieue classe moy inséc –	espace rurb petit class moy & ouvr inséc ++	territ prol & immigr proch banl vict ++ inséc ++
cs99_MIC	-0,07	-0,05	-0,21	0,6	-0,09	-0,21	-0,21	-0,21
cs99_MFP	0,06	0,3	0,37	-0,04	-0,15	0,3	-0,15	-0,15
cs99_MEP	-0,15	-0,15	-0,15	-0,15	-0,06	0,76	0,03	0,04
cs99_MAC	-0,08	-0,08	0,89	-0,08	-0,08	-0,08	-0,08	0,28
cs13_SCS	0,16	1,07	-0,29	0,02	-0,25	0,2	-0,29	-0,29
cs13_SCI	0	0,59	0,4	0,24	-0,25	0,03	-0,25	-0,25
cs13_SCE	0,07	-0,22	-0,33	0,77	-0,13	-0,11	-0,33	-0,33
cs13_SBI	-0,13	0,14	2,34	-0,13	-0,13	-0,13	-0,13	-0,13
cs13_SBE	1,78	0,71	0,39	-0,35	-0,35	-0,35	-0,35	-0,35
cs13_SAP	-0,15	-0,15	1,94	-0,15	-0,15	0,3	-0,15	0,04
cs13_OSP	-0,22	-0,22	-0,22	-0,22	-0,1	0,25	0,03	0,85
cs13_OPR	-0,29	-0,29	-0,29	-0,29	-0,14	-0,29	0,53	1,12
cs13_OCH	-0,06	-0,06	-0,06	-0,06	-0,06	-0,06	-0,06	0,45
cs13_OAA	-0,13	-0,13	-0,13	-0,13	0,28	-0,13	0,09	-0,13
cs13_MTI	-0,36	-0,36	-0,36	0,06	0,63	-0,15	-0,27	-0,36
cs13_MPT	-0,19	-0,19	-0,19	-0,1	-0,05	-0,01	0,84	-0,19
cs13_MOQ	-0,15	-0,15	-0,15	-0,15	0,28	-0,15	0,22	-0,15
cs13_MIC	-0,24	-0,34	-0,34	0,59	0,27	-0,34	-0,34	-0,34
cs13_MFP	-0,17	0,03	-0,17	0,03	-0,1	0,83	-0,17	-0,17
cs13_MEP	-0,41	-0,41	-0,41	-0,41	0,19	0,35	0,82	-0,01
cs13_MAC	-0,16	-0,16	-0,16	-0,16	-0,16	0,05	-0,16	1,11
cs08_SCS	0,16	1,19	-0,29	0,08	-0,29	0,08	-0,29	-0,29
cs08_SCI	0,36	0,7	0,69	0,02	-0,26	-0,12	-0,26	-0,26
cs08_SCE	0,29	0,25	-0,37	0,66	-0,25	-0,27	-0,28	-0,37
cs08_SBI	-0,13	0,14	2,34	-0,13	-0,13	-0,13	-0,13	-0,13
cs08_SBE	1,71	0,24	0,31	-0,28	-0,28	-0,28	-0,28	-0,28
cs08_SAP	-0,11	-0,11	2,64	-0,11	-0,11	-0,11	-0,11	-0,11
cs08_OSP	-0,19	-0,19	-0,19	-0,19	-0,05	-0,19	0,55	0,44
cs08_OPR	-0,32	-0,32	-0,32	-0,32	-0,27	-0,2	0,53	1,47

variables \ classes	territ sécur bourg Paris	territ sécur classes sup Paris	territ class moy sup Paris	g <sup>de</sup> ban- lieue vict – inséc –	espace rurb classe moy vict – inséc +	proche banlieue classe moy inséc –	espace rurb petit class moy & ouvr inséc ++	territ prol & immigr proch banl vict ++ inséc ++
cs08_OCH	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,46	0,2
cs08_OAA	-0,21	-0,21	-0,21	-0,21	0,3	-0,21	0,48	-0,21
cs08_MTI	-0,45	-0,45	-0,45	0,18	0,73	-0,09	-0,45	-0,45
cs08_MPT	-0,21	-0,21	-0,21	-0,21	-0,02	0,63	0,34	-0,06
cs08_MOQ	-0,22	-0,22	-0,22	-0,22	0,37	-0,22	0,41	-0,22
cs08_MIC	-0,27	-0,27	-0,27	0,51	0,12	-0,01	-0,27	-0,27
cs08_MFP	-0,19	-0,19	-0,19	0,08	0,02	0,72	-0,19	-0,19
cs08_MEP	-0,3	-0,3	-0,3	-0,24	0,02	0,55	0,29	0,22
cs08_MAC	-0,15	-0,15	-0,15	-0,15	-0,15	0,08	-0,15	1,02
CPNT européennes 1999	-0,4	-0,82	-1,43	0,29	0,72	-0,52	0,42	-0,54
PCF européennes 1999	-0,94	-0,56	-0,45	-0,46	-0,17	0,29	0,61	1,81
Chirac présid 2002	1,9	0,63	-0,11	0,28	-0,18	-0,66	-0,64	-1,13
Chevènement présid 2002	-0,65	0,38	0,17	0,49	0,16	0,32	-0,55	-0,67
Cheminade présid 2012	-0,04	0,42	-0,38	0,12	0,01	0,04	-0,23	-0,19
cambriolage ville	0,08	-0,15	0,24	0,15	-0,08	-0,07	0	-0,05
cambriolage quartier	0,04	-0,32	0,29	-0,05	0,13	-0,17	0,24	-0,2
cambriolage indemne	-0,42	0,14	-0,43	0,05	-0,05	0,18	0	0,31
cambriolage inconnu	0,32	0,01	0,25	-0,17	0,01	-0,07	-0,01	-0,07
CAMBRIOLAGE hors IDF	0,91	0,62	0,31	0,13	-0,25	-0,17	-0,53	-0,45
cambriolage ailleurs IDF	0,37	0,03	0,04	-0,1	0,03	0,16	-0,35	-0,05
bus trop peur	-0,49	-0,57	-0,68	-0,16	0,34	-0,29	0,55	0,38
bus souvent	-0,72	-0,73	-0,56	-0,18	0,02	-0,11	0,66	1,17
bus rarement	0,35	0,46	-0,56	0,34	-0,18	0,21	-0,44	-0,4
bus parfois	-0,79	-0,82	-1,22	0,05	0,34	-0,08	0,48	0,58
bus non usage	-0,23	-0,89	-1,43	0,47	0,68	-0,45	0,24	-0,72
bus jamais	0,66	1,08	2,23	-0,47	-0,61	0,31	-0,44	0,02
Buffet présid 2007	-0,88	-0,51	-0,45	-0,41	-0,13	0,36	0,44	1,66
bruit très	-0,75	-0,44	0,64	-0,61	-0,24	0,41	0,65	1,4
bruit peu	0,14	0,43	0,35	-0,34	0	0,29	-0,1	-0,2

variables \ classes	territ sécur bourg Paris	territ sécur classes sup Paris	territ class moy sup Paris	g <sup>de</sup> ban- lieue vict – inséc –	espace rurb classe moy vict – inséc +	proche banlieue classe moy inséc –	espace rurb petit class moy & ouvr inséc ++	territ prol & immigr proch banl vict ++ inséc ++
bruit pas	0,76	0,17	-1,12	0,8	0,23	-0,6	-0,56	-1,25
bruit NSP	-0,37	-0,27	-0,2	0,01	0,12	0,18	-0,07	0,27
bruit assez	-0,76	-0,28	1,13	-0,57	-0,23	0,41	0,53	1,12
Bové présid 2007	-1,4	-0,51	0,55	-0,3	0	0,61	0,3	1,24
Boutin présid 2002	1,89	0,48	-0,05	0,13	-0,34	-0,41	-0,54	-0,69
Besancenot présid 2007	-1,68	-1,02	-1,03	-0,37	0,42	0,45	1,01	1,07
Besancenot présid 2002	-1,76	-0,43	0,68	-0,17	0,29	0,6	0,36	0,51
Bayrou présid 2012	1,22	1,09	0,03	0,69	-0,17	-0,27	-1,03	-1,56
Bayrou présid 2007	0,78	1,12	0,53	0,71	-0,18	-0,15	-0,97	-1,55
Bayrou présid 2002	1,66	0,97	-0,08	0,56	-0,22	-0,45	-0,95	-1,43
bandes très	-0,98	-0,64	-0,13	-0,67	-0,18	0,47	0,9	1,72
bandes peu	-0,06	0,44	0,05	0,39	-0,11	0,29	-0,38	-0,61
bandes pas	1,2	0,53	-0,11	0,58	0,16	-0,79	-0,67	-1,52
bandes NSP	-0,16	0	0,5	-0,31	0,13	0	-0,16	0,36
bandes assez	-1,02	-0,66	0,22	-0,62	-0,02	0,67	0,59	1,38
Arthaud présid 2012	-1,43	-0,86	-0,65	-0,27	0,32	0,25	0,76	1,04
agression ville	-0,08	0,07	2,09	-0,29	-0,2	-0,06	-0,1	0,35
agression sexuelle ville	0,04	0,3	1,39	-0,3	0,02	-0,17	-0,22	0,03
agression sexuelle quartier	-0,13	0,04	1,02	-0,01	-0,23	0,18	0,05	0,05
agression sexuelle indemne	-0,06	-0,27	-1,14	0,19	0,09	-0,03	0,24	-0,04
agression sexuelle inconnue	0,27	0,04	0,24	0,08	-0,02	-0,22	-0,26	0
agression sexuelle hors IDF	0,1	0,3	0,29	-0,19	-0,06	-0,02	-0,04	0,06
agression sexuelle ailleurs IDF	-0,07	0,08	-0,08	-0,1	0,07	0,21	-0,12	-0,02
agression quartier	0	-0,09	2,01	-0,42	-0,37	0,02	0,2	0,67
agression Indemne	0,07	0,02	-1,52	0,25	0,25	0,15	-0,02	-0,63
agression inconnue	0,06	-0,02	0,5	-0,06	-0,21	-0,05	-0,02	0,42
agression hors IDF	0,37	0,32	0,42	-0,22	-0,06	-0,02	-0,34	0,12
agression familiale Oui	-0,24	-0,22	0,09	-0,24	0,06	0,03	0,51	0,1
agression familiale Non	0,25	0,23	-0,08	0,24	-0,05	-0,03	-0,51	-0,14

variables \ classes	territ sécur bourg Paris	territ sécur classes sup Paris	territ class moy sup Paris	g <sup>de</sup> ban- lieue vict – inséc –	espace rur classe moy vict – inséc +	proche banlieue classe moy inséc –	espace rur petit class moy & ouvr inséc ++	territ prol & immigr proch banl vict ++ inséc ++
agression ailleurs IDF	-0,2	-0,08	-0,85	0,22	0,14	-0,19	0,02	0



## Conclusion

Il est temps pour finir de regarder les perspectives qu'ouvre ce travail. Les premières sont méthodologiques, les autres visent une extension du domaine de recherche.

### I. Les enseignements méthodologiques

Le travail empirique et la mise en forme des données ont demandé un travail considérable de préparation, qui a rendu possible l'identification des principales difficultés d'appariement de bases de données très hétérogènes.

L'utilisation des méthodes factorielles avancées, au premier rang desquelles les analyses multitaux et les classifications hiérarchiques, a rendu possible un traitement statistique non seulement multivarié mais à très haute dimensionnalité sur des effectifs *in fine* contraints. Ce sont plus de 300 variables qui sont exploitées dans cette enquête, portant sur des dizaines de milliers d'individus, de nombreuses sources de données et des unités géographiques variables.

L'analyse des configurations sociales apporte une richesse et une finesse du raisonnement qu'il n'aurait pas été possible d'atteindre par des techniques de modélisation habituelles, tout en facilitant l'identification des dimensions latentes du monde social et la cartographie des phénomènes étudiés.

Un apport de ce travail réside dans la démonstration de la validité de ces techniques (issues de l'analyse phylogénétique et écologique) dans le domaine des sciences sociales.

On peut identifier trois perspectives principales d'évolution de cette recherche :

- une étude davantage centrée sur les processus et les mécanismes de production des différentes configurations dégagées, notamment au moyen des régressions PLS (*partial least square*) et des modèles SEM (*structural equation modelling*) ;
- une réflexion portant sur les logiques respectives de la réduction linéaire de la dimensionnalité (analyse factorielle) et des approches non paramétriques issues du *machine learning* (t-SNE, UMAP) ;
- un travail sur les modalités des procédures de classifications dans les analyses très fortement multivariées (plus de 100 dimensions) arbitrant entre réduction de la dimensionnalité avant classification ou classification directe en haute dimensionnalité. Cette dernière piste rejoint les travaux contemporains dans le domaine de l'intelligence artificielle mais pose d'importantes contraintes en matière de volume de données.

### II. Les perspectives empiriques

Il serait utile de changer d'échelle en passant d'une analyse francilienne à une analyse nationale des structures spatiales de l'insécurité, des victimations, des préoccupations sécuritaires, des contextes sociaux et des comportements électoraux. On s'inscrirait ainsi, à une plus vaste échelle, dans la perspective d'analyse à l'échelle nationale esquissée naguère par Herpin et Lagrange (2005).

Alors que s'achèveront bientôt les enquêtes CVS réalisées en face à face par l'INSEE, il est envisageable de répliquer les méthodes déployées dans le projet INSOCPOL sur l'ensemble des campagnes CVS, soit quinze ans de collecte annuelle et environ 180 000 individus.

Cette perspective permet d'envisager notamment un travail plus complet sur les espaces périurbains et ruraux – qui ne sont pas de même nature et ne semblent pas pouvoir être saisis ensemble sous la caractéristique d'espaces périphériques – mais aussi de comparer les grandes métropoles françaises entre elles.

Le travail réalisé souligne l'importance de la géolocalisation des répondants dans les enquêtes sociales. Il serait fortement souhaitable de la retrouver dans les enquêtes de victimations qui seront amenées à prendre la suite des enquêtes CVS



## Références

- BEAUCHEMIN C., HAMEL C., SIMON P., (dir.) 2016, *Trajectoires et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, INED.
- BIDERMAN A.D., JOHNSON L.A., MC INTYRE J., WEIR A.W., 1967, *Report on a Pilot Study in the District of Columbia on Victimization and Attitudes Toward Law Enforcement. Field Survey I*, President's Commission on Law Enforcement and Administration of Justice, Washington D.C., Bureau of Social Science Research.
- BONELLI L., 2008, *La France a peur. Une histoire sociale de l'insécurité*, Paris, La Découverte.
- BOOTH CH., 1889, *Life and Labour of the People*, London, William and Norgate.
- BORREL C., SIMON P., 2005, Les origines des Français, in LEFEVRE C., FILHON A., (dir.), *Histoires de famille, histoire familiale. Les résultats de l'enquête famille en 1999*, Paris, INED, 425-441
- BOURGOUIN N., 2013, *La révolution sécuritaire – 1976-2012*, Nîmes, Champ social.
- BOUVET L., 2015, *L'insécurité culturelle*, Paris, Fayard.
- CASTEL R., 2003, *L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, La République des idées-Seuil.
- CEYHAN A., PIAZZA P., (dir.), 2011, *L'identification biométrique. Champs, acteurs, enjeux et controverses*, Paris, Éditions de la MSH.
- CLAVEL G., 2014, *La gouvernance de l'insécurité. La pénalisation du social dans une société sécuritaire*, Paris, L'Harmattan.
- COING H., MEUNIER C., 1980, *Insécurité urbaine ? Une arme pour le pouvoir*, Paris, Anthropos.
- CRETTEZ X., BARROS Y., 2019, *La réalité de la menace djihadiste en France, 2015-2018*, Sciences-Po Saint Germain en Laye, Chaire Citoyenneté.
- DUBEY G., 2008, Nouvelles techniques d'identification, nouveaux pouvoirs. Le cas de la biométrie, *Cahiers internationaux de sociologie*, 125, 263-279.
- DULONG R., 1983, *L'autodéfense : enquêtes sur quelques faits indécidables*, Paris, Méridiens.
- DUPREZ D., HEDLI M., 1992, *Le mal des banlieues ? Sentiment d'insécurité et crise identitaire*, Paris, L'Harmattan.
- FARRALL S., JACKSON J., GRAY E., 2009, *Social Order and the Fear of Crime in Contemporary Times*, Oxford, Oxford University Press.
- FERRARO K.F., 1995, *Fear of crime: Interpreting Victimization Risk*, Albany, State University of New-York Press.
- FOESSEL M., 2010, *État de vigilance. Critique de la banalité sécuritaire*, Lormont, Le Bord de l'eau.
- FURSTENBERG F.F., 1971, Public reaction to Crime in the Streets, *American Scholar*, 40, 4, 601-610.
- GREMY J.-P., 1996, La délinquance permet-elle d'expliquer le sentiment d'insécurité ? *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, 23, 53-67.
- GROS F., 2012, *Le principe sécurité*, Paris, Gallimard.
- GUERRY A.-M., 1833, *Essai sur la statistique morale de la France*, Paris, Crochard.
- GUILLUY C., 2000, *Atlas des fractures françaises. Les fractures françaises dans la recomposition sociale et territoriale*, Paris, L'Harmattan (Logiques sociales).
- GUILLUY C., 2014, *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, Paris, Flammarion.
- HARRIS R., 1969, *The Fear of Crime*, New York, Praeger.
- HERPIN N., LAGRANGE H., 2005, La victimation de proximité, les précautions et la peur. Étude sur la cohésion sociale de voisinage, *Revue économique*, 56, 2, 285-312.

- HOPE T., 2000, Inequality and the clubbing of private security, in HOPE T., SPARKS R. (Eds.), *Crime, risk and insecurity. Law and order in everyday life and political discourse*, London/New-York, Routledge, 83-106.
- HOPE T., 2001, Crime victimisation and inequality in risk society, in MATTHEWS R., PITTS J. (Eds.), *Crime, Disorder and Community Safety. A new agenda?*, London, Routledge, 193-218.
- INNES M., 2004, Signal Crimes and Signal Disorders, *British Journal of Sociology*, 55, 335-355.
- JOLY H., 1889, *La France criminelle*, Paris, Léopold Cerf.
- LAGRANGE H., 1984, Perceptions de la violence et sentiment d'insécurité, *Déviance et société*, 8, 4, 321-344.
- LAGRANGE H., 1993, La peur à la recherche du crime, *Déviance et société*, 17, 4, 385-417.
- LAGRANGE H., 1995, *La civilité à l'épreuve. Crime et sentiment d'insécurité*, Paris, PUF.
- LAGRANGE H., ROCHÉ S., 1987, *Baby alone in Babylone. Volume 1 : Deux perspectives d'analyse du sentiment d'insécurité ; systèmes d'attitudes et formes de sociabilité en milieu urbain*, CERAT, Saint-Martin d'Hères.
- LAGRANGE H., ROCHÉ S., 1988, *Baby alone in Babylone. Volume 2 : Le sentiment d'insécurité en milieu urbain et semi-rural: les exemples de Grenoble et de Tullins-Fures*, CERAT, Saint-Martin d'Hères.
- LE JEANNIC T., 2007, On pardonne tout à son quartier sauf... l'insécurité, les dégradations, le bruit, *INSEE Première*, 1133.
- MAYHEW H., 1861, *London Labour and the London Poor*, London, Griffin, Bohn.
- OBERTI M., PRETECEILLE E., 2016, *La ségrégation urbaine*, Paris, Découverte.
- OBERWITTLER D., 2004, A Multilevel Analysis of Neighbourhood Contextual Effects on Serious Juvenile Offending The Role of Subcultural Values and Social Disorganization, *European Journal of Criminology*, 1, 2, 93-97.
- PERETTI-WATEL P., 2000, L'inscription du sentiment d'insécurité dans le tissu urbain, *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, 39, 201-221.
- PRESIDENT'S COMMISSION ON LAW ENFORCEMENT AND ADMINISTRATION OF JUSTICE, 1967, *The Challenge of Crime in a Free Society*, Washington D.C., US Government Printing Office.
- PRETECEILLE E., 2003, *La division sociale de l'espace francilien. Typologie socioprofessionnelle 1999 et transformations de l'espace résidentiel 1990-99*, Paris, Observatoire Sociologique du Changement, FNSP-CNRS. <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00130291>
- PRETECEILLE E., 2006, La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité, *Sociétés contemporaines*, 69-93.
- PRETECEILLE E., 2009, La ségrégation ethno- raciale a-t-elle augmenté dans la métropole parisienne ? *Revue Française de Sociologie* 50, 3, 489-519.
- QUETELET A., 1835, *Sur l'homme et le développement de ses facultés, ou Essai de physique sociale*, Paris, Bachelier.
- RAWSON R.W., 1839, An Inquiry into the Statistics of Crime in England and Wales, *Journal of the Statistical Society of London*, 2, 5, 316-344.
- REISS A. J., 1986, Why Are Communities Important in Understanding Crime? *Crime and Justice*, 8, 1-33.
- ROBERT PH, 1999, *Le citoyen, le crime et l'État*, Paris-Genève, Droz.
- ROBERT PH., 2018, Insécurité in SAVIDAN P. (dir.), *Dictionnaire des inégalités et de la justice sociale*, Paris, PUF, 788-792.
- ROBERT PH, POTTIER M.-L., 1997, Sur l'insécurité et la délinquance, *Revue française de science politique*, 47, 5, 630-644.
- ROBERT PH, POTTIER M.-L., 2004, Les préoccupations sécuritaires : une mutation ? *Revue française de sociologie*, 45, 2, 211-242.

- ROBERT PH., ZAUBERMAN R., 2017, *Du sentiment d'insécurité à l'État sécuritaire*, Lormont, Le Bord de l'Eau.
- ROBERT PH., ZAUBERMAN R., 2018, *Le sentiment d'insécurité et les politiques de sécurité*, <https://tnova.fr/notes/le-sentiment-d-insecurite-et-les-politiques-de-securite>, 2018.
- ROBERT PH., ZAUBERMAN R., JOUWAHRI F., 2016, Un acteur méconnu : la victime entre sa victimisation et la police, *Déviance et Société*, 40, 3, 273-304.
- ROBERT PH., ZAUBERMAN R., MICELI L., NÉVANEN S., DIDIER E., 2010, The victim's decision to report offences to the police in France: stating losses or expressing attitudes, *International Review of Victimology*, 17, 2, 179-207.
- ROBERT PH., ZAUBERMAN R., POTTIER M.L., 2003, La victime et le policier : point de vue profane et point de vue professionnel sur la délinquance, *Sociologie du travail*, 45, 3, 343-359.
- ROBIN C., 2004, *Fear: The History of a Political Idea*, New York & London, Oxford University Press; tr.fr. : 2006, *La peur. Histoire d'une idée politique*, Paris, Armand Colin.
- ROCHE S., 1993, *Le sentiment d'insécurité*, Paris, PUF.
- ROCHE S., 1996, *La société incivile. Qu'est-ce que l'insécurité ?* Paris, Seuil.
- SAMPSON R.J., 2012, *Great American City: Chicago and the enduring neighborhood effect*, Chicago, University of Chicago Press.
- SAMPSON R.J., GROVES B.W., 1989, Community Structure and Crime: Testing Social-Disorganization Theory, *American Journal of Sociology*, 94, 4, 774-802.
- SAMPSON R.J., RAUDENBUSH S.W., EARLS F., 1997, Neighborhoods and Violent Crime: A Multi-level Study of Collective Efficacy, *Science*, 277, 5328, 918-924.
- SHAW C.R., MCKAY H.D., 1942, *Juvenile Delinquency and Urban Areas. A Study of Rates of Delinquency in Relation to Differential Characteristics of Local Communities in American Cities*, Chicago, University of Chicago Press.
- SKOGAN W.G., 1990, *Disorder and Decline: Crime and the Spiral of Decay in American Neighborhoods*, Berkeley, University of California Press.
- STANKO E.A., 2000, Victims R Us: the life history of "fear of crime" and the politicisation of violence, in HOPE T., SPARKS R. (Eds.), *Crime, risk and insecurity. Law and order in everyday life and political discourse*, London / New-York, Routledge, 13-30.
- THOMAS W.I., ZNANIECKI F., 1918, *The Polish Peasant in Europe and America. Monograph of an Immigrant Group*, Boston, Badger, the Gorham Press.
- VAN WILSEM J., WITTEBROOD K., GRAAF N.D. DE, 2006, Socioeconomic Dynamics of Neighborhoods and the Risk of Crime Victimization: A Multilevel Study of Improving, Declining, and Stable Areas in the Netherlands, *Social Problems*, 53, 2, 226-247.
- WACQUANT L., 2012, La fabrique de l'État néolibéral : insécurité sociale et politique punitive, in BODIN R., (dir.), *Les métamorphoses du contrôle social*, Paris, La Dispute, 243-254.
- WHYTE W.F., 1943, *Street Corner Society: The Social Structure of an Italian Slum*, Chicago, University of Chicago Press
- WILSON J.Q., KELLING G.L., 1982, Broken Windows: The Police and Neighborhood Safety, *The Atlantic Monthly*, 249, 3, 29-38.
- YOUNG J., 2007, *The vertigo of late modernity*, London, Sage.
- ZAUBERMAN R., 1982, La peur du crime et la recherche, *L'Année sociologique*, 32, 415-438.
- ZAUBERMAN R. (dir.), 2008, *Victimation et insécurité en Europe. Un bilan des enquêtes et de leurs usages*, Paris, L'Harmattan.

## Références

ZAUBERMAN R., 2010, Crime Victims and the Criminal Justice System: An Illustration from a French Regional Victimization Survey in MEHRA, A.K., LÉVY, R. (Eds.) *Civil Society, State and the Police. Perspectives from India and France*, Pearson, Delhi.

ZAUBERMAN R., ROBERT PH., NEVANEN S., BON D., 2013, Victimation et insécurité en Île-de-France. Une analyse géosociale, *Revue française de sociologie*, 54, 1, 111-151.

ZAUBERMAN R., ROBERT PH., POTTIER M.-L., 2000, Risque de proximité ou risque lié au style de vie. Enquêtes et évaluation de la sécurité urbaine, *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, 42, 193-220.